FONDEE EN 1826

La Minerve

JOURNAL DU MATIN

73ème ANNÉE—No 224. MONTREAL, SAMEDI 27 MAI 1899. SIX PAGES UN CENTIN LE NUME

Du 28 février au 27 Mai

Ecole Normale 1220 212 Sherbrooke

AU PARLEMENT

M. Costigan tente d'expliquer sa volte-face

IL DONNE DE PAUVRES EXPLICATIONS

Réponse digne et irréfutable de sir Charles Tupper

La résolution du Drummond adoptée

Ottawa, 26 — L'Orateur prend son siège à trois heures.

Avant l'appel de l'ordre du jour, l'hon. M. Costigan demande la parole pour expliquer sa volte-face.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Ottawa, 26 — M. John Costigan, Victoria, N. B., M. l'Orateur, avant de considérer les ordres du jour, je me sens tenu, en justice pour moi-même et pourrais aussi prétendre, en justice pour ceux que je peux appeler mes amis dans ce pays, quoiqu'ils soient peu nombreux de faire certaines déclarations, qu'ont rendu nécessaires non seulement les articles de certains journaux, m'attribuant des motifs tout à fait impropres pour mon changement de siège et d'attitude envers les chefs actuels de l'opposition en cette Chambre, mais par rapport aux motifs suspects et inexacts qu'on m'attribue dans une entrevue publiée dans les journaux, par l'hon. leader de l'opposition. C'est pourquoi, je propose, M. l'Orateur de régler ce sujet aussi brièvement que possible, de faire quelques références à quelques-uns des articles de journaux et surtout de prêter une attention toute particulière aux entrevues que je viens de mentionner. Pour me conformer aux règles de la Chambre, je conclurai par une motion avant de reprendre mon siège.

Il est vrai, M. l'Orateur, que j'occupe un autre siège que celui que j'avais depuis les dernières élections générales. Selon moi, pas n'est besoin d'explications très longues à propos de mon changement d'attitude envers — je ne dirai pas le vieux parti conservateur avec lequel j'ai travaillé et avec tant de fidélité pendant de si nombreuses années—mais le parti conservateur tel que je le trouve constitué et conduit aujourd'hui dans cette Chambre et dans ce pays. Je releverai d'abord non la plus importante, mais une des premières critiques qui assignent des motifs douteux à ma conduite, et je puis dire qu'il me semble qu'un des buts principaux qu'on se propose en m'attaquant est de prouver, non que je n'ai pas raison, non que je n'ai pas d'intelligence, non que je n'ai pas d'honneur, mais que je suis poussé par des motifs indignes. Je me reporterai à la conclusion à laquelle en arrive un journal que je considère l'organe d'un monsieur élu à cette Chambre pour représenter le sentiment indépendant du Canada. D'abord je pensais qu'il exprimait le sentiment indépendant de Toronto. Mais il étendit son champ d'action. S'il faut en croire ses propres discours il représente le sentiment indépendant du Canada au fédéral. Je parle de l'hon. membre pour Toronto-Est, M. J. Ross Robinson. Dans ce journal qui lui appartient il conclut un peu prématurément que je me suis placé dans une position destinée à me faire regarder comme un homme qui n'oppose jamais un gouvernement; en en d'autres termes que je suis tout simplement un homme qui se laisse influencer par des motifs d'égoïsme et cherchant la compagnie de ceux qui ont quelque chose à donner.

Pour répondre à cela et prouver que tel n'est pas le cas, je n'ai nullement besoin de sortir de cette Chambre. La seule fois que le vieux, le vrai parti conservateur de ce pays ait jamais été dans l'opposition depuis la Confédération, et je fais partie de cette Chambre depuis ce temps, a été la période de 1873 à 1878, et je me glorifie du fait d'avoir été l'un de la vieille garde, durant cette période, en compagnie de quelques-uns des honorables messieurs qui sont ici en ce moment, et qui, je le crois, ont dans le fonds de leur coeur, quelque sympathie pour moi. Ce fut le temps où j'eus l'occasion de prouver ma fidélité au parti conservateur et je l'ai prouvée, au-delà de toute expression, quoi qu'en dise l' "Evening Telegram" de Toronto.

Mais je demande à l'hon. député de Toronto-Est, si c'est juste de m'attaquer de la manière qu'il le fait. Je ne mets pas en doute son droit de m'attaquer sur le parquet de cette Chambre. Je puis ne pas être capable de me défendre dans un langage aussi choisi et aussi éloquent que celui qu'il emploie pour m'attaquer; mais je vais tenter la chance.

Est-ce juste de la part de l'hon. monsieur d'appeler à son secours pour m'attaquer, son propre journal? Je n'ai pas de journal derrière moi, et je ne puis compter que sur moi et sur la bonne volonté de mes amis, pour me défendre.

Non seulement mon honorable ami a l'assistance de son rédacteur pour m'attaquer dans son journal, mais il possède dans son journal un fusil à deux coups. Outre l'avantage de pouvoir m'attaquer par le ministère de son rédacteur, il a encore l'assistance d'un artiste très distingué, sans doute, qui est chargé de ridiculiser au moyen de caricatures, tout homme public en cette Chambre ou en dehors de cette Chambre, que mon honorable ami veut attaquer.

Mais ce n'est pas le seul avantage qu'il ait. Par cet artiste il peut produire des caricatures qui ne peuvent faire tort, bien qu'en représentant faussement les choses, elles peuvent préjuger contre l'homme ainsi caricaturé, l'opinion des gens qui ne l'ont jamais vu. Le grand avantage qu'a cet homme, c'est que je ne puis user de représailles; car il n'y a pas un artiste au Canada ou sur ce continent, qui puisse faire une caricature de la contenance de ce monsieur, qui ne soit pas flatteuse pour lui. (Rires).

En voilà assez, M. l'Orateur, au sujet des attaques de l' "Evening Telegram" et de l'indépendant représentant de Toronto Est.

J'en arrive maintenant à un autre journal.

Je pourrais m'occuper d'un grand nombre de journaux; mais je ne veux pas laisser l'attention de cette Chambre. Je prendrai un journal important: le "Mail and Empire". Ce journal réédite une vieille calomnie que le "Toronto Mail" lança contre moi autrefois, et dont la fausseté a été démontrée au delà de tout doute.

Le "Mail and Empire" animé à mon égard du même sentiment d'amitié que me portait le "Toronto Mail", reproduit cette vieille calomnie non dans un article de fonds, mais dans la correspondance de son représentant en cette ville.

Ce journal, afin d'expliquer ma position et montrer quel homme je suis, déclare qu'en 1884, alors que je faisais partie du cabinet de sir John A. Macdonald, je profitai, comme un traître, de la rebellion des députés conservateurs de la province de Québec contre sir John, au sujet de l'emprunt de $30,000,000 pour la construction du Pacifique, pour trahir mon chef et lui envoyer ma résignation; mais qu'aussitôt que je vis que les députés de Québec revenaient loyalement au vieux chef, je retirai ma résignation et rentrai également au bercail.

Pour refuter cette calomnie deux fois répétée, je vais citer une autorité que tout le monde respecte et contre laquelle je défie qui que ce soit en cette Chambre ou dans ce pays, de s'inscrire en faux. Cette autorité, c'est le vieux chef sir John A. Macdonald, dont la mémoire est encore si vivace en ce pays.

Au temps où on m'accusa d'avoir donné ma démission, l'hon. Edward Blake, insista pour avoir de plus amples explications sur les raisons qui avaient motivé et ma résignation et le retrait de cette résignation. Sir John répondit que j'avais offert ma résignation pour des raisons purement personnelles, qui ne regardaient en rien la politique générale du gouvernement, et qui ne concernaient en rien la mesure soumise par le ministre des chemins de fer; qu'il avait refusé d'accepter ma résignation et que je l'avais retirée.

Voilà la réponse aux calomnies dont on m'accable actuellement.

Maintenant, M. l'Orateur, quand un reporter me questionna au sujet de la position que j'entendais prendre, comme je suis naturellement franc, je lui répondis immédiatement qu'il pouvait annoncer que j'avais rompu tous les liens qui m'unissaient avec les messieurs qui contrôlent le parti conservateur vu qu'ils ne représentent plus les idées du vieux parti.

Ici, M. Costigan cite l'entrevue que sir Charles Tupper a accordée aux représentants de journaux à ce sujet.

Il se plaint de la manière dont il a été traité par sir Charles en cette occasion, puis il continue: "Je m'accorde avec l'hon. chef de l'opposition quand il a dit qu'il n'était pas surpris, car il savait que ce changement ne datait pas d'aujourd'hui.

Il sait que ce changement est survenu en moi, du jour où il a mis le pied au Canada, non pour venir au secours du parti conservateur, comme aux anciens jours, mais pour déprécier et ruiner ce vieux parti. Du jour où il débarqua au Canada, le sort d'un honnête gouvernement et le règne d'un honnête homme était scellé.

On a beaucoup parlé au sujet de ce retour de l'hon. chef de l'opposition. Je ne m'étendrai pas aujourd'hui sur ce sujet, parce qu'il y a une histoire de toute cette transaction qui sera écrite un jour et qui formera l'une des pages les plus sombres qui se puisse écrire ou lire.

M. Costigan parle alors du support qu'il a accordé à sir Mackenzie Bowell et il rend hommage à l'honneur, à l'intégrité et au patriotisme de certains chefs du parti conservateur, qui malheureusement, dit-il, ne sont pas ceux qui mènent le parti. Je vais vous dire quand j'ai changé de politique. C'est le jour où la moitié des collègues de sir Mackenzie Bowell l'ont abandonné après lui avoir fait convoquer le Parlement pour transiger les affaires.

Mon changement de front et ma justification se trouvent dans cet acte qui ne peut être défendu.

Y a-t-il un conservateur qui dira que j'avais tort de soutenir mon chef, et que ces messieurs avaient raison de le trahir, pour ne pas employer un terme plus fort.

Continuant, M. Costigan dit qu'il a joui de la confiance de sir John A. Macdonald et des chefs qui lui ont succédé, mais il ne peut dire qu'il ait joui entièrement de la confiance de sir Charles Tupper.

La principale objection qu'on me fasse, c'est que je suis entré dans le gouvernement de sir Charles Tupper, après la déposition de sir Mackenzie Bowell.

Ce fait a besoin d'être expliqué.

Je suis entré à contre-coeur dans le cabinet. Au temps où l'hon. chef de l'opposition actuel devait former son cabinet, quelques-uns de mes amis personnels avaient à soutenir un procès pour libelle dans un pays étranger; ils firent appel à mes services et je volai aussitôt à leur secours.

Quelques-uns de mes amis d'ici m'avertirent qu'un nouveau cabinet était à la veille de se former et qu'il le serait avant mon retour. Je leur répondis que je ne m'en occupais pas.

Par accident, je rencontrai l'hon. chef de l'Opposition avant mon départ, et il me demanda quand je serais de retour; il me dit qu'il allait être appelé à former un cabinet et qu'il désirait que j'en fisse partie. Il voulait avoir mon consentement avant que je parte. Je lui répondis que je lui donnerais ma réponse par écrit le lendemain.

Voici cette lettre:

Ottawa, 26 avril 1896.

Cher sir Charles Tupper,

Relativement à notre conversation d'hier, au cours de laquelle vous avez déclaré que vous pouviez être appelé à former un cabinet durant mon absence au Nouveau-Brunswick, et désiriez savoir si je serais disposé à y entrer, j'ai étudié soigneusement la question et je crois opportun de vous adresser cette lettre, afin de définir clairement ma position.

Je suis entré dans le cabinet de sir John Macdonald en 1882, pour lui prêter tout le concours possible en ma qualité de représentant de l'élément Irlandais catholique, croyant ainsi obtenir pour les Irlandais catholiques une reconnaissance légitime de leurs droits: mais après avoir servi 14 années sous différents chefs conservateurs, je dois faire l'aveu humiliant de n'avoir pu obtenir justice pour les Irlandais catholiques, bien que peu d'Irlandais au Canada croient que ce soit de ma faute. Vous devez donc facilement comprendre qu'après 35 années de vie politique, je ne désire plus continuer le combat.

Vu, cependant, le principe soulevé par la loi remédiatrice, promise par sir Mackenzie Bowell, dont on ne peut douter de la sincérité, et que que votre administration est formée pour mener à bonne fin la même politique, particulièrement en ce qui concerne la question des écoles du Manitoba. Je crois de mon devoir de vous déclarer immédiatement que vous pouvez compter sur mes services, s'ils sont requis, mais en présumant que vous annoncerez clairement au nom de votre gouvernement, la présentation d'un bill remédiateur à la première session du nouveau Parlement.

J'attache la plus grande importance à cette claire énonciation de la politique du gouvernement sur cette question du bill remédiateur, à cause des difficultés qui se sont produites entre sir Mackenzie Bowell et une partie de son cabinet, au commencement de la dernière session, et qui ont empêché son adoption.

Je dois aussi mentionner qu'il est d'absolue nécessité, pour rendre conséquente la loi réparatrice, que la loi concernant les Terres du Dominion, soit amendée à la prochaine session, de manière à permettre au Gouverneur-Général en Conseil d'affecter une partie de ces terres au soutien des écoles séparées.

Vu les derniers événements, j'aimerais mieux ne pas retourner au département de la Marine et des Pêcheries, et comme c'est l'un des départements les plus importants que vous ayiez à votre disposition, je suis sûr que vous n'éprouverez pas de difficultés à m'offrir à la place le département des Postes.

Votre tout dévoué,

JOHN COSTIGAN.

M. Costigan parle alors de la fidélité et de la loyauté avec lesquelles il a supporté le gouvernement Tupper, s'opposant même à la déposition du vieux chef, que certains conservateurs voulaient opérer après la défaite.

Il parle ensuite de l'indépendance qu'il a toujours montrée, et il déclare qu'il est aussi pauvre aujourd'hui qu'au jour de son entrée dans la politique. Il fait allusion aux votes de M. Hughes en faveur du contrat du Yukon et de M. Pope en faveur du Drummond. La presse conservatrice ne leur a pas contesté leur indépendance; mais pour lui, ça n'est pas permis de voter selon son propre jugement.

Il attribue la défaite de l'hon. Peter White, à qui il paie en passant un tribut d'éloges, dans Brockville, aux attaques injustifiables de l'opposition du Yukon. Il explique son vote relativement au chemin de fer du Yukon et il déclare que sir Charles, après avoir approuvé le contrat, s'est fait faire la leçon par M. MacLean, ce qui explique sa conversion aux idées contraires.

"Un mot de plus, continue M. Costigan, et je finis. Quant à mon changement de front, à mes sympathies politiques et à mes principes politiques, ils sont bien connus par tout le pays. Je ne me suis jamais caché pour dire ma pensée.

"J'ai suivi sir John Macdonald, et je m'en glorifierai comme d'un honneur tant que je vivrai. J'ai suivi ses successeurs, ceux qui ont précédé l'hon. chef de l'opposition. Si sir John Macdonald ou ses successeurs étaient encore dans la vie active, je serais encore à leurs côtés, de quelque côté de la Chambre qu'ils se trouvassent, car je considérais cela un honneur de servir ces hommes, en qui j'avais confiance. Les temps sont changés. Si sir Mackenzie Bowell n'avait pas été piétiné, trahi et chassé du pouvoir quand il avait une forte majorité derrière lui, s'il était ici, aujourd'hui, je le supporterais, quand bien même il serait dans les froides régions de l'Opposition.

"Je ne parle pas au nom de sir Mackenzie Bowell, mais je parle de lui, et je dois dire que ce m'est une grande consolation, au milieu des attaques injustes, de savoir que je n'ai pas perdu l'estime et la confiance de ce digne vieillard.

"Quoique sir Mackenzie ait cru devoir rester identifié au parti conservateur, pour l'amour du vieux parti, je puis dire qu'il a aussi peu de confiance dans l'honorable monsieur avec lequel je viens de rompre que moi-même."

En terminant, M. Costigan déclare qu'il n'a pas frappé son dernier coup, et il propose l'ajournement de la Chambre.

Sir Charles Tupper, en prenant la parole, déclare que c'est avec le plus vif regret qu'il est témoin de la ligne de conduite adoptée par M. Costigan, non pour le parti conservateur, mais pour la dignité de cet homme et la position qu'a autrefois occupée l'honorable monsieur.

Il croit le temps venu de faire des déclarations qu'il doit et à lui-même et au pays.

C'est la première fois dans l'histoire parlementaire et de ce pays et de l'Angleterre, qu'on a l'exemple d'un Conseiller Privé qui vote contre son parti sur une question de la plus haute importance et pour le public et pour le parti, sans donner un mot d'explication, pour dire comment il se fait qu'ex-ministre et occupant un siège au premier rang de l'Opposition, il vote contre ses anciens collègues et son parti.

Je dis que le manque de courtoisie a été du côté de l'honorable monsieur.

Il a oublié qu'il devait en justice pour lui-même, en justice pour cette Chambre, et pour les usages parlementaires, fournir des explications, en agissant de la sorte. Je fus étonné, je le confesse; mais je gardai le silence. Je ne parlai de rien ni en cette Chambre ni au dehors, et quand on m'en parla, je m'efforçai d'excuser la conduite de l'honorable monsieur.

Ce ne fut que quand il déclara publiquement dans la presse de ce pays que sa conduite était basée sur le désir qu'il avait de se séparer des chefs du parti conservateur, parce que la politique qu'ils suivent n'est plus conservatrice, que je me sentis obligé de faire connaître au peuple intelligent de ce pays, les causes de la défection de l'honorable monsieur au parti qu'il a supporté si longtemps, pour se rallier à nos adversaires.

Quel est le caractère du vote? Je n'ai pas besoin de vous le dire. Je n'étais pas présent lorsque l'honorable monsieur (Costigan) fit son discours; mais le 2 avril 1897, l'honorable monsieur fit un discours qui créa beaucoup de surprise et d'étonnement. Dans ce discours il fit la déclaration inattendue qu'il ne devait rien au parti conservateur.

Un homme qui a siégé dans les conseils de ce parti, un homme qui durant de longues années a fait partie de tous les gouvernements conservateurs, et qui fait une déclaration semblable, montre par là qu'il est prêt à écouter les propositions de l'autre côté. Personne ne peut lire le discours, sans en arriver à cette conclusion.

M. l'Orateur, un fait remarquable s'est produit relativement à une question qui attire actuellement l'attention du comité des comptes publics et quand on aura examiné les faits, on découvrira une grave et importante raison de la conduite de l'hon. monsieur.

Personne ne ressent plus de sympathie pour lui et la malheureuse position où il s'est placé que moi-même. Il est obligé aujourd'hui de soutenir sa position et de dire au gouvernement: ne me regardez pas comme un ennemi. C'est significatif.

Mais, M. l'Orateur, quelle est l'occasion que l'hon. monsieur a choisie pour briser avec ce parti et voter contre lui? C'est dans une circonstance solennelle, où les traditions conservatrices lui faisaient un devoir de supporter son parti et de voter avec lui.

Quelle était cette occasion? C'était au moment où trois continents portaient les accusations les plus graves contre le gouvernement de ce pays. (M. Costigan) l'hon. monsieur a voté contre une motion demandant la nomination d'une commission royale pour s'enquérir de ces accusations; quand le gouvernement était convaincu de népotisme, quand des ministres étaient accusés d'avoir abusé de leurs positions, pour nommer des employés incompétents, Quand enfin, le gouvernement était mis en demeure d'expliquer sa mauvaise administration, qui avait causé un scandale énorme jusque dans les pays étrangers, l'hon. monsieur vient de l'avant pour protéger les officiers accusés des abus les plus scandaleux.

Pour la première fois, il s'allie ouvertement aux hommes qui ne veulent pas accorder une enquête à moins qu'elle ne soit conduite par l'onde de la femme du ministre, que la Chambre doit tenir responsable de tous ces scandales.

C'est une honte, de voir un ministre de la Couronne, accusé de menées les plus scandaleuses, choisir une personne si intimement liée à sa famille, pour faire une enquête à ce sujet. C'est une honte; c'est un scandale qui pèsera sur le gouvernement actuel tant qu'il n'adoptera pas une conduite différente pour régler cette importante question. Voilà en quelle circonstance l'hon. monsieur a déserté son parti.

J'ai écouté patiemment et avec intérêt tout à l'heure les raisons qu'il a données pour justifier les déclarations qu'il a faites à la presse.

C'est lui qui a manqué de courtoisie: il ne s'est jamais approché du parti auquel il était associé; il a fui le chef qui a toujours été courtois à son égard, il le sait, jusqu'au moment où il a pris son étrange attitude; même alors, j'ai laissé faire; de plus il déclare dans la presse de ce pays qu'il est forcé d'abandonner le parti conservateur, parce que le chef de ce parti n'est plus conservateur, et qu'il ne peut plus le supporter. J'attendais aujourd'hui avec impatience la justification de sa conduite; cependant il a repris son siège sans aborder le sujet; car il n'avait pas de preuves à son appui.

Mais, M. l'Orateur, il admet dans la lettre qu'il m'a écrite, qu'il a accepté d'entrer dans le cabinet que j'étais à former, énonçant en même temps ses principes et ses vues.

Il déclare dans cette lettre qu'il n'a jamais pu obtenir un juste traitement pour les Irlandais catholiques.

Cependant, il s'est levé en cette Chambre aujourd'hui, et a déclaré qu'il supporterait sir John Macdonald, qui est responsable, si quelqu'un doit l'être, de l'injustice avec laquelle les Irlandais catholiques ont été traités.

Si cette accusation tient debout, elle doit être portée contre sir John Macdonald, qui a été si longtemps au pouvoir, contre sir John Abbott, sir John Thompson, sir Mackenzie Bowell: mais non contre moi, qui n'ai pas eu l'occasion, comme Premier Ministre, de montrer que que j'aurais pu faire pour les Irlandais catholiques ou autres, comme l'hon. M. Costigan le sait. Il sait cela; car il a siégé assez longtemps à mes côtés dans le cabinet du Canada pour savoir que le premier juge Irlandais catholique qui soit monté sur le banc à la Nouvelle-Ecosse, a été nommé par moi. Il sait plus encore; il sait que le premier Lieutenant-Gouverneur Irlandais catholique qui ait jamais été nommé à la Nouvelle-Ecosse, l'a été par moi.

Il sait qu'en toutes occasions, depuis la première heure de ma vie publique jusqu'à aujourd'hui, personne n'a été plus désireux que moi de considérer toutes les questions, sans m'occuper des diversités de races ou de croyances, et de donner à chacun ce qui lui appartient dans la mesure de mes forces.

Que voyons-nous de plus?

L'hon. monsieur dit qu'il a fait ses conditions avant d'entrer dans le cabinet dont j'étais le chef. Il sait très bien qu'il n'avait pas de raisons d'imposer des conditions. Il sait que dans une crise importante, et alors que les intérêts des catholiques étaient en danger, sir Mackenzie Bowell lui-même, après mon refus d'avoir quoi que ce soit à faire avec les affaires de parti en ce pays, m'invita à entrer dans son cabinet; j'y entrai. Je fus nommé chef du parti conservateur en cette Chambre et je combattis, quoique faiblement, avec toute l'habileté et le courage que je possède. (Appl.)

Quelle est la position de l'honorable monsieur actuellement? Met-il en pratique les sentiments qu'il exprimait dans cette lettre? Se conforme-t-il aux conditions qu'il m'imposait, quand il déserte le parti conservateur, ce parti qui combattit et tomba la face tournée vers l'ennemi, en défendant les droits des catholiques de ce pays, pour s'allier aux hommes, au parti, au chef, qui, pour obtenir le pouvoir, a battu en brèche les justes réclamations de la minorité catholique, que le parti conservateur essayait de faire passer en cette Chambre.

Il sait qu'il (sir Charles) a parcouru le pays, proclamant ouvertement, que si le parti conservateur était remis au pouvoir, il présenterait une loi qui rendrait pleine justice à la minorité catholique du Manitoba.

L'hon. monsieur sait d'un autre côté, que le premier ministre actuel, quand il cherchait à obtenir le pouvoir, déclara solennellement au peuple de la province de Québec, que s'il était élu, il irait encore plus loin que moi. Voilà la position, et que fait l'hon. monsieur, il déserte ceux qui toujours, au pouvoir comme en dehors du pouvoir, sont restés fidèles au principe cardinal de rétablir les droits d'une minorité opprimée, et il s'allie aux hommes qui ont répudié leurs promesses, et empêché la minorité manitobaine d'obtenir ses droits.

Que voyons nous, encore? L'hon. monsieur voulait que l'acte concernant les terres du Dominion fut amendée. A-t-elle été amendée? L'hon. premier ministre a-t-il présenté une mesure pour subventionner également les écoles séparées? Non! et cependant il abandonne son parti sans être capable de critiquer un seul point de la politique suivie: et pourquoi? Pour se constituer le défenseur d'officiers corrompus, qui se sont dégradés par leurs abus de pouvoir. (Appl.)

Je sympathise avec l'hon. monsieur quoique nous soyons maintenant séparés, car je puis imaginer le combat intérieur que tout homme d'honneur, de principe et de caractère doit soutenir, pour en arriver à cette position.

Je comprends l'amertume de l'hon. monsieur, mais il s'est oublié lui-même, il a oublié l'intelligence du peuple de ce pays, quand il fournit des excuses de sa conduite, comme celles qu'il vient de donner. Maintenant, je défie l'hon. monsieur de me signaler, depuis mon arrivée au pays, un seul acte, qui soit contre le maintien des meilleures traditions conservatrices. Nos principes aujourd'hui sont les mêmes que par le passé; notre politique est la politique qui a fait le Canada ce qu'il est, et l'hon. monsieur le sait.

Sir Charles explique alors pourquoi on n'a pas attaqué MM. Hughes et Pope, relativement à leurs votes. C'est qu'il est permis à un député de différer d'avec son parti sur des questions importantes; mais non sur une question comme celle mise en avant par l'hon. M. Costigan.

Il exprime sa surprise de ce que l'hon. monsieur se soit rassis sans expliquer les insinuations qu'il a faites à propos de la prétendue tentative de le déposer comme chef et il termine en exprimant combien il lui a été pénible de remplir ce devoir.

M. John Ross Robertson (East Toronto) succède à sir Charles Tupper et montre toute l'inconséquence de la conduite de M. Costigan, puis la Chambre se forme en comité sur la résolution du Drummond.

Le débat est continué par MM. Russell, McLennan, sir Charles Tupper, l'hon. M. Blair, M. Bell, l'hon. M. Fielding, Morin et Brodeur (Halifax).

La motion est adoptée sans division, la séance est reprise, puis la Chambre est ajournée à 12.30 hrs.

ROSA BONHEUR

Elle est décédée hier matin à l'age de 77 ans

Paris, 26—Rosa Bonheur, le célèbre peintre d'animaux est morte ce matin à Fontainebleau, de congestion des poumons.

Mademoiselle Bonheur tomba malade lundi. Mardi la congestion pulmonaire se déclara et force lui fut de se mettre au lit. Mercredi on fit venir chez elle un docteur de Paris. Dès le commencement de sa maladie, on entretint de grandes craintes pour sa guérison vu son grand âge.

Rosa Bonheur naquit à By, près Moret, sur le canal Loing, il y a soixante et dix-sept ans. Fille du vieil artiste républicain, l'auteur de la "Marche aux chevaux", elle a acquis une grande renommée en France et par tout le monde.

Le goût de Rosa pour le dessin fut d'une précocité merveilleuse; ce fut pour elle dès l'âge de dix ans, une véritable passion. Frappé du talent de l'enfant, Bonheur, le père de la jeune artiste, devint son professeur. Elle fut pour son père, d'une affection et d'un dévouement sans bornes. C'est aux abattoirs qu'elle allait vaillamment faire cela plupart de ses études. En 1840, à l'âge de 18 ans, un tableau, Deux lapins fut très remarqué. En 1848, elle obtenait la médaille de première classe. Elle perdit son père en 1849. Le malade sentait sa vie s'éteindre; il demanda d'apporter devant lui, comme une précieuse relique, le dernier tableau de sa fille, son élève chérie. En revoyant cette belle page, "le Labourage nivernais", il eut comme un éclair de vie et, serrant les mains de son enfant qui pleurait à son chevet, il essaya de sourire; mais ses yeux se voilèrent et il se mit à pleurer.

C'est après cette grande épreuve, que Mlle Bonheur produisit toutes ces belles compositions qui mirent le comble à sa réputation.

Citons-en quelques-unes:

De 1841 à 1851: Chèvres et moutons. —Animaux dans un pâturage.—Le cheval à vendre.—Chevaux sortant de l'abreuvoir.—Un âne.—Les Trois mousquetaires.—Etudes d'étalons, etc.

1853—Marché aux chevaux.

1855—La Fenaison en Auvergne. — Mlle Bonheur habitait en pleine nature près de Fontainebleau. Les Anglais, en particulier, raffolaient de ses tableaux, c'est ce qui explique le nombre très restreint des oeuvres de ce peintre, en France. La critique a reproché à Mlle Bonheur une certaine affectation de virilité.

Rosa Bonheur était une femme particulière.

Elle était petite, basanée et ridée comme une paysanne. Ses cheveux gris, épais, étaient coupés court. Elle portait une blouse et une casquette de drap. A Paris elle portait toujours sur sa poitrine le ruban de la Légion d'Honneur que lui avait donné l'Impératrice Eugénie.

LA GUERRE

Serait-elle déclarée entre les Chinois et les Italiens

Londres, 27 — Le correspondant de Shanghai au "Daily Mail" dit que des ordres ont été envoyés de Pékin aux vice-rois et gouverneurs des provinces environnantes de mettre toutes les troupes sur pied de guerre, à cause de l'arrivée de six frégates italiennes dans le hâvre de San Mun. On croit aussi que les Chinois se proposent de chasser tous les Allemands de la péninsule Shan-Lung.

LA FIEVRE TYPHOIDE

Terrorise les gens de Dawson

Dawson, 15 avril, via San Francisco, 26 — Avec le retour du printemps, les craintes de pestilence et de mort se renouvellent à Dawson. Des mesures sanitaires ont été adoptées, mais nonobstant les précautions, les docteurs prédisent une étrange augmentation de cas de fièvre typhoïde, à cause des déchets amoncelés pendant l'hiver et qui encombrent maintenant les places publiques.

ESCARMOUCHES

Manille, 26 — Un parti d'éclaireurs des troupes américaines ont attaqué une troupe d'insurgés à Santa Rita, et les américains renforcés par le régiment de Dakota-sud, sous le commandement du brigadier général Funston, ont fait une lutte chaude.

Un lieutenant et cinq soldats américains furent blessés; dix insurgés furent tués et plusieurs furent capturés.

TERRIBLE EXPLOSION

Johnstown, Pa., 26 — Une terrible explosion a eu lieu hier sur les travaux de la Cambria Steel Coy. Trois journaliers ont été brûlés par l'explosion, et plusieurs personnes ont été blessées. Voici les noms des morts: George W. Incapher, de Strongstown, John C. Barrett, d'Albany et Charles Welter de cette ville.

MORT D'UN GENERAL ESPAGNOL

Manille, 26 — Le général Espagnol Montero qui était à bord du vapeur "Léon XIII" venant de Zamboanga, en route pour venir ici, est mort des blessures qu'il a reçues dans un engagement avec les Philippins à Mindanao.

TRIPLE LYNCHE

Hanston, Texas, 26 — Un message par téléphone de Bazzotte, annonce qu'un M. Jim Humphreys et ses deux fils, ont été trouvés pendus à une branche d'arbre. Humphreys demeure à deux milles ouest d'Athens.

Les détails de ce triple lynche n'ont pu être obtenus jusqu'à présent.

L'AFFAIRE DREYFUS

Le "Figaro" rapporte les déclarations de Dreyfus lui-même

Paris, 26 — Le "Figaro" oublie aujourd'hui quelques notes écrites par Dreyfus dans le cours des mois de novembre et décembre 1894, pendant qu'il attendait son procès. Voici en partie ce qui en est: "Durant les dix-sept jours qui ont suivi mon arrestation j'ai subi plusieurs examens. Un officier est venu un certain soir dans ma cellule avec son secrétaire. Il avait le regard dangereux et l'insulte à la bouche. Mon esprit étant fatigué, je ne pouvais en endurer davantage. Je leur ai toujours demandé quelles étaient les preuves de l'accusation portée contre moi. Sur ce, l'officier refusa de me les montrer et déclara que l'instrument qui servirait à démontrer la culpabilité de mon prétendu crime était une lettre. Je devins si furieux que je voulus me suicider. J'étais fou. Dans le cours de cette fièvre de folie, je pris mes draps et je me préparai à me pendre après mon châssis; mais j'ai réfléchi et j'ai cru que si je mourais comme cela, tout le monde me penserait coupable et que je devais vivre pour proclamer ouvertement mon innocence."

Dreyfus continue et exprime son étonnement d'avoir été arrêté et déshonoré, parce que des experts avaient déclaré que son écriture était semblable à celle de la fameuse lettre.

Tout le temps de l'enquête on lui a dit: "Vous êtes perdu! Rien ne peut vous sauver." Finalement, il fut averti, qu'il serait envoyé devant une cour martiale, car les présomptions de sa culpabilité étaient suffisantes. "Voilà ce qu'on avait fait de ces preuves accablantes qu'on prétendait avoir contre moi au commencement de l'enquête, qui étaient aujourd'hui changé en présomption. A cela, il avait répondu: "Je déclare qu'une monstrueuse infamie m'a été faite, que c'est un acte de lâcheté sans nom. Je n'ai pas eu affaire à des juges d'instruction, mais à des exécuteurs."

ELLE MEURT AVEC SON ENFANT

Montgomery, Minn., 26—Mme Frank Class a perdu la vie hier, en voulant sauver son enfant qui était tombé accidentellement dans un puits. Ce ne fut que deux heures après l'accident qu'on put porter secours aux infortunés.

Mme Class mourut aussitôt qu'elle fut retirée du puits. Son enfant était mort dans ses bras.

EXPLOSION ET MORT D'HOMMES

Philadelphie, Pa., 26 — Deux hommes ont été tués, l'un instantanément, l'autre est mort à l'hôpital ce matin, par l'explosion d'un cylindre à sécher dans les moulins de teintures de James Martin et Cie. Trois autres employés furent blessés. Une partie des murs furent démolis par la force de l'explosion.

Les dommages s'élèvent à environ $10,000.

RECETTES

NETTOYAGE DES GLACES ET VERRES DE VITRES

Voici deux recettes, bonnes l'une et l'autre, pour [illegible] l'essai permettront à nos lectrices de faire un choix en connaissance de cause:

1o Ordinairement on se sert, pour cet usage, d'un linge imbibé d'eau pure et on essuie avec une peau de chamoix. Mais souvent certaines macules résistent aux plus vigoureux lavages.

Si l'on veut charger un chiffon de blanc d'Espagne délayé dans du vinaigre, si adhérentes que soient les taches, elles disparaissent rapidement et l'on obtient une netteté absolue;

2o Faire une dissolution légère de cristaux de soude, en laver à froid les vitres et essuyer immédiatement.

VEAU A LA BROCHE ET AUX FINES HERBES

Prenez un morceau de veau que vous lardez de gros lardons assaisonnés de sel, poivres et fines herbes; mettez dans une terrine avec persil, ciboules, champignons, une feuille de laurier, thym, deux échalotes, le tout haché très fin et laisser mariner pendant trois heures; embrochez-le et mettez par-dessous tout son assaisonnement, deux feuilles de papier blanc bien beurrées, faites cuire à petit feu. Lorsque le veau est cuit, ôtez le papier, enlevez toutes les petites herbes qui tiennent au papier et à la viande et mettez-les dans une casserole avec un peu de jus, un filet de vinaigre, un petit morceau de beurre manié avec une pincée de farine, sel et poivre; faites lier sur le feu et servez sous votre rôti.

GATEAU AU CHOCOLAT

Cassez en morceaux mettez 125 grammes de bon chocolat et mettez-les ramollir près du feu; une fois ramolli, mêlez avec 60 grammes de [illegible] liquéfié. Mettez ensuite [illegible] d'oeufs, deux cuillerées de farine et 120 grammes de sucre en poudre. Le tout bien mêlé, ajoutez-y une tasse à café d'amandes pilées, puis trois blancs d'oeufs battus en neige; parfumez à votre goût. Faites cuire au four dans une tourtière beurrée et servez froid.

Essayez le Guérisseur des Cors Holloway. Il a enlevé dix cors, sans aucune douleur, sur les pieds d'une même personne. Ce qu'il a fait une fois, il peut le faire encore.

HOMMES FAIBLES

jeunes et vieux—Guérison permanente, assurée, de perte de vitalité—faiblesse, impotence, débilité, perte de mémoire, etc. 20 ans de succès en Europe. Ecrivez pour notre livre "Hommes Faibles," gratis sur demande.

PASTILLES du Dr JEAN

$1.00 le flacon. Par la malle, cachetés, franc de port

Seuls dépositaires: Cie Medicale du Dr. Jean

Adresse: B. Poste Boîte 187, Montreal, Can.

La Cie de Pharmacie Nationale

Importateurs et Fabricants de Produits Médecinaux, Chirurgicaux et Antiseptiques.

Edifice du Monument National

EDMOND GIROUX, Jr. MONTREAL

Qualité Extra...

Nos grandes importations de cheveux les plus beaux nous permettent de nous procurer des cheveux de qualité extra au même prix payé par les autres pour des cheveux inférieurs. C'est l'un des avantages qu'il y a d'acheter chez

J. PALMER & FILS

1745 Notre-Dame.

FEMMES ANXIEUSES

Si vous êtes menacées ou affligées de suppressions ou d'irrégularités, vous pouvez obtenir un soulagement immédiat et à peu de frais. Vous trouverez toutes les directions et informations nécessaires dans notre

LIVRE GRATIS

"Le Guide de la Santé" envoyé gratis sur réception de votre nom et adresse.

The Dr Wilson Medical Co., Box 117, Montreal.

25 CARTES DE VISITE

de fantaisie, avec votre nom imprimé, et une belle bague en or plaqué, pour faire connaître nos marchandises. Le tout pour 25c.

Watch Supply Co. 215 rue St-Jacques, MONTREAL. jno

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal Cour Supérieure

LA MINERVE

ABONNEMENT:
A Montréal . . . $4.00 par année
Hors Montréal . . $3.00 par année

LE MONDE CANADIEN

Edition hebdomadaire . . . $1.00 par an
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux.

Tout doit être adressé:

LA MINERVE
75 Rue St-Jacques, Montreal.

Téléphone Bell : Main 815.
Les abonnés qui changent de lieu de résidence sont priés de nous donner leur ancienne et leur nouvelle adresse.

MONTREAL, 27 MAI 1899.

LE DERNIER NUMERO

Avec le présent numéro "La Minerve" cesse sa publication.

Secondé par un groupe de conservateurs éprouvés nous avons fait ce qu'il était humainement possible de faire pour relever "La Minerve" et maintenir dans son rôle essentiellement patriotique ce vieil organe de ce qui fut le grand parti libéral-conservateur du Canada français.

L'hon. M. Berthiaume pour favoriser ces vues, a mis à notre disposition tous les efforts de son expérience et a consenti à publier, depuis le premier avril, le journal dans des conditions exceptionnellement avantageuses.

Il avait raison d'espérer que tous les éléments du parti profiteraient de cette occasion pour affermir le journal dont on a besoin si l'on veut songer sérieusement à la revanche. Rien n'a été fait dans ce sens et il nous a prévenu qu'il ne pouvait s'imposer de plus grands sacrifices du moment qu'il n'y a pas adhésion complète de tout le parti : il a raison, et il ne nous reste qu'à la remercier de ce qu'il a fait pour nous aider.

"La Minerve" disparaît donc et elle retourne à sir Adolphe Caron qui nous l'avait affermée avec les droits nécessaires pour en faire l'organe de tout le parti, le clairon du ralliement général et la cheville ouvrière de la réorganisation, dans le district de Montréal. Nous n'y avons pas réussi.

Où chercher la cause de l'insuccès ?

Est-ce notre insuffisance, est-ce l'inertie mortelle dont serait frappé le parti ?

Nous ne savons : le travail de ceux qui nous succéderont au journalisme conservateur, à Montréal, le dira.

Un parti uni étroitement autour d'un drapeau aimé, fort d'idées justes et populaires, peut encore se reformer ; mais ce n'est pas, croyons-nous, en rejetant au loin les institutions les plus vénérées de ce parti, comme "La Minerve" et en répudiant le nom même de libéral-conservateur porté par nos ancêtres politiques, que l'on se réconciliera les foules qui tendent de plus en plus à se former dans le moule de la démocratie.

Nous avons rencontré beaucoup de sympathies sur l'âpre chemin de la publicité quotidienne, sympathies dont nous resterons toujours reconnaissant.

A nos amis, nous disons : merci du fond du coeur ; à nos ennemis politiques, en nous séparant : "eh ! bien sans rancune" ; à nos amis... les autres, nous disons : bonne chance et nous vous sommes bien obligé de ce que vous nous débarrassiez de la lourde tâche de donner un organe au parti, qui réponde aux aspirations patriotiques des dévoués, des convaincus, et aux convoitises déjà toutes marquées des ambitieux.

Nous avons voulu être simplement Canadien, loyal à la Grande-Bretagne, au Canada, à sa constitution, à notre race, à nos institutions. Il fallait plus de souplesse, nous a-t-on fait remarquer, et une cour plus assidue aux étoiles filantes ou aux soleils levant.

Nous en sommes incapable et c'est avec un grand soulagement de coeur, encore une fois, que nous abandonnons cette tâche à de plus forts que nous.

Rien n'est encore décidé pour ce qui est du "Monde Canadien", mais tout nous laisse espérer que nous serons en état, dès la semaine prochaine, d'en continuer la publication ou d'entreprendre la publication d'une revue hebdomadaire qui sera un organe politique, dévoué aussi aux réformes municipales, au progrès agricole, et, dans tous les cas, absolument indépendant des organisations actuelles des partis.

G. A. NANTEL.

On s'y prend de toutes les manières possibles pour "puffer" le projet de loi Dandurand relatif à l'usure.

Tout le monde reconnaît les abus commis par les prêteurs à usure ; tout le monde les déplore. Mais ce n'est pas le bill du sénateur Dandurand qui apportera un remède efficace à ces abus.

La "Presse" au cours d'une étude raisonnée en fait voir tout le vide, toute l'inanité.

Le "Temps", journal ministériel d'Ottawa, ne semble pas prêt à s'emballer à cet égard et après avoir résumé l'article de notre confrère montréalais, il conclut en disant :

"Tel est l'avis de la "Presse" et telles sont aussi, nul doute, les leçons de l'expérience en plusieurs pays. S'il en est ainsi pourquoi le parlement ne passerait-il pas une toute petite loi, d'un seul et unique paragraphe, rédigée en ces termes :—

"Tout prêt fait à un taux de plus de dix pour cent par année, et tout prêt précédé, accompagné ou suivi d'une transaction, vente, contrat ou convention quelconque à l'aide d'un tiers ou autrement, ayant pour résultat de représenter un intérêt ou bénéfice de plus de 10 pour cent sur l'argent prêté ou sur la vente de l'article, sera nul et de nul effet, et le prêteur, le vendeur ou le tiers n'aura aucun recours en justice contre l'emprunteur, ni pour l'intérêt ni pour le capital."

Nous est avis, continue "Le Temps" qu'avec une loi de ce genre peu de personnes se risqueraient à prêter à plus que l'intérêt permis dans la loi. Peu de prêteurs, croyons-nous, s'exposeront à ne jamais revoir la couleur de l'argent qu'ils avancent.

LA BULLE DU JUBILE

Indiction du jubilé universel de l'année sainte 1900

Voici la traduction de la bulle d'indiction du jubilé, publiée à Rome le jour de l'Ascension :

LEON, EVEQUE
Serviteur des Serviteurs de Dieu.

A tous les Fidèles du Christ qui verront ces lettres, Salut et Bénédiction Apostolique.

A l'approche de la fin du siècle, dont Notre vie même mesure presque l'étendue, Nous avons décidé de prendre, d'après les traditions de nos ancêtres, une résolution qui profite au salut du peuple chrétien, en même temps qu'elle montrera comme le dernier vestige des sollicitudes que Nous n'avons cessé d'éprouver dans la fonction de ce suprême Pontificat.

Nous voulons parler d'un "grand jubilé", qui, dès longtemps, est entré dans les coutumes chrétiennes, qui a été sanctionné par la prévoyance de Nos prédécesseurs, et que, traditionnellement, nos pères ont nommée l'"Année Sainte", tant parce qu'elle est accompagnée d'un plus grand nombre de cérémonies saintes, que par la plus grande abondance des moyens qu'elle fournit pour corriger les moeurs et pousser les âmes à se renouveler par la sainteté.

Nous-même fûmes témoin en notre jeunesse des grands résultats opérés pour le salut par le dernier qui ait été célébré solennellement, sous le Pape Léon XII ; en ce temps où Rome était, pour la religion publique, un théâtre très grand et très sûr. Notre mémoire Nous rappelle encore sous les yeux la foule des pèlerins et la multitude se répandant à travers les plus augustes églises, en bataillons rangées ; les missionnaires apostoliques prêchant en public, les plus célèbres endroits de la Ville Eternelle résonnant des louanges divines, et le Souverain Pontife, entouré d'un grand nombre de cardinaux, donnant, sous les regards de tous, des exemples de piété et de charité.

Or, les souvenirs de ce temps reportent plus tristement nos esprits, par la comparaison, au temps d'aujourd'hui, car ces choses dont nous parlons et qui, quand elles peuvent se produire sans obstacle à la lumière de la cité, nourrissent merveilleusement, d'ordinaire, et excitent la piété populaire, aujourd'hui, l'état de la ville ayant changé, il n'y a plus aucune liberté de les faire, ou bien cette liberté dépend du caprice d'un étranger.

Quoi qu'il en soit, Nous avons confiance que Dieu, qui vient en aide aux desseins salutaires, accordera un cours prospère et sans obstacle à la décision que Nous avons prise pour sa grâce et sa gloire. En effet, que désirons-Nous, et que voulons-Nous ! Uniquement que les hommes, dans toute la mesure de Nos efforts, deviennent plus sûrs de leur salut éternel et, à cette fin, qu'on puisse appliquer aux maladies de l'âme les remèdes que Jésus-Christ a voulu mettre en Notre pouvoir.

Et cela, ce n'est pas seulement la charge apostolique, mais c'est la considération de ce temps qui semble absolument le demander de Nous.

Non pas que ce siècle soit stérile en fait de bonnes actions et d'oeuvres chrétiennes dignes d'éloges ; au contraire, ils abondent, grâce à Dieu, les plus excellents exemples, et il n'est aucun genre de vertus si élevé soit-il, ou si ardu, dans lequel Nous ne voyions exceller un grand nombre de fidèles, car la religion chrétienne possède une sève divine, inépuisable, et perpétuelle pour créer et alimenter les vertus. Mais, si on jette les yeux d'autre part, quelles ténèbres, quelle erreur, quelle innombrable multitude de gens se ruant à leur perte éternelle ! Nous sommes principalement opprimé par la douleur chaque fois qu'il nous vient à l'esprit de songer à la grande quantité de chrétiens qui, abandonnés à la licence de la pensée et du jugement, et absorbant à satiété le venin des mauvaises doctrines, corrompent chaque jour en eux-mêmes l'inappréciable don de la foi divine. D'où le mauvais support de la vie chrétienne, et la corruption grandissante des moeurs ; d'où l'aspiration ardente et insatiable pour les plaisirs des sens, avec toutes les sollicitudes et les pensées détournées de Dieu et fixées à la terre. A peine peut-on dire quelle influence pernicieuse, sortant de cette source abominable, s'exerce sur ce qui constitue les fondements même des Etats. Car les esprits en révolte, les mouvements et les troubles des passions populaires, les périls aveugles, les crimes tragiques, si l'on veut en chercher la cause, que sont-ils autre chose qu'un combat illégal et effréné pour s'emparer et jouir des choses mortelles !

Il importe donc à la vie publique comme à la vie privée, que les hommes soient avertis de leur devoir, que les coeurs endormis par l'oubli soient réveillés, et que le souci du salut soit rappelé à tous ceux qui, puisque à chaque heure, courent témérairement le risque de périr, et de perdre par insouciance ou par orgueil les biens célestes et immuables, les seuls pour lesquels Nous sommes nés. Or c'est à cela que tend souverainement l'année sainte : de fait, pendant tout ce temps, l'Eglise, agissant comme une mère qui ne se rappelle que douceur et miséricorde, s'applique, par tous les moyens et avec tout le zèle possibles, à ramener au bien les inspirations humaines, et à effacer les défaillances de chacun par la pénitence, cette correctrice de la vie. Dans ce but, elle s'efforce, par des prières multipliées et des instances redoublées, de fléchir la majesté de Dieu outragée, et d'arracher au ciel l'abondance des dons divins ; et, ouvrant largement les trésors de grâces, dont la dispensation lui est connée, elle appelle à l'espoir du pardon l'universalité des chrétiens, et se consacre entièrement à vaincre les volontés rebelles par un surcroît d'amour et d'indulgence. De tant d'efforts, pourquoi n'attendrions-Nous pas des fruits abondants, s'il plaît à Dieu, et appropriés à l'heure présente ?

Ce qui ajoute à l'opportunité de la chose, ce sont certaines solennités extraordinaires dont Nous croyons que l'annonce s'est suffisamment répandue et qui serviront d'une certaine manière à consacrer la fin du dix-neuvième siècle et le commencement du vingtième. Nous voulons parler des honneurs qui doivent être rendus, dans le même temps, à Jésus-Christ Rédempteur.

C'est pourquoi Nous avons largement loué et approuvé ce beau dessein, dû à la piété privée. En effet, que pourrait-on faire de plus saint et de plus salutaire !

Tout ce que l'homme doit désirer, aimer, espérer, rechercher, n'est-il pas tout entier dans le fils unique de Dieu, qui est "notre Salut, notre Vie, notre Résurrection ?" Vouloir l'abandonner, c'est vouloir absolument périr.

C'est pourquoi, encore que jamais ne se taisent, mais soient au contraire partout en vigueur, l'adoration, la louange, l'honneur, l'action de grâces qui sont dûs à Notre-Seigneur Jésus-Christ, cependant ni les actions de grâces ni les honneurs ne peuvent être si grands qu'on n'en doive de plus grands et de plus nombreux encore.

En outre, Ils sont nombreux ceux qui, de notre temps, sont oublieux et ingrats et qui sont habitués à répondre par le mépris à la miséricorde divines et par des injures à ses bienfaits. A n'en pas douter, la vie d'un grand nombre, si opposée à ses lois et à ses préceptes, est, par elle-même, le témoignage d'un esprit ingrat et mauvais. Et que dire, quand on songe que, dans ces derniers temps, l'on a vu se renouveler plus d'une fois le crime d'Arius contre la divinité de Jésus-Christ ? Courage donc, vous tous qui, par ce projet nouveau et si beau, avez fourni un aliment à la piété populaire. Mais il faut l'exécuter de manière à ce qu'il ne s'ensuive aucun obstacle au cours du jubilé et à l'ordre des solennités fixées.

Dans cette prochaine manifestation de la foi et de la religion des catholiques, il faudra que l'on ait cette intention de détester tout ce qui, à notre souvenir, a été dit et fait par les impies et de réparer publiquement les injures qui ont été publiquement faites à la divine majesté de Jésus-Christ.

Or, pour aller au fond, chacun sait que le genre de satisfaction le plus désirable, le plus efficace, le plus clair, celui qui porte le mieux la marque de la vérité, c'est de se repentir du mal que l'on a fait, et, après avoir implorée de Dieu la paix et le pardon, de s'exciter avec plus de ferveur aux devoirs imposés par les vertus, ou à y revenir, si on les a quittés.

Or, étant données les facilités, dont Nous avons parlé au commencement, et qui sont offertes par cette année sainte, il apparaît de nouveau combien il importe et il est nécessaire que le peuple chrétien se mette à l'oeuvre avec la plénitude de l'espérance et du courage.

C'est pourquoi, élevant les yeux au ciel et ayant supplié ardemment le Dieu riche en miséricorde de vouloir bien être favorable à Nos voeux et à Nos résolutions, et d'éclairer de sa vertu l'esprit des hommes en même temps qu'exciter leur coeur, Nous, à l'exemple de Nos prédécesseurs et sur l'avis de Nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et de la Nôtre, en vue de la gloire divine, du salut des âmes ci pour le profit de l'Eglise, Nous annonçons, promulguons et voulons que soit tenu pour annoncé et promulgué un grand Jubilé universel, qui commencera dans cette sainte ville de Rome aux premières vêpres de la Nativité du Seigneur de l'an 1899, et qui finira aux premières vêpres de la Nativité du Seigneur de l'an 1900.

Durant le cours de ce Jubilé, à tous les fidèles de l'un et l'autre sexe, vraiment contrits et qui, après s'être confessés et avoir reçu la sainte communion, auront pieusement visité la basilique des bienheureux Pierre et Paul, de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie Majeure au moins une fois par jour, pendant vingt jours consécutifs ou à des jours espacés, soit naturels soit ecclésiastiques, comptés depuis les premières vêpres d'un de ces jours jusqu'au plein crépuscule du jour suivant, s'ils sont citoyens de Rome ou résidants et s'ils sont venus en pèlerins, pendant dix jours au moins comme dessus, et qui là auront prié Dieu avec ferveur pour l'exaltation de l'Eglise, l'extirpation des hérésies, la concorde des princes catholiques et le salut du peuple chrétien, Nous accordons et octroyons miséricordieusement dans le Seigneur l'indulgence plénière, la rémission et le pardon de leurs péchés.

Et comme il peut arriver à plusieurs, empêchés qu'ils seront par la maladie ou quelque autre motif légitime, soit à Rome, soit en voyage, de ne pouvoir, malgré leur vif désir, remplir tout ce qui a été prescrit ci-dessus, ou de ne pouvoir en remplir qu'une partie, Nous accordons, selon Notre pouvoir, en Notre-Seigneur, à leur bonne et pleine volonté, de participer à l'indulgence et à la rémission dont il est parlé ci-dessus, comme s'ils avaient réellement visité aux jours fixés par Nous les basiliques dont Nous avons parlé, pourvu que, vraiment repentants et absous au sacrement de pénitence, ils se soient nourris de la sainte communion.

Pour vous, chers fils, à qui, où que vous soyez, il est facile d'être présents à Rome, elle vous appelle tendrement dans son sein. Mais, en ce temps sacré, il convient qu'un catholique, s'il veut être conséquent avec lui-même, ne se comporte pas à Rome autrement que dans la compagnie de la foi chrétienne.

Aussi doit-il nommément s'interdire les spectacles intempestifs des choses légères ou profanes, et tourner plutôt son esprit vers ceux qui inspirent la religion et la piété. Or, ce qui donne surtout cette impression, si on considère les choses de haut, c'est le caractère natif de la ville, et son empreinte divine que nul calcul humain, que nulle force ne saurait changer.

En effet, Jésus-Christ, le Sauveur du genre humain, a choisi et s'est consacré la ville de Rome, seule entre toutes pour des fonctions plus élevées que les choses humaines. C'est là que, non sans une longue et secrète préparation, il a placé le domicile de son empire ; c'est là qu'il a ordonné d'établir le siège de son Vicaire pour la perpétuité des temps ; c'est là qu'il a voulu que fût saintement et inviolablement conservée la lumière de la doctrine céleste, et c'est de là que, comme d'une tête et d'une source très auguste, il a voulu qu'elle fût propagée dans toutes les terres lointaines, de telle sorte que celui-là se séparât du Christ lui-même qui se séparait de la foi romaine.

Et ce qui accroît encore cette sainteté, ce sont les monuments très anciens de la religion, l'incomparable majesté des églises, les tombeaux des princes des apôtres, les hypogées des héros que furent les martyrs. Qui voudra droitement écouter les voix de toutes ces choses sentira certainement qu'il voyage non dans une ville étrangère, mais dans la sienne propre et, par la grâce de Dieu, il s'en ira meilleur qu'il n'était venu.

Or, afin que ces Lettres arrivent plus facilement à la connaissance de tous les fidèles, Nous voulons que les exemplaires, même imprimés, pourvu qu'ils portent la signature de quelque notaire public et le sceau d'une personne ayant une dignité ecclésiastique, obtiennent la même confiance que si elles avaient été exhibées et montrées dans l'original.

Que personne donc ne se croie permis d'enfreindre cette page de Notre indiction, promulgation, concession et volonté, ou de s'y opposer par une audace téméraire. Que si quelqu'un avait la présomption de commettre cet attentat, qu'il sache que, de ce fait, il encourrait l'indignation du Dieu tout-puissant et de ses saints apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, le cinq des ides de mai, en la vingt-deuxième année de Notre Pontificat.

C. Card. ALOISI MASELLA,
Pro-dataire.

A. Cardinal MACCHI.
Visa
De la Curie, J. des vicomtes
d'AQUILA.

Lieu ✠ du sceau de plomb
Enregistré à la secrétairerie des Brefs.

L. CUGNONI.

L'an de la Nativité de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le onze mai, en la fête de l'Ascension de Notre Seigneur, en la vingt-deuxième année du pontificat de Notre très Saint-Père et Seigneur en Jésus-Christ Léon XIII, Pape par la divine Providence, j'ai lu et solennellement publié ces lettres devant le peuple, dans l'atrium de la sainte basilique vaticane.

Moi, JOSEPH des vicomtes
d'AQUILA,
Abréviateur de la Curie.

LA POLITIQUE RUSSE ET LA FINLANDE

Nous avons signalé, ici même, les incidents survenus dernièrement dans les rapports entre le gouvernement impérial russe et le grand-duché de Finlande, et qui ont soulevé, dans ce dernier pays, des protestations fort vives.

Sans revenir aujourd'hui sur des détails dont nos lecteurs se souviennent sans doute, je voudrais essayer de dégager impartialement l'ensemble de la question, préciser la situation vraie de la Finlande et voir si cette situation examinée de sang-froid, ne permettrait pas de trouver à la crise actuelle une solution relativement satisfaisante.

Pour comprendre la politique de la Russie à l'égard de la Finlande, deux choses sont à considérer : les textes constitutionnels, d'une part ; et, d'autre part, les tendances et les traditions. Des textes, je dirai peu de chose, car leurs dispositions essentielles ont été fréquemment citées : il suffit de se rappeler, du reste, que l'empereur Alexandre Ier, ayant conquis la Finlande sur les Suédois, ne l'annexa pas brutalement, mais réunit à Borgo, au commencement de 1809, une Diète qui le reconnut comme grand-duc et à laquelle il remit une Déclaration où il prenait l'engagement de maintenir les lois fondamentales du pays. Celles-ci se trouvaient être naturellement les lois suédoises, la Constitution de 1772 modifiée par l'"Acte d'union et de sûreté" de 1789. La Finlande se trouva dès lors placée sous la domination des empereurs de Russie, mais dans une situation très spéciale, puisqu'elle possédait une Constitution véritable. Les avantages qu'elle retirait de ce chef furent augmentés encore au cours du siècle ; pour ne citer qu'un exemple, la réunion de la Diète n'était pas obligatoire dans le principe, si bien qu'Alexandre Ier postérieurement à 1809, et Nicolas Ier pendant toute la durée de son règne, se dispensèrent de la convoquer. Alexandre II en agit autrement, et, par une loi de 1869, établit la périodicité des sessions.

Je ne veux pas entrer ici dans des discussions qui ont été soulevées sur la nature exacte des relations ainsi établies entre l'empire et le grand-duché. Peu importe, je crois, de déterminer si l'union est "personnelle" ou "réelle" ; de telles subtilités juridiques ne peuvent avoir, dans les applications pratiques, qu'une importance des plus minimes. Remarquons simplement que la Finlande jouit incontestablement d'une situation privilégiée et qui ne se manifeste pas simplement par des avantages constitutionnels, mais finit par aboutir à des détails parfois bizarres : ainsi, les Finlandais jouissent dans tout l'empire des avantages et privilèges des sujets russes ; les Russes, en Finlande, ne sont pas sur le même pied que les Finlandais. Cette situation toute spéciale est l'oeuvre des souverains russes, puisque ce sont eux qui ont créé et développé l'autonomie ; elle n'en a pas moins provoqué en Russie des susceptibilités et des appréhensions d'autant plus vives que l'on ne s'y rend pas toujours un compte bien exact des sentiments des Finlandais. Lorsque le gouverneur général actuel arriva à Helsingfors, il s'en fut visiter une école russe de jeunes filles. Son étonnement fut grand en apprenant que maîtresse et élèves vivaient en très bons termes avec la population, et que l'établissement lui-même était subventionné par la municipalité et par l'Etat finlandais. Ce seul fait prouve que certains hommes d'Etat russes se méprennent souvent sur le réel état d'esprit des Finlandais dont ils exagèrent parfois le patriotisme local au point d'y vouloir découvrir une hostilité véritable contre l'empire. Mais, justifiées ou non, ces opinions renforcent les défiances que l'on a à l'égard du pays constitutionnel. De là, le désir venu, peu à peu, de russifier la Finlande : de là, une série de mesures administratives destinées à unifier certains services ou à favoriser la diffusion de la langue russe : de là aussi, je crois, les faits qui ont provoqué le débat présent. Il s'agit, — nos lecteurs s'en souviennent, je pense, — d'un ukase publié le mois dernier et dans lequel l'empereur fixe les règles à suivre désormais pour l'étude et la promulgation des lois intéressant l'ensemble de l'empire "y compris le grand-duché de Finlande." Ces règles nouvelles sont en contradiction formelle avec les principes essentiels de la Constitution locale ; Nicolas II avait cependant pris à son avènement l'engagement de la respecter. Mais l'autocrate tout-puissant est, on le sait, au-dessus de toutes les lois et de tous les engagements. Les franchises finlandaises n'ont pu être qu'un don gracieux de ses prédécesseurs ; s'il estime que les circonstances en nécessitent le retrait, rien ne saurait l'obliger à les maintenir.

Tel est le point de vue russe, les Finlandais eux, pensent autrement. Ils ne peuvent comprendre, — la chose va de soi, — la petite mauvaise humeur que leur situation particulière et privilégiée inspire aux panslavistes de diverses nuances, et ne voient aucun mal à être Finlandais avant tout, puisqu'ils ne se mettent pas en état d'insurrection contre la Russie. Observateurs fidèles des lois, toujours et loyalement dévoués à leur souverain, leur conscience ne leur reproche rien ; enfin, leur pays jouissant, depuis des siècles, sous la domination suédoise ou sous la domination russe, d'un régime constitutionnel, rien d'étonnant à ce qu'ils se fassent des pouvoirs du souverain une idée différente et que leurs franchises, solennellement garanties, leur apparaissent comme intangibles. Les mesures qui viennent d'être prises contre eux leur semblent donc injustes autant qu'injustifiées et le coup d'autant plus rude qu'il les atteint dans leurs sentiments les plus respectables.

Les Finlandais protestent donc en ce moment contre les rigueurs dont ils viennent d'être l'objet. Suivant leurs idées, qui ne sont, au fond, que nos idées occidentales, ces protestations sont assez légitimes ; elles sont, en tous cas, parfaitement naturelles et je suis persuadé que les hommes d'Etat russes qui ont inspiré ou exécuté les décisions récentes auraient été surpris de ne les point voir se produire. Reste à savoir si ces protestations ont une chance quelconque d'être entendues en haut lieu. La chose est difficile à dire ; mais on doit espérer, en tous cas, que le conflit moral qui vient d'être provoqué ne se prolongera pas ; une solution amiable et apaisante est à souhaiter, dans l'intérêt des deux parties. L'avantage qu'y trouverait la Finlande est évident ; celui qu'en retirerait la Russie n'est pas moins certain. L'autonomie créée en 1809 ne lui a jamais valu de difficultés véritables ni même d'ennuis bien sérieux ; il y aurait assurément des inconvénients plus graves à donner à une population jusqu'à présent très dévouée à la dynastie des motifs ou des prétextes de désaffection et à risquer de créer, dans l'empire même, un nouveau foyer d'agitations dissimulées et de sourdes revendications.

Le gouvernement russe, je l'indiquais tout à l'heure, n'est pas toujours très exactement informé des choses de Finlande. Une fois renseigné, il ne voudra peut-être pas persévérer dans la voie où il s'engage et les Finlandais ont donc raison d'en appeler, de l'empereur influencé par des rapports erronés, à l'empereur mieux éclairé. Mais, tout en leur souhaitant le succès, on ne peut s'empêcher de se demander si les procédés qu'ils emploient sont les meilleurs. Une Adresse signée de 523,000 noms a été envoyée à l'empereur par une délégation de 500 personnes : manifestation imposante et digne, à coup sûr, mais peu conforme aux idées russes, incapable, dès lors, d'agir efficacement et condamnée d'avance à être interrompue par la police, — ce qui eut lieu en effet. Puis, les expressions mêmes couramment employées à l'heure actuelle ne semblent pas des plus adroites. Supposer que le tsar reviendra purement et simplement sur sa décision et rapportera son ukase est une simple chimère : ces choses-là sont impossibles en fait. Assurés de ne pouvoir tout obtenir, les Finlandais feront donc sagement de ne viser qu'une satisfaction partielle. L'ukase, je l'ai dit, supprime la Constitution finlandaise en établissant un régime nouveau pour les affaires communes au grand-duché et à l'empire. Il demeure entendu, — le gouverneur, général Bobrikoff, l'a formellement déclaré dans une interview, — que le grand-duché resterait maître de son administration intérieure. Mais qu'entendre au juste par administration intérieure et par affaires communes ?

L'empereur ne l'a pas précisé ; les termes dont il s'est servi sont fort vagues, et il faudra de toute nécessité que la question soit élucidée. C'est, je crois, sur cette définition de mots que devraient se concentrer tous les efforts. Il va de soi, en effet, que le domaine des affaires communes étroitement délimité, l'atteinte portée aux lois fondamentales s'atténuerait beaucoup dans la pratique ; elle se justifierait même parfaitement en équité, sinon en droit strict, car on conçoit des cas où l'empereur ait besoin de prendre directement des décisions s'appliquant à tous ses Etats. D'autre part, en maintenant l'ukase, mais en le précisant par un commentaire indispensable, je le répète, le gouvernement impérial donnerait satisfaction aux aspirations de sujets très fidèles, dans ce qu'elles ont de pratiquement légitime, sans, néanmoins, céder à des manifestations de l'opinion publique : son prestige ne serait donc aucunement atteint. Peut-être serait-il possible de trouver d'autres solutions encore, acceptables pour le grand-duché et pour l'empire ; c'est affaire aux hommes d'Etat de les rechercher et de les étudier. Nous autres Français qui n'avons jamais marchandé nos sympathies à tous les peuples placés sous la souveraineté des tsars et particulièrement aux Finlandais, nous ne pouvons que souhaiter de voir une solution honorable et pacificatrice intervenir le plus rapidement possible.

CHRISTIAN SCHEFER

Bienfaiteur de l'Humanité

Société Coopérative de Bienfaisance

Achetez un certificat 10c pour aider à bâtir une maison pour retirer les infirmes, les pauvres, les indigents qui n'ont aucun abri, qui sont bien souvent obligés d'aller demander aux cours de justice d'en prendre soin. Pour 10c vous aiderez à bâtir pour mettre à l'abri ces misérables sans gîte. N'oubliez pas que les certificats pour le 22 mai sont bons pour le 15 juin, puisque le tirage est remis. Hâtez-vous de vous en procurer dans tous les dépôts de la cité et de la campagne. On demande agents. 315 St Denis. F. X. Lessard, secrétaire. 224-1

Un homme heureux

L'homme heureux c'est celui qui emploie le BAUME RHUMAL pour chasser son rhume.

Certitude

L'amour est trompeur, l'amitié incertaine, la fortune capricieuse, l'ambition décevante. Que nous reste-t-il donc sur quoi nous puissions compter sans crainte d'être déçus ? Les belles représentations du Parc Sohmer où l'esprit est complètement absorbé et les idées noires disparaissent. Vous n'avez qu'à choisir, soit l'après-midi à 3 heures ou le soir à 8 heures. A moins que vous n'assistiez aux deux représentations, comme plusieurs personnes de bon goût, du reste. 224-1

Cours d'Art Gratuits

"The Canadian Royal Art Union, Limited", de Montréal, Canada, offre des cours d'art gratuits aux personnes qui les désirent.

Ces leçons comprennent la leçon et la peinture d'après nature morte, modèles, et pour illustrations de "magazines".

Ces leçons sont absolument gratuites et l'on peut en tout temps présenter sa demande d'admission.

"The Canadian Royal Art Union Limited," a été fondée dans le but d'encourager l'art et de distribuer des oeuvres d'art à chacun de ses tirages mensuels qui ont lieu le dernier jour de chaque mois.

"THE CANADIAN ROYAL ART UNION LIMITED",
238 et 240 rue Saint-Jacques, Montréal.

PROCHAIN TIRAGE
MERCREDI, LE 31 MAI

The Promotive of Arts .....Association, Ltd.

48 RUE ST-LAURENT.

Incorporée par lettres patentes, 7 Oct. 1898.
Distribution de Tableaux et d'Objets d'Art tous les mercredis.

BILLETS—10 et 25 cents.
Agents demandés 1-an

Hotel Bout de l'Ile. Taux spéciaux sur le parcours du Chemin de Fer Belt Line pour pensionnaires d'été. dp

L. C. de Tonnancour

Tailleur Fashionable Pour Dames

8, Cote St Lambert

Qualités : Les Meilleures !
Prix : Les plus Bas !

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montreal. 27 Mai 1899

Vêtements d'été pour Hommes et Petits Garçons.

L'assortiment du Gros Magasin de vêtements d'été pour hommes et petits garçons dépasse de beaucoup les genres des saisons précédentes. Sur toutes les tables l'une après l'autre, se voient de hautes piles de ce que l'on considère comme genre acceptable de vêtements pour l'été et les prix sont de beaucoup plus bas que ceux demandés ordinairement pour des genres plus communs.

Blouses d'Eté pour Petits Garçons

Les vêtements frais pour petits garçons sont une nécessité, et le Gros Magasin en a un assortiment qu'il offre à des prix étonnamment bas. Voici des vêtements spéciaux pour porter maintenant.

140 paires de pantalons en tweed diagonal, doublés partout, grandeurs 22 à 28, pour petits garçons. Spécial 40c la paire.

Blouses pâles pour l'été, rayées bleu et gris, pour petits garçons, 44c.

Blouses d'été bleu marin avec grand collet de matelot, pour petits garçons, 50 cts.

Blouses en galatea fort rayées blanc et bleu, pour petits garçons, depuis 70c.

Costumes de Bicyclistes pour Hommes

Des centaines de ces splendides costumes de bicyclistes ont fait honneur aux amateurs le jour de la Fête de la Reine. Jamais auparavant il n'y avait eu un tel engouement pour un article.

Costumes de bicyclistes pour hommes et jeunes hommes, en bon tweed disponible avec toutes les dernières améliorations, ne peut être trouvé à moins de $4.50. Spécial $2.95.

Splendide costume de bicycliste en tweed d'effet écossais, bon et élégant, genre imperméable, $4.35.

Sous-Vêtements d'Eté

Pour hommes. Tout ce qui est vraiment appreciable dans les sous-vêtements d'hommes est ici. Chaque vêtement est fait d'après nos ordres spéciaux en différentes grandeurs et de fines filées spéciales.

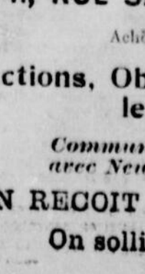

Corps ou caleçons en fil double Balbriggan, fini spécial, toutes grandeurs. 38c chaque.

Corps et caleçons légers en laine naturelle pour l'été, doux et flexibles, pour hommes. Spécial depuis 62c chaque.

Sous-vêtements blancs en mérino anglais de pure laine filée, bien faits. Spécial $1.70 chaque.

Vêtements d'Eté pour Hommes

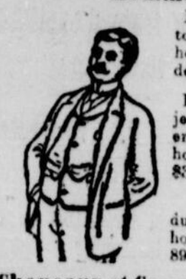

Habillements en toile crash, pour hommes. Spécial depuis $3.10.

Habillements de jeux de Tennis, en flanelle, pour hommes, depuis $3.00.

Pantalons en duck blanc, pour hommes. Spécial 89c.

Chapeaux et Casquettes pour Petits Garçons

Vous ne pouvez faire un mauvais marché en achetant vos Chapeaux et Casquettes chez Carsley. La qualité et le genre comptent avec chaque chapeau vendu.

Casquettes pour Petits Garçons

Casquettes Varsity, en Tweed, pour petits garçons, 9c chacune.

Casquettes Varsity, en Serge bleu-marin, pour petits garçons, spécial 14c.

Cravates d'Hommes

La mode pour les cravates d'été pour hommes sera exposée pour la première fois aujourd'hui, excellents articles à 15 à 20 p.c. meilleur marché qu'aux autres magasins.

150 douzaines de cravates qui se lavent, genre Club, et en mille jolis dessins. Spécial, 25c la doz.

96 douzaines de cravates Windsor pour garçons en nouveaux patrons Tartan, aussi de couleurs unies, prix spéciaux, 23c et 31c chaque.

Commandes par la malle remplies avec soin.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE
Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL —184 à 194 St Jacques

Légers pour l'Eté, Chapeaux de Paille et de Feutre, Casquettes de Tweed pour Bicyclistes, Gilets Légers pour l'Eté. Costumes de Bicyclistes Rigby. Bas Légers, Bas pour Golf et Sweaters, Chemises et Cravates les plus nouvelles. Aux plus Bas Prix qu'on puisse payer les meilleures marchandises, essayez.

JOHN W. REID & CIE, CHAPELIERS et BONNETIERS
Angle des rues Ste-Catherine et Bleury.

SŒUR : POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Quand, pour presque rien, vous pouvez vous guérir promptement et pour toujours.

SI VOUS ÉPROUVEZ une sensation d'accablement de craintes et de larmes, des douleurs au dos ou au ventre, des douleurs de tête, du dos, de la faiblesse générale et de dyspepsie, si vous êtes si simple et si facile que ce serait vraiment folie de continuer à souffrir quand vous pouvez si aisément vous guérir. Lisez ce que madame Noël Tarte dit de mon traitement. Malgré que ce soit contre mon habitude de publier des certificats à la sollicitation pressante de Mme Tarte, je publie ce qu'elle m'écrit parce qu'elle veut se joindre à moi pour soulager les femmes malades et en faire bénéficier l'humanité souffrante.

MADAME JULIA C. RICHARD, ST LIBOIRE, QUE., le 11 Mars 1899.

Chère Amie :—C'est un devoir et un plaisir pour moi de vous informer qu'une boîte de vos pastilles m'a complètement guérie de faiblesse générale et de dyspepsie. Je lisais il y a quelque temps une annonce dans le journal à propos de votre traitement et je résolus de vous écrire. J'en obtins les résultats. Je recommanderai votre traitement à toute femme souffrante d'anémie ou des faiblesses particulières à mon sexe. Je vous donne liberté entière de publier cette lettre et de vous servir de mon nom. Votre amie sincère, MME NOEL TARTE.

MON LIVRE ET MES CONSEILS SONT DONNES GRATUITEMENT.

Mme JULIA C. RICHARD,
Boite B

CHOSES FEMININES

LA MODE A PARIS

La question des robes collantes est si importante dans la mode que je veux encore vous en parler aujourd'hui, mes chères lectrices. Si je vous disais que je les trouve ridicules, inconvenantes surtout, et si je m'érigeais en mentor insupportable contre tout ce qui est plus ou moins beau, ou laid, ou nouveau dans la mode, je vous ennuyerais un peu, n'est-ce pas ? Tel n'est donc pas mon avis.

En principe, je trouve d'abord qu'une femme doit toujours se préoccuper de ce qui est à la mode, doit juger, comparer et n'adopter les formes dites "à la mode" que dans ce qu'elles ont de raisonnable : côtoyer la mode, la suivre à quelque distance est parfait ; mais la devancer, jamais, parce qu'alors il n'y a plus de limites, on ne se rend pas compte où l'on va et bien facilement on tombe dans l'extravagance.

Laissons tout cela pour les mondaines, qui n'ont que cela à faire, de changer de toilettes du matin au soir, et voyons ensemble, mes chères lectrices, le moyen d'être charmantes et au goût du jour sans extravagance.

Du collant : il en faut, donc parlons-en d'abord. Vous savez, je vous l'ai déjà dit depuis longtemps que quantité de femmes, pour supprimer la moindre épaisseur qui les gênerait sous la gaine que forme leur robe, ont adopté le "maillot", mode venue d'Angleterre. Ce nom seul de maillot vous a un air de théâtre, de cabotinage presque, qui ne plaît pas infiniment, ne trouvez-vous pas ? Enfin, il faut en parler puisque je dois vous tenir au courant de ce qui touche à la toilette. Donc sur ce "maillot", voyez-vous un peu l'effet des toilettes de foulard, de toile, de soie, de mousseline même, l'été ! Vous me direz bien : "Et les jupons, qu'en faites-vous ?" Les jupons seraient trop dire, un seul leur suffit, en soie souple mince : collant, lui aussi, du haut, froufroutant seulement du bas, et là-dessus la robe collante, plaque, dessinant à ravir les formes qu'elles soulignent.

J'passons, et, pour nous, regardons mieux la question du juponnage dont nous allons tirer suffisamment de renseignements intéressants. Nous porterons d'abord, en dessous de ce jupon, un petit pantalon ou culotte de satin si vous voulez : à cela je ne dis rien, c'est coquet et faisable par soi-même. Cette culotte sera de bonne coupe, naturellement plate sur les hanches, bien taillée en forme.

Quelques femmes mettent leur corset sur leur pantalon et même leur jupon afin d'éviter les petites boursouflures qu'accusent toujours les ceintures du pantalon et jupon, quelque plates qu'elles soient.

Seulement alors, c'est le bord du corset qui se devine, la différence de niveau se sent. Nous pouvons éviter cela en entourant le bas du corset d'une assez large bande de tissu d'élastique spécial, munie de boutons intérieurement qui viennent se boutonner à de petites boutonnières, ménagées au corset.

Ordinairement, c'est l'inverse qui se fait, les boutons sont au corset et les boutonnières à la bande ; mais je vous parle des boutons à la bande parce que j'ai vu une de mes amies, qui avait fait ce système et s'en trouvait fort bien.

La forme du bouton est ainsi complètement dissimulée.

Autrement, vous pouvez tout simplement mettre votre corset, selon l'ancienne méthode, sur votre chemise et boutonner tous vos dessous, pantalon, jupon, à des boutons fixés au corset.

Il faut alors munir votre pantalon et votre jupon de ceintures spéciales assez larges garnies de boutonnières.

Avez soin de ne pas faire toutes vos ceintures de même hauteur, afin de superposer vos épaisseurs et de mieux les cacher.

Des jupons de soie se font sans ceinture, tarlés en forme collante et bouffante derrière comme une robe. Le bas du jupon est très garni de volants, afin de maintenir la robe.

Une nouveauté, excessivement ingénieuse est de garnir tout l'intérieur de la robe, sur la doublure de soie, d'une quantité de petits volants déchiquetés ou ruchés, ou bien ce sont des bouillonnés, des froncilles de mousseline de soie, qui courent sur toute la doublure.

La plus simple toilette de lainage est rendue extrêmement élégante par ces doublures façonnées.

Ce genre est justement venu pour remplacer un peu le volume des jupons absents.

Une jupe ainsi garnie intérieurement arrive à se maintenir presque seule sans l'aide des jupons absents.

Nous parlons ainsi des robes collantes, cherchant à dissimuler, à diminuer les formes un peu trop apparentes ; mais il y a aussi les femmes minces, trop minces, auxquelles un peu d'ampleur est nécessaire pour ne pas dire indispensable.

On a songé à celles-là : on fait des hanches postiches très douillettement ouatées qui s'emboîtent à ravir, et, parfaitement, se dissimulent sous le jupon.

Dans tous les grands magasins de nouveautés, on trouve ces postiches.

Quelquefois aussi ce sont les os des épaules qui s'accusent trop disgracieusement dans le dos, un os plus apparent d'un côté que de l'autre ; quelques morceaux de flanelle à l'endroit convenus sur la doublure du corsage rétabliront l'harmonie.

Il est très souvent reconnu par les couturières que bien des femmes ont une hanche plus grosse que l'autre. Du côté moins favorisé, faites coudre à l'envers de votre jupon cinq ou six petits volants de soie déchiquetée, assortie au jupon. Ces volants cousus sur une vingtaine de centimètres de hauteur et de largeur à peu près suffisent à rétablir l'équilibre des hanches.

LA FEMME CHEZ ELLE

A TABLE

Une importante question pour une maîtresse de maison qui donne un grand dîner est celle des présentations pour les places à table.

Il y a quantité de nuances très délicates à observer ; il faut compter sur l'orgueil inné de chacun qui ne voudrait pour rien au monde perdre aucune des prérogatives que lui donne son mérite, sa position sociale et même son âge. C'est peut-être une des seules circonstances où le droit d'ainesse entre femmes serait disputé.

Généralement c'est à l'arrivée des invités que se font les présentations ; le maître de la maison désigne aux hommes présents la dame à qui ils auront l'honneur d'offrir le bras pour passer à table ; seulement, cet usage est assez compliqué quand les invités sont très nombreux ; la mémoire peut faire défaut, aussi a-t-on aujourd'hui imaginé autre chose. On fait des cartes toutes petites, sur lesquelles est inscrit le nom de chaque dame ; ces cartes sont mises dans des enveloppes qui portent le nom du cavalier qui doit accompagner la dame.

Toutes ces enveloppes sont placées sur un plateau dans l'antichambre, où le valet de chambre les donne à chaque invité.

C'est à ce dernier, une fois entré au salon, à se faire présenter par le maître de la maison à la personne désignée sur la carte, si par hasard elle lui était inconnue ; sinon il faut s'arranger pour causer un peu avec cette personne ou n'en être pas trop éloignée, au moment où l'annonce du dîner est faite, afin de ne pas avoir tout le salon à traverser pour l'aller chercher et courir le risque de la faire attendre.

Quelquefois, c'est le maître de la maison lui même qui a toutes les enveloppes dans sa poche et qui les glisse au fur et à mesure de l'arrivée de chacun ; mais il y a là encore un petit inconvénient. Il est impossible d'arranger l'ordre de l'arrivée des convives, aussi faut-il un instant pour chercher le nom voulu, ce qui manque légèrement de décorum.

L'idée de les placer dans l'antichambre est donc préférable.

Si la réunion est peu nombreuse et entre intimes, ce cérémonial est naturellement supprimé et remplacé par la simple présentation : "Monsieur X...., voulez-vous offrir votre bras à Madame Z... ?"

Quelques instants avant le dîner, la maîtresse de maison pourra par quelques phrases adroites faire connaître un peu les convives l'un à l'autre s'ils ne se connaissent pas ; tout en les présentant, elle ajoutera à leur nom un qualificatif qui indiquera en deux mots leur profession, leur manière d'être.

—M. V...., l'artiste distingué dont les œuvres ont été si remarquées au Salon.

"Mme de L..., qui, avec son talent de pianiste, possède une voix de contralto remarquable, etc." etc.

En ce moment où les opinions sont si diverses, un mot peut faire comprendre que M. H... n'est pas de même religion que M. X... ne sera pas inutile, et pourra éviter quelque allusion toujours regrettable.

Il arrive parfois qu'au milieu des invités se trouve une personne affligée d'une infirmité apparente, mais qui n'enlève en rien de son amabilité ; il serait bon d'en prévenir incidemment les invités, avant son arrivée, afin qu'aucune impression de surprise désagréable ne puisse se voir sur leurs visages.

Les convives doivent arriver dix minutes avant l'heure fixée pour le repas ; mais on accorde généralement quelques minutes de grâce, pour ceux que leur position aurait peut-être forcés d'être en retard. Les docteurs, les prêtres, par exemple, ont seuls le droit de faire attendre.

En général, il faut autant que possible tâcher de ne réunir à sa table que des gens ayant des idées, des opinions assez semblables.

Eviter d'inviter des amis brouillés, sous prétexte de réconciliation, si ce n'est pas chose convenue d'avance, vous risquez fort de contrarier tous les deux.

Ne faites pas rencontrer un ecclésiastique avec un ministre protestant ou d'une autre religion.

Tout cela sont de petites nuances que l'usage du monde apprend à éviter.

LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS

Avec quelle anxiété, en cette saison, beaucoup de nos lectrices ne cherchent-elles pas à découvrir le temps qu'il fera le lendemain ? Elles suivent d'un œil inquiet la marche des nuages et les évolutions de la girouette ; elles ont recours à tous les moyens connus et inconnus de découvrir si c'est le beau temps qui régnera dimanche prochain, ou si une pluie intempestive ne viendra pas ruiner des projets longtemps caressés ou défraîchir à tout jamais une toilette amoureusement préparée.

Les lois qui président à la série des phénomènes des variations atmosphériques ne sont pas encore connues, mais on conçoit facilement de quelle importance serait la découverte, si l'on songe avec quelle sûreté on pourrait diriger les travaux agricoles, entreprendre ou différer certaines entreprises commerciales et maritimes, ou bien encore prendre les précautions prescrites par l'hygiène, si d'avance on connaissait les variations que subira l'état de l'atmosphère.

A côté des savants et des principes découverts par eux se placent les remarques faites par les gens de la campagne, par les marins, les habitants des côtes, par des esprits observateurs et patients, remarques transmises d'âge en âge, formulées en proverbe et se reposant, pour prédire les changements de temps, sur la forme et la direction des nuages, l'état des astres et du firmament, les habitudes des animaux.

Les pronostics basés sur l'état du ciel sont nombreux :

Nuages rosés ou ciel brunneux au lever du soleil, signe de beau temps ;

Nuages rouges à l'aurore, jaunes et brillants au crépuscule, vent ou pluie ;

Nuages épais, à contours arrêtés, enroulés, déchiquetés, ciel d'un bleu sombre annoncent un vent plus ou moins fort ;

Le ciel bleu clair et brillant est l'indice du beau temps ; s'il se colore en jaune pâle au coucher du soleil, c'est l'indice d'une pluie prochaine ;

Petits nuages floconneux courant en sens inverses de masses plus épaisses et nuages couleur d'encre présagent soit la pluie ou le vent, soit l'un et l'autre.

La transparence de l'air qui permet d'apercevoir les objets lointains avec des lignes bien accentuées et de distinguer leurs détails, malgré l'éloignement, est pour nous un indice de pluie ;

Lorsque le beau temps s'est maintenu pendant plusieurs jours, le changement s'annonce par la transformation de légers cirrus, aux formes à peine définies, en vapeurs plus ou moins denses qui passent devant le soleil, la lune ou les étoiles, les voilent quelques instants et finissent par se rassembler en bandes floconneuses, touffues, pommelées, d'où vient le proverbe souvent cité :

Ciel pommelé n'est pas de longue durée.

Si les nuages qui ont pris naissance dans une vallée restent en quelque sorte accrochés le long des pentes montagneuses, s'ils s'accroissent et se maintiennent, les montagnards savent que la pluie ne tardera pas ; ces vapeurs montant et disparaissant, le beau temps est certain pour la journée ;

Signe de pluie quand se dégagent les odeurs des fosses d'aisance, d'égouts publics ou particuliers. Le dégagement de ces odeurs résulte, en effet, de l'ascension des gaz enfermés dans les tuyaux et les parties basses, ascension qui est un indice de la diminution de pression atmosphérique.

Autre signe de pluie, lorsque la lune, d'abord très claire, paraît s'envelopper de brouillards et qu'elle nous semble occuper le centre d'une couronne ou "halos".

Voici déjà de très utiles indications dont nos lectrices pourront faire leur profit.

LES SOINS DU CORPS

LES CURE-DENTS

L'usage des cure-dents est aussi vieux que le monde et aussi salutaire qu'indispensable. Les cure-dents ne doivent être faits qu'en plumes fines ou en bois léger ; il faut éviter en s'en servant de piquer les gencives, de les comprimer et surtout de les faire saigner ; autant il est sage d'extraire les portions d'aliments qui pèsent sur les gencives et causent de la gêne et de l'irritation, autant il est pernicieux de fatiguer ces parties délicates par un frottement continu et inutile.

Il est de mauvais goût d'introduire entre les dents des épingles de cuivre ou d'acier, des pointes de couteau ou de fourchette pour en extraire les parties engagées ou gênantes. Ces corps durs irritent toujours les gencives et sont d'un emploi dangereux. Un cure-dents doit faire partie des accessoires de la toilette féminine au même titre que les flacons à essence et à vinaigre anglais.

L'entretien des dents est du plus haut intérêt pour la fraîcheur de l'haleine qui peut être compromise par le séjour, pendant quelques heures seulement, des parties animales qui s'altèrent rapidement.

LES MAINS ET LA GORGE

Voulez-vous avoir les mains d'une extrême blancheur ? habituez-vous à porter des gants, jour et nuit, et surtout le jour au grand air et pour vaquer à toutes vos occupations même domestiques. Les gants de peau de chien ne sont peut-être pas très souples, mais ils sont préférables pour entretenir la fraîcheur de la peau.

Certaines femmes se servent avec succès de cette peau pour la gorge ; elles en font faire des pièces d'estomac qu'elles appliquent pendant la nuit, pour adoucir cette partie du corps et la rendre souple.

LES CORS AUX PIEDS

Voici un remède très simple que vous allez pouvoir appliquer dans la belle saison et qui fera disparaître à jamais les plus enragés des cors. Pendant toute la saison où le chèvre-feuille a des fleurs et des feuilles, servez-vous des unes et des autres pour en frotter le pied affecté. Au retour de l'hiver vous en serez parfaitement guéries.

LES PIQURES D'INSECTES

Elles font le désespoir de nos promenades à la campagne durant la belle saison. Il est cependant facile de s'en préserver, en frottant les parties exposées aux atteintes des moustiques et des insectes avec une solution de naphtaline dans de la vaseline liquide.

Si l'on a été piqué, on se fait une lotion avec deux cuillerées à café de la solution suivante étendue de deux cuillerées à soupe d'eau :

Chloroforme.	8	grammes
Eau de Cologne.	40	"
Menthol.	1	"

Ou bien avec une cuillerée à soupe de cette autre solution, étendue de trois fois son volume d'eau :

Ether acétique.	5	grammes
Eucalyptol.	10	"
Eau de Cologne.	10	"
Teinture de pyrèthre. . .	50	"

La solution d'acide chromique à 5 ou 10 pour 100 est bonne contre les piqûres venimeuses.

Dimanche prochain au Parc Sohmer

Dernières représentations de "La Fille du Tambour Major". Engagement de M. Thomas Hefron, l'acrobate à une jambe — une nouveauté. "Wieland" jongleur comique, etc. (Après-midi 3 heures ; soir 8 heures). La semaine prochaine les "Huguenots" et le 4ème acte de "La Favorite". 224-1

Merveilleuse Decouverte !

Combien de femmes, de jeunes filles ont perdu la santé à la suite de cette terrible maladie : le "Beau Mal" qui fait tant de ravages parmi le beau sexe ! Il n'existe peut-être pas de maladies sur terre qui soit si répandue et dont les médecins se soient tant occupés depuis de nombreuses années. Mais, malgré les recherches patientes et les travaux innombrables auxquels se sont livré, sur cette affection, les hommes de l'art, pas un, si ce n'est le Dr J. Larivière, n'a pu en trouver le spécifique par excellence. Et aujourd'hui, grâce au "Régulateur de la Santé de la Femme" et aux "Female Plasters" de ce docteur dont la renommée s'accroît chaque jour, ce mal affreux et toutes les affections qu'il engendre sont radicalement guéris. Ces remèdes souverains contre le "Beau Mal" sont en vente dans toutes les pharmacies au prix de $1.00 le "Régulateur" et 25 cts le "Female Plasters". Si votre pharmacien n'en a pas en stock, écrivez immédiatement au Dr J. Larivière, Manville, R. I., pour avoir sa liste de questions secrètes.

D. P.

Avis de l'Administration

CHEQUES AMERICAINS

La Chambre des Compensations de New-York (N.Y. Clearing House) ayant résolu d'imposer une commission sur la collection des chèques américains expédiés au Canada, nous prions nos abonnés de ne plus nous envoyer de chèques pour le règlement de leur compte d'abonnement mais de faire leur remise au moyen de mandat-poste, mandat-express ou papier monnaie — nous acceptons aussi les timbres américains de 1c et de 2c sans escompte.

NOS AGENTS GENERAUX

M. Octave Leclerc, de Montréal, est notre agent général voyageur pour le Canada (y compris la ville de Montréal).

M. Arthur Dupré, de Putnam, Conn., est notre agent général voyageur pour les Etats-Unis d'Amérique.

Nous prions nos abonnés et nos compatriotes en général de faire bon accueil à nos représentants et de leur rendre la tâche facile.

FEUILLETON DE LA 'MINERVE

L'EXPIATION

Suite 23

—Ne me jugez pas, je vous en supplie, reprit Mary, en vous plaçant au point de vue des moeurs françaises ! Vous savez qu'en Amérique, une jeune fille est maîtresse de sa destinée ; c'est elle qui décide de son sort et qui choisit son époux. Lorsqu'elle a engagé par serment sa parole à son fiancé, rien ne pourrait s'opposer à l'accomplissement de cette union ; sa famille elle-même ne saurait s'y refuser...

—Eh bien ! dit Raoul, haletant d'émotion !...

—Eh bien ! je veux pouvoir dire que nous avons engagé réciproquement notre parole ! Aux yeux de tout le monde, nous serons fiancés... Consentez-vous ?

Raoul eut comme un éblouissement...

Le fiancé de Mary !... C'était le bonheur qu'il entrevoyait, lorsque son âme, s'éveillant sur un monde inconnu, poursuivait ses rêves d'avenir jusque dans les régions de l'idéal.

Un éclair passa dans ses yeux.

—Si je dois vivre, dit-il, je viendrai vous demander plus tard l'accomplissement de cette promesse... car, ce n'est pas seulement aux yeux du monde que je veux être votre fiancé, c'est devant Dieu !

Raoul allait lever la main pour faire un serment.

Mary l'arrêta d'un geste !

—Ne jurez pas !... Vous n'avez pas le droit d'engager ainsi l'avenir...

Les deux jeunes gens échangèrent un nouveau regard plein de tendresse...

—Laissez-moi maintenant, dit Mary, en voyant Guirot entrer au bras du comte. Vous me rejoindrez plus tard.

Raoul se leva et serra, avec une respectueuse courtoisie, la main que lui tendait la jeune fille.

—J'aurais désiré vous présenter plus tôt mes hommages, mademoiselle ; mais il m'était difficile de croire que vous vous étiez reléguée dans ce salon, fit le banquier, avec une politesse ironique, tout en regardant M. de Chantenay.

Celui-ci se redressa et toisa l'agent d'affaires avec une hauteur qui le força à baisser les yeux.

—Je vous attendais ici, répliqua Mary, sans prendre garde à l'allusion ; M. le comte Romani m'avait déjà aperçue dans ce "buen retiro"...

Le comte, embarrassé, salua et retourna remplir ses devoirs de maître de maison.

—Vous m'aviez fait espérer, mademoiselle, que vous me feriez connaître votre décision aujourd'hui, reprit Guirot, ce lieu vous paraissant plus favorable à un entretien...

—Oui, monsieur, et j'ajouterai que je suis disposée à employer la plus entière franchise, vous priant d'en user de même à mon égard.

Guirot s'inclina.

—Vous êtes homme d'affaires, monsieur, continua Mary, vous comprenez à merveille les avantages d'une situation nette ; de mon côté, je suis Américaine, et je tiens de mon éducation un esprit positif qui me fait aller droit au but... — Pourquoi demandez-vous ma main ?

—Une pareille question me surprend ! Etes-vous seule à ignorer que vous êtes la jeune personne la plus accomplie ?...

—Oh ! je vous en prie, monsieur, quittons ce terrain de fade galanterie. J'ai fait appel à votre sincérité...

—Mon Dieu ! mademoiselle, je ne puis expliquer la hardiesse de ma démarche que par les sentiments profonds d'estime que j'ai ressentis pour votre caractère, et par l'admiration bien naturelle que j'éprouve pour votre personne.

—Sans doute, monsieur, vous avez jeté les yeux sur moi, et j'ai été assez heureuse pour ne point vous déplaire, mais il y a une autre raison... Je veux la connaître ?

Guirot balbutia quelques paroles sans suite. Il ne s'attendait pas à subir cet interrogatoire. Il croyait forcer le consentement de miss Livermoore par quelques déclarations banales sur son esprit et sur sa grâce ; il comprenait maintenant que la jeune fille devinait le véritable objectif qu'il poursuivait : la dot !

—Vous vous étonnez de ma démarche, parce que ma situation personnelle est loin de justifier ce que vous considérez comme une prétention... Ma fortune n'est pas aussi considérable que la vôtre... ma naissance est modeste... je suis le fils de mes œuvres...

—Vous êtes dans l'erreur, monsieur ; je n'ai jamais réfléchi un instant à votre situation ; les questions de fortune et de naissance ne sont pas à discuter entre nous... — Je sais que vous êtes appuyé dans vos démarches par des influences puissantes sur les décisions de ma famille... Quelles sont ces influences ?

Guirot se troubla ; sa face blêmit ; ses yeux papillotèrent ; il eut comme de vertige en voyant un abîme s'ouvrir devant lui...

—Le comte Romani s'intéresse beaucoup à mes projets... Je ne connais pas d'autre personne dont l'influence se soit exercé à mon profit...

—Il m'importe peu de connaître les personnes auxquelles vous avez confié vos espérances ; mais j'ai le droit de vous demander quels sont les moyens employés sur l'esprit de M. Livermoore pour lui faire subitement changer ses résolutions... Ma question n'a pas d'autre portée...

L'entretien prenait une tournure complètement contraire à l'attente de Guirot.

Mary Livermoore discutait avec une fermeté et d'une précision qui ne laissaient aucune place à un échappatoire. Guirot n'était pas—comme il l'avait cru —en présence d'une jeune fille romanesque : il avait en face de lui un adversaire calme, résolu, décidé à faire la lumière sur ses agissements ténébreux.

—Je ne puis vous faire connaître ce que j'ignore moi-même, reprit Guirot ; M. Livermoore vous donnera certainement les éclaircissements que vous recherchez.— Quant à moi, dit-il en jouant l'émotion, je n'aspire qu'à recevoir de votre bouche une réponse favorable... je veux que vous soyez pleinement convaincue de la sincérité de mes sentiments... je ne souhaite rien que vous-même... je vous l'affirme !...

—Vous me jurez, monsieur, dit alors Mary en laissant tomber sur Guirot un de ces regards perçants qui déjouaient le mensonge, vous me jurez que vous ne connaissez pas la nature des influences que l'on a fait agir en votre faveur ?...

—Je vous le jure !

—Vous me jurez aussi que vous ne voulez obtenir ma main que de moi-même ; quelle que soit ma décision, vous vous y soumettrez ?...

—Je le jure encore ? dit Guirot avec un peu d'hésitation.

—Je crois à vos serments, monsieur, et je veux reconnaître votre franchise.

Le visage du banquier s'épanouit ; il crut que Mary allait uniquement le soumettre à une attente de quelques semaines.

—Je vous dois un aveu ; vous êtes le premier à qui je confierai ce secret que ma famille ignore encore...

Guirot fut saisi d'une vague inquiétude...

—Quel peut-être ce secret ? pensa-t-il.

—Je suis fiancée, monsieur ! dit Mary en le regardant en face...

Guirot reçut le coup en pleine poitrine. Ses yeux fixes, étonnés, ahuris, cessèrent de voir, sa bouche s'ouvrit pour livrer passage à la respiration qui semblait lui manquer ; cloué sur son siège, il demeura un instant sans parole et sans mouvement, comme ces soldats frappés de mort, tout à coup, au milieu du combat...

—Alors ?... murmura-t-il enfin d'une voix étouffée.

—Je ne m'appartiens plus : j'ai engagé ma parole !...

—Et c'est ainsi, dit Guirot avec une animation voisine de la colère, c'est ainsi que vous prétendez reconnaître ma franchise ?...

—Tout homme de coeur, monsieur, doit comprendre la loyauté de ma conduite. Je crois à la sincérité de vos sentiments, et il serait indigne de me part de vous tromper sur mes intentions.

—Cependant M. Livermoore a dû vous dire...

—Mon oncle ne peut m'imposer sa volonté sur ce point.

—Vous résisterez à ses désirs ?...

—Je résisterai...

Le ton ferme avec lequel Mary avait prononcé ce dernier mot ne laissait plus aucune illusion à l'agent d'affaires.

—J'espérais que cet entretien aurait un autre dénouement, ajouta-t-il ; — je me retire, mademoiselle, avec la confiance que l'affection que vous portez à M. Livermoore pourra changer plus tard vos résolutions...

—Jamais, monsieur ! dit Mary.

—Veuillez me reconduire auprès de ma tante, ajouta-t-elle...

Guirot, les yeux troubles de colère, offrit machinalement son bras à la jeune fille :

—Vous n'avez pas occasion de voir souvent d'aussi belles fêtes à Cannes, ajouta Mary sur le ton de la plus aimable indifférence. C'est charmant, n'est-ce pas ?...

Le banquier écumait.

Bientôt il se lança à travers les groupes, bousculant tout le monde, marchant sur la traîne des robes, écrasant les pieds des gens et soulevant contre lui des flots d'indignation.

Enfin, il aperçut le comte.

Il lui fit un signe, que celui-ci comprit :

—Diable ! Ca va mal, paraît-il.

Le visage de Guirot était bouleversé : de blêmes qu'ils étaient, ses traits étaient devenus livides. Un soupçon, horrible pour son coeur de banquier, venait de lui traverser l'esprit :

—Le comte ne m'aurait-il pas joué ?... N'était-ce pas une comédie arrangée pour m'extorquer quelques dix mille francs ?...

—Hé ! vous avez l'air consterné, mon cher ! dit Romani.

—On le serait à moins !...

—Suivez-moi, ajouta le comte, il n'est pas prudent de causer ici...

Et il emmena Guirot dans son cabinet :

—Nous ne craignons pas d'être vus ni entendus ; parlez ?...

—Elle refuse... — s'écria Guirot, qui put enfin soulager sa bile... — elle est fiancée, dit-elle... elle est décidée à tout plutôt que de consentir à m'épouser... Comment allons-nous faire ?... J'étais bien sûr que quelque chose se mettrait en travers... C'est à vous de me sortir de là !...

Et le pauvre banquier arpentait l'appartement en tout sens...

—Oui, oui, s'écria-t-il, en saisissant le comte par le revers de son habit, c'est vous qui m'avez entraîné là ; il faut que vous trouviez un moyen de forcer le consentement de miss Mary... — Ah ! dit-il, en se ravisant, si nous lui révélions le secret de sa naissance, si nous la mettions au courant de sa situation ? Elle finirait bien par consentir...

—Erreur ! reprit froidement Romani ; — vous n'êtes pas calme, vous jugez mal.— Mary Livermoore ne consentirait jamais à épouser un homme odieux qui aurait tenté de pratiquer sur elle une tentative de chantage. Elle ferait du bruit, et nous perdrait aux yeux du monde. Quel intérêt voulez-vous qu'elle ait à cacher des fautes dont elle n'est pas responsable ?

—La réputation de son père...

—Bah ! les Livermoore partiront ; ils changeront de nom... Mary deviendra peut-être folle de douleur, mais plus sa douleur sera grande, moins elle acceptera d'épouser celui qui lui aura ravi l'honneur...

—Avez-vous un autre moyen ?...

—J'en ai un !—Le seul obstacle au consentement de miss Mary, c'est la parole donnée à son fiancé ?

—Oui...

—Si le fiancé disparaissait ?...

Guirot eut un sourire féroce.

—Quel est ce fiancé ?

En ce moment Raoul vint à passer auprès d'eux.

—Le voilà ! dit le comte.

—M. de Chantenay ?...—Ne m'aviez-vous pas dit, au contraire, que ce jeune homme nous serait d'un grand secours ?

—Comment se fait-il ?

—Je n'avais pas prévu, je l'avoue, que les deux jeunes gens arriveraient à se connaître. M. de Chantenay était d'ailleurs très malade il y a deux mois. Rien ne me permettait de croire à une guérison, et surtout à des projets d'union entre miss Livermoore et lui...

—Pourtant, dit Guirot— avec tristesse—c'est ce qui est arrivé !... — Mais, mon cher comte, la disparition de M. de Chantenay ne peut être le fait du hasard seul ?...

—Nous aiderons le hasard...

—Je l'avais bien compris ainsi... Vous vous chargerez de tout, ajouta-t-il ; je ne saurais agir avec la fermeté voulue dans ces circonstances...

Le Maigriot sourit....

—Ni vous ni moi n'aurons à jouer de rôle actif, vous le comprenez, c'est impossible ! J'ai le moyen de vous débarrasser du jeune duc de Chantenay sans que vous interveniez ; cela fait, je sommerai sir Livermoore de tenir sa promesse ; dans quinze jours, au plus tard, nous aurons obtenu une solution...

—Il me semble, ajouta Guirot, qu'effrayait cependant la perspective d'employer les moyens violents,—il me semble qu'il serait peut-être préférable d'écarter M. de Chantenay sans le faire disparaître...

—Que dites-vous ?...

—Ainsi ne suffirait-il pas de l'informer de l'irrégularité de la naissance de miss Mary, du défaut d'honorabilité de la famille Livermoore, pour que ce jeune homme renonçât aussitôt à ses desseins ?...

—Je ne vous reconnais pas, reprit le comte, vous ne songez donc pas que M. de Chantenay doit aimer passionément la jeune américaine et qu'il passera par dessus toutes ces considérations...

—Il faut donc...

Guirot fit du bout des doigts un petit geste qui avait en ce moment une signification horrible...

—Oui ! dit le comte.

Les deux personnages s'entretinrent encore quelques instants à voix basse.

—Vous m'enverrez Megliano, demain, avec vingt mille francs, ajouta le comte ; n'est-ce pas ?...

—Vingt mille ?...

—On ne trouve point d'homme dévoué sans cette somme...

—C'est le dernier argent que je débourserai ! se dit Guirot.

Il promit cependant au comte ce qu'il demandait.

Et, pendant que ces deux hommes ourdissaient ainsi de sinistres projets, pendant qu'ils préparaient l'assassinat de Raoul de Chantenay, celui-ci encore ému des paroles de Mary, quittait le bal pour aller rêver librement au bonheur qui s'offrait à lui.

La musique ne laissait aucun repos aux danseurs. Malgré l'heure très avancée, les salons étaient encore encombrés...

Lorsque la fête se termina, il était grand jour.

Les ouvriers allant au travail se retournaient surpris en apercevant, à travers les glaces des voitures, des gens en costume de carnaval qui regagnaient leurs logis après une nuit de plaisir.

XIV

Nous avons laissé Salvator explorant encore les abords de la villa des Pins, pendant qu'un homme, caché dans le petit bois, suivait tous ses mouvements...

C'était sir Edward...

Salvator parcourut d'abord le chemin, s'arrêtant de temps en temps pour regarder au-dessus du mur ; puis, lorsqu'il eut la conviction qu'il ne pouvait être vu de personne, il s'approcha des petites portes de service du parc et prit l'empreinte des serrures.

Sir Edward, toujours immobile derrière l'arbre, surveillait ces opérations.

Enfin Salvator, reprit le chemin de la villa.

—Maintenant, se disait-il, je suis prêt ! Je connais suffisamment les dispositions de la maison pour pouvoir y pénétrer comme chez moi ; ce sera encore plus facile qu'au Chalet-Rouge où ce maudit chien a failli me faire pincer... Pour le coup, c'eût été bête...

Pendant qu'il s'entretenait ainsi avec lui-même, il ne s'aperçut pas qu'il était suivi.

Méconnaissable sous son déguisement sir Edward, marchait à cinquante pas derrière Salvator.

Celui-ci traversa les allées de la Marine et s'engagea bientôt après dans les quartiers de la vieille ville.

La rue du Suquet, silencieuse et vide d'habitants, pendant le jour, reprenait à cette heure sa physionomie animée.

Les Piémontais revenaient du chantier, la veste sur l'épaule ; les pêcheurs, à la démarche cadencée, rapportaient les filets endommagés ; les femmes, en attendant le souper, bavardaient sur les portes l'idiome sonore du Midi.

A l'entour des tavernes, des gens déguenillés, des enfants, des jeunes filles, pieds nus, accouraient acheter le vin destiné au repas du soir. Le gros bleu coulait à flots des mesures d'étain, et chacun présentait à son tour ou la cruche de grès ou la flasque de verre garnie de paille grossière.

Salvator traversa la rue, en jetant un coup d'oeil dans l'intérieur des boutiques.

On apercevait, du dehors, des savetiers assis autour d'une lampe fumeuse placée derrière une boule de verre, et de l'échoppe arrivait jusque dans la rue un rayon prismatique...

Les manches retroussées, ils travaillaient de l'alène, tout en sifflant un vieil air au merle familier, pelotonné là-bas dans sa cage, tandis que les voisins assemblés se racontaient les nouvelles du jour.

Salvator s'approcha d'une de ces échoppes, et collant son visage contre les vitres, il frappa légèrement avec ses doigts.

—Megliano, entrez !... lui cria-t-on de l'intérieur.

—La journée n'est donc pas finie ? dit-il en ouvrant la porte.

—Croyez-vous que nous fassions comme vous autres ?.... Les banquiers gagnent plus facilement l'argent que nous, allez !...

—Je venais voir, ajouta Salvator, si Quaranta était là ?

—Il soupe à l'auberge du haut...

—Je vais le retrouver.

Pendant ce colloque, sir Edward avait été obligé de ralentir sa marche ; il était arrivé à hauteur de la boutique au moment où Salvator prononçait le nom de Quaranta...

—Ce doit être quelque estaffier de son espèce, pensa-t-il.

Et il continua à suivre à distance le vieux bandit qui, absorbé dans ses pensées, ne prenait nullement garde à lui.

—Je puis m'entendre avec Quaranta, pensait Salvator. Nous devons, à nous deux, combiner une belle affaire !...

L'auberge qu'on lui avait indiquée était située dans une rue nouvelle, construite sur le flanc ouest du Mont-Chevalier.

Elle était surtout fréquentée par les terrassiers piémontais et par les ouvriers italiens de passage.

L'enseigne, suspendue à une tringle de fer, consistait en un grand panneau de bois sur lequel on avait représenté une femme plantureuse, coiffée d'une couronne murale, tenant d'une main le drapeau italien et s'appuyant, de l'autre, sur un écu aux armes de la maison de Savoie. Au-dessus une banderolle verte sur laquelle on lisait :

ALLA CROCE DI SAVOIA

C'était plus que suffisant pour recommander l'auberge aux patriotes de l'autre côté des Alpes.

Les vitres de la devanture étaient garnies de carton ou d'affiches en papier indiquant aux passants les prix du repas et du coucher. On prenait aussi des pensionnaires.

Quaranta habitait l'auberge avec sa "troupe."

Depuis deux ans, il se rendait pendant l'hiver à Cannes, pour remonter ensuite vers le nord, en compagnie de trois ou quatre petits pifferari qu'il racolait en Italie, d'un joueur d'orgue ou de quelque bateleur. — C'était là sa "troupe."

Il nourrissait et logeait ce monde et prélevait naturellement ses avances sur les bénéfices de la quête, fixés à un "maximum" assez élevé pour qu'il n'y perdît rien. Le reste de l'argent devait être partagé... seulement il n'en restait jamais !

Cette année les affaires avaient été bonnes, grâce à Vanetta.

Salvator entra dans l'auberge...

Une fumée épaisse et une odeur de friture se répandirent aussitôt au dehors...

On ne distinguait rien à deux pas, au milieu de cette buée épaisse... Les Piémontais buvaient et chantaient en frappant sur la table.

Ils jouaient à la "Morra," ce qui consiste à présenter vivement un nombre de doigts, qui, avec ceux montrés par le partenaire, doit former un total égal au nombre prononcé à haute voix :

—"Cinque"...

—"Sei"...

—"Otto"...

—"Tutti"...

On comprend le vacarme produit par ce singulier passe-temps !... D'abord ce sont des cris, puis ce sont des hurlements frénétiques, au fur et à mesure que les joueurs s'échauffent et que l'enjeu augmente avec le nombre de bouteilles bues.

Dans une salle à côté on avait improvisé un bal.

L'orgue de Barbarie, placé sur une table, formait l'orchestre, et les terrassiers en habit de travail dansaient avec les jeunes filles de la Briga, dont les grands cheveux noirs sont retenus par un bandeau de velours...

Salvator traversa tous les groupes..., enfin il aperçut Quaranta terminant son repas dans une petite pièce, au fond de la grand'salle de l'auberge.

Quaranta était peut-être plus jeune que Salvator. Robuste comme lui, il représentait bien ce type connu du "contadino" de la campagne romaine. Ses yeux brillants avaient une expression hardie ; ses traits énergiques et accentués donnaient un caractère redoutable à sa physionomie assez semblable à celle des vieux empereurs ou des anciens forçats.

Salvator lui frappa familièrement sur l'épaule :

(A suivre)

"Ce sang divin de la grappe est frère de

CA CONTINUE

Les équipes rivales changent, mais la victoire reste

MONTREAL, 2; TORONTO, 0

Une bataille de pitchers. Brillant succès de Souders. Nouvelles des Ligues

Toronto continue la série de ses défaites, et Montréal continue à remporter des victoires.

Hier, ces deux équipes se mesuraient pour la première fois, cette année.

Le résultat a été désastreux pour Toronto, qui n'a pu faire que deux hits sur les balles de Souders et a enfilé une jolie série de neuf zéros. Montréal n'a guère plus frappé les balles d'Alloway, mais ses coups sont arrivés aux bons moments.

TORONTO :

	AB.	R.	1B.	PO.	A.	E.
J. Bannon, 2b.	3	0	0	2	4	0
Harnivan, c.f.	4	0	1	2	0	0
Grey, l.f.	4	0	0	3	0	0
Smith, 3b.	4	0	0	2	0	0
Wagner, r.f.	4	0	0	0	0	0
Beaumont, 1b.	3	0	0	9	1	0
Davis, ss.	3	0	1	1	4	0
Bemis, c.	3	0	0	4	0	0
Alloway, p.	2	0	0	1	0	0
Total.	30	0	2	24	9	0

MONTREAL :

	AB	R	1B	PO	A	E
Schiebeck, s.s.	4	0	0	4	4	2
T. Bonnon, 1f.	4	0	1	2	0	0
Shearon, r.f.	4	0	0	1	0	0
Johnson, 2b.	2	1	1	2	4	0
Dooley, 1b.	3	0	0	11	2	0
Henry, 3b.	3	0	1	1	2	1
Moran, c.	3	0	0	3	2	0
G. Bannon, c.f.	3	1	2	3	0	0
Souders, p.	3	0	1	0	2	0
Total.	29	2	6	27	16	3

Innings :

Toronto.	000000000 — 0
Montreal.	001000010x — 2

Sommaire :

Buts volés, J. Bannon, Johnson. Two-base hits, T. Bannon, Henry, G. Bannon, 2. Three-base hit, Hannivan. Double jeu, Davis à Bannon à Beaumont. Ier but sur les balles de Alloway, 1; de Souders, 2. Struck out, par Alloway, 3; par Souders, 4. Restés sur les buts, Toronto, 5; Montréal, 3. Temps, 1.50. Arbitre, O'Laughlin.

SYRACUSE, 7 : HARTFORD, 4

Syracuse, 26 — Les Stars ont gagné en forçant Johnson à la retraite au cinquième inning, et grâce au jeu nonchalant des fielders McHale et Boyd. Les Stars ont joué négligemment au champ, mais ils ont constamment frappé ferme. L'équipe locale sera renforcée demain par l'addition de Donnelly au 3e but, Leach, des Louisville, au short stop, et Lush au centre. Kennedy et Woodlock seront congédiés. D'autres changements suivront. Score :

Syracuse.	00014002 0 —	7	12	4
Hartford.	04000000 0 —	4	7	5

Batteries : Villman et Williams : Johnson et Boyd.

ROCHESTER, 10 : WORCESTER, 2.

Rochester, 26 — Rochester a surpassé Worcester tant au champ qu'au bat, et a gagné facilement. A mentionner le jeu de Smink et de G. S. Smith, au bat, et celui de Bean, de Barkley et de C. Smith au champ. Becker, quoique un peu erratique, a piétiné une bonne partie et tenu les hits bien espacés. Score :

Rochester.	0310 2202 x —	10	15	1
Worcester.	0010 0000 1 —	2	7	2

Batteries : Becker et Smink : Viau et Yeager.

Ligue Nationale

A Chicago :

Chicago.	000000000 —	0	6	2
Washington.	000200000 —	2	2	1

Batteries : Taylor et Chance ; McFarlane et McGuire.

A Louisville :

Louisville.	000000000 —	0	6	0
New-York.	120000000 —	3	13	0

Batteries : Cunningham et Kittridge ; Garrick et Crady.

A Pittsburg :

Pittsburg.	02211001 x —	7	14	2
Philadelphia.	00000122 0 —	5	7	1

Batteries : Rhines, Tannehill et Bowerman ; Pitfield et Douglass.

A Cincinnati :

Cincinnati.	00000000 0 —	0	3	1
Boston.	10011003 x —	6	12	1

Batteries : Hahn et Peitz ; Hickman et Clarke.

Ligue de l'Ouest

A Milwaukee. — Milwaukee, 8 ; Buffalo, 6.

A Kansas City. — Kansas City, 10 ; Columbus, 6.

A Minneapolis. — Minneapolis, 9 ; Indianapolis, 3.

A St-Paul. — Détroit, 10 ; St-Paul, 5.

A Cleveland :

Cleveland.	0000 0000 0 —	0	6	3
Baltimore.	0022 0432 —	12	20	0

Batteries — Sudhoff, Knepper et Zimmer ; Kitson, Miller, Robinson et Christian.

A St. Louis, fin par l'obscurité à la 12ème inning :

St Louis.	1010 0000 0000 —	3	10	4
Brooklyn.	1000 0000 2000 —	3	5	2

Batteries — Powell et Criger ; Dunn, Kennedy et Farrell.

LE GOLF

BALL EST CHAMPION DES JOUEURS DE GOLF AMATEURS

Londres, 26 — A Prestwick aujourd'hui, Ball, du Royal Liverpool, a gagné le championnat de golf amateur, en battant Tait, du Régiment Blackwatch, le champion, par un but après une partie égale.

LE CRICKET

Manchester, Angleterre, 26 — Les joueurs de Cricket australiens ont gagné aujourd'hui la partie de cricket contre les joueurs anglais de Lancashire par une inning et 84 points.

LA BOXE

LA LUTTE McGOVERN-KELLY

New-York, 26 — La partie de boxe qui a eu lieu ce soir au Broadway Athletic Club entre Terry McGovern, de Brooklyn, et Sammy Kelly, a résulté en faveur de McGovern à la cinquième ronde. Les paris étaient de 100 contre 40 en faveur de McGovern.

LE BILLARD

LA VICTOIRE SOURIT A SCHAEFER

New-York, mai 26 — La seconde partie de billard entre Schaefer et W. D. Lawrence a été ce soir et Frank Ives et John A. Thatcher de l'autre, a résulté en faveur de Schaefer et Harrison par 125 points contre 100 points.

LES COURSES

LA REUNION DE MANCHESTER WHITSUNTIDE

Londres, 26 — Au troisième jour des courses de Manchester Whitsuntide, aujourd'hui, Herminius, par Lowland Chief. Herminius, à M. J. Hammond, a remporté la coupe Manchester de £2,000. Sherbourne est arrivé second, et Chubb, troisième. Sept partants. Les paris contre la monture de Sloan, Asterie, à sir R. Waldie Griffith, étaient de 9 à 4. Au moment du départ les paris l'engageaient à 7 à 4 contre Herminius, 100 à 8 contre Sherburn, et 7 à 1 contre Chubb.

New-York, 26 — La réunion du printemps du Brooklyn Jockey Club ouvrira demain et on s'attend à ce que l'assistance brisera le record. La piste est aussi rapide que jamais. Dix-huit chevaux ont été entrés et selon les apparences, tous courront sauf un. La liste comprenant la pesanteur, les noms des jockeys et les paris est comme suit :

Brooklyn Handicap, $10,000, un mille et quart.

Ben Holladay, 127, Taral, 7 à 1.
Algol, 121, Burns, 50 à 1.
Pink Coat, 114, ——— 60 à 1.
George Kenne, 114, Clawson, 5 à 1.
Don De Oro, 114, Spencer, 8 à 1.
Banastar, 110, Maher, 10 à 1.
Imp, 110, Clayton, 15 à 1.
George Boyd, 110, Hamilton, 100 à 1.
Bangle, 109, Turner, 30 à 1.
Warrenton, 109, O'Connor, 60 à 1.
Previous, 109, W. Martin, 12 à 1.
Fleur De Lis, 108, Doggett, 50 à 1.
Box, 105, H. Martin, 12 à 1.
Lanky Bob, 105, Everett, 25 à 1.
Thomas Cat, 100, O'Leary, 50 à 1.
Filigrane, 98, McCue, 3 à 1.
Jeffersen, 98, Collins, 20 à 1.
Jeannet, 93, Odom, 500 à 1.

Filigrane est le favori à cause de sa victoire facile dans le Metropolitan Handicap, quoiqu'il y ait nombre de parieurs qui ne croient pas qu'un cheval de trois ans puisse gagner le Brooklyn ou le Suburban. Un autre fort favori est Banastar qui a brisé les records à Morris Park. Don De Oro, que montera Spencer, attire aussi beaucoup de parieurs, bref tous les chevaux ont bon nombre d'admirateurs qui placeront ferme leur argent.

Voici les entrées :

1ère course, six furlongs — Algol, 132; Sanders, 125; Continental, 124; Lambent, Swiftmas, 121; Greatland, 115; Rhinelander, Jack Point, Cormorant, Miss Rowena, 110; Tolues, 100; St Clair, 104; Dr Parker, 102; Armament, 99; Momentum, 98; Sensational, 84.

Seconde course, mille et un seizième — Bannock, 114; Concord, 112; Merry Prince, Free Lance, 110; Blue-Away, 109; Estaca, 107; Harry Reed, 106; Murrillo, 105; Harry Crawford, Merlin, Kirkwood, Dan Rice, 104; Mariti, 100; Holden, 102; Diminutive, 89; Tyrshena, 84.

3ème course, Expectation Stakes ($5,000), 4 1-2 furlongs — His Royal Highness, 127; Riki Tikki Tavi, Prince of Melbourne, Home Stretch, Bingleader, Kitchener, Shoreham, Trumpet, Withers, Maribet, Mulcsa, Waring, Millwood, 112; Brusquere, Primrose Day, 109.

4ème course, Brooklyn Handicap.

5ème course, vente, 5 furlongs — Alex, 112; Margate, Precursor, 110; Caribee, 108; Silver Carter, Knight of the Bronx, Scout, 105; Manville, 104; Pirate J., 100; Lottie Sheville, Jugglers, Be B. S., Beautiful, 97

6ème course, steeplechase, handicap, 2 milles — Royal Scarlet, 153; Coy, Budd, 150; Col. Bartlett, 141; Sanger, 139; Aurelian, 137; Duoro, 135.

Chicago, Ills., 26 — Résultats :

1ère course, quatre furlongs — Zaza, 4 à 1, gagne; Huronia, 4 à 5, second; Miss Bee, 3ème. Temps, 49.

Seconde course, un mille — Necedah, 12 à 1, gagne; Locust Blossom, 3 à 2, second; Clara Meader, 3ème. Temps, 1.43 3-4.

3ème course, six furlongs — Charmante, 5 à 1, gagne; Fintan, 3 à 2, second; Marion Polo, 3ème. Temps, 1.16 1-2.

4ème course, 1 1-2 mille — Robert Bonner, 4 à 1, gagne; Dr Marks, second; Sunburst, 3ème. Temps, 2.37 3-4.

5ème course, 4 1-2 furlongs — Unsightly, 2 à 1, gagne; First Past, 1 à 2, second; Georgetown II, 3ème. Temps, 55 1-2.

6ème course, six furlongs — Free Hand, 5 à 1, gagne; Pauline J., 3 à 2, second; J. J. T., 3ème. Temps, 1.15 3-4.

LA FIN D'UN CONSPIRATEUR

Un écrivain italien, M. Emilio del Cerro, a recherché dans les archives romaines les traces des procès politiques qui assombrirent les Etats pontificaux après la chute de Napoléon Ier et le rétablissement de l'ancien régime. Les Papes s'étaient hâtés, comme tous les souverains restaurés de la péninsule, de mettre bon ordre aux illusions des libéraux, et ils avaient obtenu le même résultat que leurs voisins du Sud et du Nord. L'Italie, désappointée, s'était couverte de Sociétés secrètes et de conspirateurs ; les insurrections ou tentatives d'insurrection ne se comptèrent bientôt plus.

De toutes les grandes villes, Rome fut celle qui résista le plus longtemps à l'esprit révolutionnaire. L'aristocratie et le menu peuple étaient dévoués au St-Siège. Les classes moyennes, qui vivaient des étrangers, avaient pour opinion politique de ne pas compromettre le carnaval, le fameux carnaval romain auquel on accourait du bout du monde, et qui n'est plus qu'une réclame d'aubergistes depuis le nouveau régime. Il en est des vieilles moeurs comme des vieux meubles : dès qu'on y touche, tout craque à la fois.

Je ne voudrais pas calomnier la Rome de la Restauration. Elle n'était pas entièrement déchue du précieux ferment qu'on appelle, entre gouvernements, les "mauvais esprits" ; mais ses patriotes se sentaient trop isolés pour tenter un mouvement. Il faut arriver jusqu'à l'année 1830, dans le livre de M. del Cerro, pour trouver un vrai complot politique à Rome même. C'est celui qui a eu pour chef le prince Louis-Napoléon, le futur empereur des Français.

La famille Bonaparte était alors l'une des curiosités de Rome. Pour les touristes de distinction, c'était une tournée aussi obligatoire que celle des monuments. Chacune de ces Altesses déchues avait sa manière à soi, toujours intéressante pour le badaud, de supporter la mauvaise fortune. "Madame mère" avait gardé son grand air de matrone antique. Jérôme, pimpant et fringant, se consolait de la déveine avec les femmes. Son frère Louis, l'ancien roi de Hollande, toujours malade et toujours maussade, rebutait les visiteurs par les exigences de son protocole ; il "croyait que c'était arrivé". A cinq minutes de son palais du Corso, la reine Hortense faisait la nique à l'étiquette et à la déche dans un modeste appartement où l'on s'humanisait à la bonne franquette. Son fils cadet demeurait avec elle.

Le prince Louis était déjà un taciturne. Il travaillait beaucoup, parlait peu, fuyait les fêtes et se tenait, seul, et se composait une attitude de neveu déchu qui ne laissait pas de frapper, tout en faisant sourire. A un bal que donnait sa mère, une dame lui ayant demandé pourquoi il ne dansait pas, le jeune prince répondit gravement "qu'un Bonaparte devait rester étranger aux plaisirs et aux frivolités du beau monde." Il recherchait avec passion les hommes ayant servi l'Empire, fréquentait les révolutionnaires italiens, et ce fut avec l'aide de ces deux groupes, de tendances si opposées, qu'il organisa le complot de 1830.

Il était alors très bien porté, en Italie, d'être conspirateur ; les anarchistes n'avaient pas encore déconsidéré le métier. Un complot n'avait jamais d'autre but que de mettre les tyrans à la porte et de les remplacer par une grande République libérale. C'était une affaire entendue entre les Sociétés secrètes, et les hommes les plus éminents se faisaient une gloire de risquer la mort ou le bagne pour une si belle cause. Je me souviens d'avoir été invité, à Naples, à un dîner "d'anciens forçats" et de m'y être trouvé en très bonne compagnie ; l'un des convives était ministre du roi Victor-Emmanuel, les autres occupaient tous de hautes fonctions.

Le prince Louis fit, en apparence, comme tous les patriotes : il travailla pour la liberté et la République. M. Emilio del Cerro croit, sans être en état de le prouver, qu'en réalité il suivait déjà son rêve napoléonien, et qu'il fait bel et bien dedans les révolutionnaires de la conjuration. Son idée était de se servir d'eux pour détruire ce qui existait et de s'emparer ensuite du pouvoir par un tour de passe-passe quelconque, imité du 18 Brumaire. Une fois empereur d'Italie, il aurait été à mi-chemin des Tuileries. Quelques vieux bonapartistes et une poignée de Corses à tout faire connaissaient, seuls, sa pensée de derrière la tête.

Ce n'est, je le répète, qu'une hypothèse de M. del Cerro. Sincère ou non, le prince Louis conspira en apprenti. J'ose dire, quoique ce soit un blasphème aux yeux de beaucoup de gens, qu'il n'avait pas l'étoffe du rôle. Strasbourg et Boulogne ont prouvé qu'il n'avait fait aucun progrès depuis Rome. Il a paru, dernièrement, à Londres, des Mémoires où il est question, tout à fait incidemment, de l'aigle apprivoisé de Boulogne. Cet aigle cocasse a vraiment existé ; ce n'est pas une légende. Voici le passage : "Lady Ripon m'a dit que, au moment de la tentative de Boulogne, Louis-Napoléon occupait la maison de son beau-père, à Carlton Gardens. Il était resté là une servante, laissée par ses maîtres. Elle ne cessa de leur écrire que ces étrangers méditaient, sûrement, un mauvais coup. Elle disait qu'on apportait à la maison des quantités d'armes, et qu'ils s'étaient aussi procuré un aigle apprivoisé, qu'on dressait à percher sur un chapeau à cornes, en y posant des morceaux de viande. Cet animal restait ordinairement dans le sous-sol ; mais il arrivait qu'on le montait, ce que la servante trouvait de la plus haute inconvenance. On n'attacha aucune importance à ses lettres ; l'événement a prouvé qu'elles étaient prophétiques." Le seul "mauvais coup" qui ait réussi au prince Louis a été le 2 décembre, et Morny était là.

L'affaire de Rome fut préparée à l'automne de 1830. Les conjurés se réunissaient de nuit chez le cocher du prince Charles-Louis, fils aîné de la reine Hortense, pour fabriquer des balles, des cartouches et des drapeaux tricolores. Le majordome de la maison était aussi du complot ; mais il ne semble pas que son maître, quoiqu'on en ait dit, y ait été mêlé en rien. Le nom du prince Charles-Louis Bonaparte n'avait pas échappé à M. del Cerro, qui écrivait avec les pièces sous les yeux.

On arrêta un plan. Les conjurés devaient se réunir place Saint-Pierre, à l'entrée de la nuit, s'emparer de l'arsenal pontifical et du château Saint-Ange, armer le peuple, marcher sur le Capitole, arborer le drapeau tricolore et proclamer la République. En conversation, il n'y avait rien de plus simple.

Au mois de novembre, tout était prêt. On n'attendait plus qu'une occasion favorable. La mort de Pie VIII fut cette occasion et l'on se donna rendez-vous pour le 10 décembre.

Ce soir-là, quelques ombres errèrent sous les colonnades de la place Saint-Pierre. Le prince Louis n'y était pas. Un témoin déclara au procès qu'il devait arriver à la tête d'un escadron de dragons. Cependant, les ombres se comptaient et se trouvaient bien peu nombreuses pour prendre une ville comme Rome. Elles commençaient à se demander ce qu'elles faisaient là et s'il ne serait pas plus sage d'aller se coucher. Tout à coup arrive une voiture fermée, précédée d'un dragon, apparemment pour ne pas être remarquée. Un homme était dans la voiture : on n'a jamais su qui. Il échangea rapidement quelques mots avec deux ou trois des conjurés et repartit. Les ombres s'évanouirent aussitôt : il y avait contre-ordre, et l'on devait se retrouver le lendemain, à la même heure, parmi les ruines du Forum.

On s'y retrouva, aussi peu nombreux, et l'on ne sut encore que faire. Je les plains. Quand on a conspiré, qu'on s'est monté la tête pour des actions extraordinaires et qu'on arrive, justement ému, à un rendez-vous romantique dans des ruines, il doit être extrêmement pénible de se sentir désoeuvré et rien de plus. Ces pauvres conjurés ont dû s'ennuyer et se paraître ridicules. Il ne vint pas même un dragon, ce soir-là, et l'on fut encore se coucher.

La police avait eu l'éveil. Il y eut des perquisitions, des arrestations, et le prince Louis fut reconduit à la frontière entre deux gendarmes. Au nombre des arrêtés se trouvait le petit garçon du roi Jérôme, le prince Napoléon. Il avait onze ans. C'était bien tôt pour être dangereux. L'ambassadeur de Russie le fit relâcher.

La suite est extrêmement obscure ; les tribunaux pontificaux cherchaient toujours à en dire le moins possible. On sait que l'échauffourée qui eut lieu le 12 février suivant sur la place Colonna se rattachait au même complot ; mais je ne vois nulle part si le prince Louis fut de la bagarre. Il n'est plus question de lui, soit discrétion, soit qu'il lui eût été impossible de rejoindre ses complices.

L'heure paraissait excellente. Une partie de l'Italie était soulevée, et le reste frémissait. A Rome même, les "factieux" s'agitaient, au mépris des intérêts sacrés du carnaval. Le 5 février, un certain nombre d'entre eux se réunirent au bord du Tibre, devant Santa-Maria in Cosmedin. C'étaient, pour la plupart, les mêmes que place Saint-Pierre et au Forum, et il leur arriva encore la même chose. Quand ils furent là, ils ne surent que faire, et ils s'en allèrent chacun chez soi, après s'être promis de se retrouver le dimanche gras, 12 février, sur la place Colonna. J'imagine que cela aurait pu durer encore longtemps, si ces pontificaux n'avaient pas commencé les premiers.

Le gouvernement était sous l'oeil. Le jeudi gras, il jugea prudent d'intervertir les masques ; on ne distinguait plus les conspirateurs. Le samedi gras, une proclamation suspendit les réjouissances populaires. Le soir du même jour, les "factieux", dit un document officiel, se répandirent sur la place Colonna et aux environs, en nombre suffisant pour "éveiller raisonnablement les soupçons." On fit aussitôt sortir "la grand'garde" et on la rangea en bataille ; mais les "factieux" se mirent à la plaisanter, "avec des expressions indiquant le prochain carnage qu'ils voulaient en faire". L'officier qui commandait la grand'garde fit empoigner deux des mutins ; sur quoi les autres, "ne se contenant plus", essayèrent de délivrer leurs amis à coups de pistolet. La troupe répondit par une décharge générale et une charge à la baïonnette, sur cette place encombrée d'une foule ineffensive. Un portier qui regardait fut tué. Beaucoup de personnes furent blessées. Du côté de l'ordre, toujours d'après le document officiel, il n'y eut que deux égratignures.

Les poursuites ne traînèrent pas. Le majordome du prince Charles-Louis et un médecin corse furent condamnés à mort, deux autres accusés aux travaux forcés à perpétuité, trois à vingt ans et un à cinq. Il est juste d'ajouter que le Pape commua toutes les peines.

Tandis qu'on jugeait ses amis, le prince Louis, accompagné de son frère, cette fois, était allé offrir ses services à Bologne insurgée. Bologne les refusa, de peur de mécontenter la France. D'après la tradition napoléonienne, les deux princes se seraient néanmoins battus avec les révolutionnaires italiens, et l'aîné serait mort des suites d'une blessure. D'après un historien récent, repoussés de Bologne, ils se réfugièrent à Forli, où l'aîné prit la rougeole et en mourut. Le cadet eut peur de tomber aux mains des Autrichiens et s'enfuit, déguisé en laquais, sur le siège de la voiture de sa mère. La reine Hortense emmena son fils à Paris, où elle se trouvait le 5 mai, lors des : "Vive l'Empereur !" de la place Vendôme. Le gouvernement l'engagea à passer en Angleterre, et ce fut là que le prince Louis apprit les condamnations de ses amis de Rome. On sait assez qu'elles ne le dégoûtèrent pas du métier de conspirateur.

ARVEDE BARINE.

LAVAGE ET TONTE DES MOUTONS

LAVAGE. — L'époque du lavage et de la tonte approche et les bergers se préparent à reprendre les travaux ordinaires de la saison. Dans la plupart des cas, ils consistent à promener les troupeaux réunis l'espace d'un demi-mille ou d'un mille, sur une route pousiéreuse, avec le concours de deux ou trois voisins, offrant leurs services, et chacun portant un pantalon supplémentaire et une paire de vieilles chaussures.

Le bénéfice du lavage des moutons est généralement considéré dans ce fait qu'il prévient le transport inutile de grandes quantités de poussière avec la laine, et en ce qu'il augmente la valeur de la laine sur le marché. On croit aussi que par le lavage toutes ces laines sont dans le même état, tandis que la diminution d'un tiers dans le poids ou le prix dans le cas des laines non lavées est injuste, puisque toutes ne sont pas également sales ou jaunies par le suint. On doit se rappeler que toutes les laines lavées ne sont pas également nettes, plusieurs laines passant pour blanchies qui ne l'ont pas été à moitié.

Le transport de quantités considérables de poussière doit être payé par quelqu'un, et il est probable que ce sera le fermier qui le paiera.

Somme toute, dans la valeur sur le marché de la laine lavée ou de la laine non lavée, on peut être sûr que la diminution dans le prix est presque compensée par le gain en poids. En tout cas le prix de la laine en Canada est si bas que la différence est imperceptible.

Les avantages de ne pas la laver, d'un autre côté, sont considérables et concernent surtout la viande du mouton. Le lavage des moutons ne peut se faire sûrement dans nos rivières courantes jusque vers la fin juin. Cela est une grande incommodité pour les moutons. Il a été clairement démontré que les moutons mangeaient mieux après la tonte au printemps qu'en gardant leur laine. Ceci s'applique particulièrement aux jeunes moutons ou aux jeunes brebis d'un an, qui doivent être vendues de bonne heure au printemps, mais il s'applique aussi à tous les moutons indifféremment. En quelque temps qu'on fasse la tonte, elle signifie pour le mouton la perte de toute sa laine. Le printemps nous ramenant la chaleur après les froids d'hiver, il semble cependant plus logique de tondre les moutons aussitôt que la température le permet, plutôt que de leur laisser porter cette laine encore plus de six longues semaines de chaleur croissante.

Les moutons sont plus incommodés par la chaleur que par le froid. La sécrétion jaunâtre qui se forme près des racines de la laine, ainsi que la laine elle-même, empêchent la chaleur de sortir du corps de l'animal.

C'est ce qui fait que le mouton souffre plutôt de la chaleur. Il n'exige pas beaucoup de protection artificielle en aucun temps, mais dans les chaleurs il a besoin de s'abriter contre la chaleur. Aucun animal domestique ne fuit comme lui la chaleur. Le printemps et l'été il broute rarement après sept heures et demie du matin et avant quatre ou cinq heures du soir, et il recherche de préférence les vieilles granges, où le soleil n'entre jamais. Tout plaide en faveur de la tonte de bonne heure. Pâques est le temps le plus propice de la tonte et mieux vaut peut-être de plus bonne heure pour les moutons qu'on doit vendre à l'ouverture de la prochaine saison, pourvu toutefois que le mouton ait une litière sèche et chaude, tel que de la paille, et soit protégé contre les courants d'air.

La tonte des jeunes brebis peut arrêter le lait de couler pendant un jour ou deux, mais le bon état de la brebis ensuite fera plus que contrebalancer ce contre-temps. Une brebis ne pourrait être tondue que cinq ou six jours après avoir agnelé, et alors encore elle doit être forte et bien portante. Si elle est soignée avec précaution elle pourra l'être avant d'agneler. Si les poux abondent, la tonte de bonne heures est un acte de pitié, pourvu que les brebis soient baignées quelques jours après, comme on le fera sans doute.

La tonte — La tonte est une opération qui ne s'explique guère. Les bergers d'expérience n'ont pas besoin d'explication ; les novices ne peuvent apprendre de meilleure manière qu'en pratiquant. Comme il est important, comme en toute autre chose, de commencer bien, nous tenterons de donner quelques explications. Une négligence de détail peut avoir une importance considérable. Si on doit pratiquer la tonte quand les moutons sont à l'herbe, on ne doit pas en mettre trop à la fois dans un petit parc, parce qu'ils le saliraient et se saliraient eux-mêmes bientôt ; une demie journée de tonte est suffisante pour une fois. Ils devront n'être pas trop repus d'herbe pour les besoins de la propreté, ni trop affamés, vu que la tonte se fait mieux sur des moutons un tantinet pleins que vides. Il n'est pas nécessaire que la tonte ait lieu en mars ou en mai, que les moutons et le berger aient l'inconvénient d'un plancher de madriers pour y travailler. Si la lumière est bonne, un des parcs fera l'affaire, vu qu'il contient généralement une couche de six ou huit pouces de fourrage de rebut qui est devenu sec. Sur cette couche on étend une pièce de canevas ou de vieux tapis, qu'on cloue aux côtés et aux coins. Il est mieux de se mettre deux pour tondre que d'être seul. Deux paires de ciseaux sont nécessaires : une paire de moyens ciseaux, pour enlever la laine de rebut et la poussière, et une paire de plus gros pour la tonte proprement dite. Les ciseaux doivent être tenus en bon état par l'usage de la pierre à l'huile.

Il y a trois points dans la tonte d'un mouton. Le premier consiste pour l'opérateur à asseoir le mouton sur sa croupe et après avoir enlevé les brins, etc., à enlever la laine de dessous la gorge et autour du cou jusqu'à la poitrine. Il est généralement aussi facile de tondre tout autour du cou en dessous jusqu'aux épaules dans cette position que de tondre les côtés. La poitrine est alors tondue jusqu'au ventre, après quoi celui qui fait la tonte passe son bras gauche au-dessus des jambes d'avant et met le mouton dans une position plus inclinée sur son genou gauche, tandis qu'il tond tout le ventre, sur la tôtine, à l'intérieur des cuisses, et en descendant vers la queue sur les deux côtés. La poitrine et le ventre doivent être tondus généralement avec la pointe des ciseaux. Avec la paume de la main gauche on doit tenir la peau du ventre bien tendue, pour l'empêcher de se rider. On doit prendre bien soin de ne pas blesser les tettes des brebis. Le second point consiste à tondre le côté gauche de la brebis, qui se fait à partir du ventre jusqu'à l'épine dorsale, en suivant la direction des côtes. Mieux vaut couper ainsi que de côté, la laine poussant dans cette direction, il est facile de soulever la laine pour voir où on doit guider les ciseaux. La première moitié du côté gauche est tondu l'épaule du mouton reposant sur les genoux de celui qui le tond, et l'autre moitié en tenant le mouton couché sur le côté droit. Le troisième point est la tonte du côté droit, qui est la suite de la tonte circulaire commencée de l'autre côté, et va de l'épine dorsale au ventre avec un changement de position, comme pour l'autre côté. Quand la tonte est terminée, ces marques circulaires sont généralement visibles ; elles améliorent l'apparence des moutons. La preuve d'une bonne tonte n'est pas seulement la condition du mouton, mais la condition de la toison. Ni le mouton ni la toison ne doivent être endommagés. Le mouton est généralement blessé quand on approche trop les pointes des ciseaux de la peau. On doit les tenir élevés considérablement aux pointes et au milieu et la partie la plus large doit toucher la peau. Pour ne pas endommager la toison on se gardera de croiser les pointes des ciseaux quand on les éloignera de la peau, car la laine qui y reste longtemps adhérente subirait une seconde coupe et serait ainsi détruite. Les ciseaux ne doivent prendre qu'une petite bande et n'être employés que pour des tontes rasant la peau, les pointes des ciseaux n'étant pas tenues éloignées à plus d'un pouce. Mieux vaut prendre son temps et faire de bon ouvrage que de se trop hâter. Un homme seul qui tond de quinze à vingt moutons par jour suffit pleinement aux exigences de nos troupeaux. Les nouvelles machines à tondre vont probablement révolutionner le mode de tondre, même en ce qui concerne nos petits troupeaux, les tondeurs se faisant probablement un plaisir de payer une de ces machines qui fait d'excellent ouvrage, sans danger de blesser le mouton.

Il n'est pas nécessaire de lier les pattes du mouton pour la tonte, ce qui est cruel. Le mouton reste ordinairement tranquille, si le tondeur manie ses ciseaux avec précaution et s'il tient l'animal dans une position confortable. On doit prendre bien soin de garder la toison intacte et de l'éloigner de ses pieds. Les touffes sales qui n'ont pas été enlevées au préalable doivent être séparées de la toison. La laine graisseuse ou simplement décolorée reste avec la toison. En roulant la toison, commencez aux fesses en tenant le côté tondu à terre, jetez la toison chaque côté jusqu'à ce que le paquet soit d'environ dix-huit pouces, roulez-le étroitement et liez-le avec de la laine tissée. Parfois une malpropreté excessive entre les fesses et la tôtine cause une légère putréfaction de la peau de la tôtine ou d'autre parties. Dans ce cas, on doit laver quelquefois les parties infectées à l'eau chaude et avec du savon carbonique ou les laver très bien, puis appliquer de l'onguent de grimauve. Sur les coupures des ciseaux et sur le nez des moutons on doit mettre du goudron de pin. Dans les cas de tonte de bonne heure, c'est une bonne précaution contre la roupie, un des plus grands dangers qui menacent alors les moutons. Il agit comme antiseptique sur la gorge quand il est léché et avalé. En cas de tonte tard, il protège des attaques des taons, mais on doit le renouveler tous les dix jours ou les deux semaines pour ce but.

De l'Opéra Français

Après-midi et soir vous pouvez entendre "La Fille du Tambour Major", pour 10 cts, au Parc Sohmer.

La semaine prochaine "La Bénédiction des Poignards des Huguenots", le 4ème acte de "La Favorite" et des fragments de "Mignon" et des attractions parmi lesquels les fameux "Longreen" (homme et femme), sur trapèze et échelle volante, c'est un numéro sensationel. 224-1

Montres et Pendules

Vient de paraître : L'Art de connaître et soigner les montres et les pendules—guide pratique utile à tous ; un volume de 320 pages ; 105 gravures. Un franc, en timbres. Adresse, Junius Gondy, horloger-fabricant, à Besançon, France.

M. A. Maybee, marchand, Warkworth, nous écrit : "J'ai vendu des centaines de bouteilles de l'Huile Electrique du Dr Thomas, et le public est unanime à dire : "C'est un des meilleurs médicaments en usage." L'Huile Electrique a accompli des merveilles pour la guérison et le soulagement de la douleur, des maux de gorge, etc., et mérite la confiance la plus illimitée.

Agréable comme un sirop, sans égal comme vermifuge, a nom : L'Exterminateur des Vers de Mother Graves. Le plus grand vermifuge du siècle.

Les personnes qui désirent recevoir gratuitement des leçons d'art devraient s'adresser à la "Canadian Royal Art Union, Limited", 238 et 240 rue St-Jacques, Montréal, Canada. L'Ecole d'Art est installée dans l'édifice du Mechanic's Institute. Les tirages mensuels, le dernier jour de chaque mois, ont lieu au bureau de la rue St-Jacques, dans le but de distribuer des oeuvres d'art.

N'envoyez pas d'Argent avant que vous ne soyez satisfait.

Envoyez-moi votre nom et adresse, et je vous enverrai une boîte de $2.25 de ma préparation pour faire pousser une moustache dans cinq semaines.

M. KIKLO,

Envoyez-moi S. V. P. une boîte de votre préparation de $2.25 que je vous remettrai SI JE SUIS SATISFAIT.

Ci-inclus vous trouverez 25 cts pour frais de transport, etc.

Nom .....

Adresse .....

PROF. KIKLO,
2369 rue Ste-Catherine.

4--Grandeurs--4

50c, $1.00, $1.50, $2.25.

Envoyée par la malle sur reçu du montant.

MINES CANADIENNES-ARIZONA

Bureaux Principaux, Montréal. Mines, Montagnes du Vautour, Arizona.

"International Gold Co." "North Eastern Copper Co."

Au capital de $100,000 chaque en action de $100, $25 payable sur l'organisation et le restant ; $25 en trois mois après l'organisation, et la balance tel que légalement exigé, mais comme les deux propriétés ont présenté du minéral à leur surface, $22, $40, $78 jusqu'à $187 par tonne, on ne s'attend pas falloir demander plus de $50 par action.

Le minéral de "l'International" ne demande pas d'épuration, nous expédions par sa lingots. Le minéral de la "North Eastern" est un minéral qu'on doit fondre, les commodités du transport et de fonte sont convenables et les frais de production très modérés.

Si nous avions suivi le mouvement et porté chacune des propriétés susdites au capital de $1,000,000 et plus nous aurions pu offrir ce stock à 5 et 10 p. c. à pair, et prédire d'immenses profits sur la manipulation des dernières issues, mais nous basons nos grands profits sur le produit des mines et ne capitalisons que par nécessité.

Si c'est un grand investissement solide et très rémunératif que vous cherchez, étudiez nos prospectus, qui vous seront adressés sur demande et pour plus amples informations venez ou écrivez à

S. CHADWICK, Sec.-Provincial et Gerant, Montréal, Qué.
CHAMBRE 605, "TEMPLE BUILDING".

Restaurant Jos. Pelletier
60 Rue St-Gabriel
Spécialités de Liqueurs pures et marques de choix. Excellent pied-à-terre pour les classes professionnelles et d'affaires.

HOTEL ST-JAMES
Théo. Lanctot
PROPRIETAIRE
538 Saint-Jacques
Vis-a-vis la Gare Bonaventure
Améliorations modernes — Cuisine parfaite — Chambres confortables — Prix populaires. dsw

Un Chapeau pour Rien !
En retournant 300 bandes du Fameux Cigare "Manola" vous fumerez le meilleur cigare à 10c et recevrez pour rien un chapeau à votre point.
The Blackstone Cigar Factory,
8 FABRICANTS, A MONTREAL.

Gros Arrivage de Tapis
Une immense quantité de carrés artistiques, différentes grandeurs, avec j

ASSEZ FERME

Et assez active à Montréal

LA BOURSE, EST, A NEW-YORK TRES IRREGULIERE

Londres est toujours soutenu pour les valeurs américaines

Vendredi soir.

Examinée dans son ensemble des opérations de la semaine, notre bourse a été plus active mais passablement irrégulière et les fluctuations sur certaines valeurs ont été extrêmement étendues.

Aujourd'hui, le ton de notre marché a été soutenu. Le Pacifique Canadien a ouvert à 98 3-4 et fermé à 98 5-8 après être tombé à 98 1-2 avec des ventes de 1475 actions. Les chars urbains de Montréal se sont soutenus autour de 315 et ceux de Toronto sont montés jusqu'à 117. Le Twin City est retombé à 67 1-2 avec des ventes peu importantes, il est vrai ; il semble que la petite diminution dans les recettes de la seconde de mai ait affecté plus que de raison la spéculation. Celle-ci semble avoir perdu de vue qu'il n'y a pas de compagnie, fût-elle la plus puissante et la plus prospère, qui ne subisse de ces petits contre-temps. Les actions des mines ont continué à être négligées, excepté le War Eagle qui est monté jusqu'à 379 avec des ventes de douze à treize mille parts.

New-York a été irrégulier et même en baisse sensible sur certaines valeurs industrielles. Il n'y aura pas de bourse à New-York lundi et mardi et la perspective de ces deux journées de congé suffit à elle seule, en grande partie, à expliquer l'hésitation de la spéculation. Londres est toujours assez ferme pour les valeurs américaines. Il ne nous manque sur notre bourse locale qu'un prêt à demande plus abondant pour que la cote oscille sensiblement vers la hausse.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 55c à 98⅝, 75 à 98 5-8, 125 à 98¾.
Rich. Elec. — 25 à 186 7-8, 25 à 187.
Mont. St. Ry. — 75 à 314½, 25 à 314¾, 25 à 315.
Tor. Ry. — 25 à 117¼, 100 à 117.
War Eagle — 5000 à 377, 500 à 378, 4000 à 379, 350 à 378.
Republic — 2000 à 130, 5200 à 130½.
Mont. and London. — 500 à 64.
Mont. Gas. — 125 à 198 7-8.
Twin City. — 75 à 68.
Lond. Grant Bds. — 2000 à 112.
Dom. Cotton xd. — 5 à 107.
Mont. Cotton — 7 à 159¾.
C. Bk of Com. — 5 à 151.
Dul. pfd. — 25 à 12.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pac. — 625 à 98⅝, 25 à 98 5-8.
Twin City — 75 à 67¾.
Mont. St. Ry. — 100 à 315.
Tor. Ry. — 25 à 117.
War Eagle. — 1000 à 377.
Marine Mg Co. — 1000 à 385.
Rich. Elec. — 25 à 187.
New Mont. St. Ry. — 50 à 312.
H. H. et L. — 50 à 20.
Rich et C. — 25 à 112 7-8.
Can. Bk of Com. xd. — 25 à 151¼.

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant : 5.00 p.m.

STOCKS			STOCKS		
C.P.R.B.Z.	98⅝	98⅝	B.Mont.Hal.	.....	180
U.S.S.& A.	15	14	B.N.Scotia.	.....	.....
U.S.S.& A.p.	15	12	East.T.Bk.	.....	.....
C. Gas Co.	188	184	B. Quebec	.....	.....
" C. Bds.	.....	.....	B.Nationl.	.....	.....
" R. Bds.	.....	.....	B.Dubuc	.....	.....
M. Tel. Co.	177	.....	C.Bk. Com.	151½	151
St John Ry.	.....	.....	Dominion B.	.....	.....
R. & O.N.Co.	113	112½	Imperial B.	.....	.....
Cornwal R.	.....	.....	B. Ville Mar.	.....	.....
M. St. Ry.	314½	314½	B. Hochelga.	.....	.....
M.S.Ry.N.S.	312	311½	N.W.L.Pref.	.....	.....
M. Gas Co.	199	198½	M. Cot. Co.	107	102
Bell Tel. Co.	185	.....	" Bds.	.....	.....
Royal E. Co.	187	185½	C.C.C.M.Co.	.....	.....
Toronto R.C.	117	116¾	" Bds.	.....	101¾
" Bds.	.....	.....	Dom.C.M.Co	107½	107
R.E.T.Co.	112	103	" Bds.	.....	.....
" Bds.	.....	.....	Dom.C.Pfd.	.....	.....
R. Montréal	.....	240	" Com.	.....	.....
R. Ontario	.....	.....	" Bds.	.....	.....
R.R.N.Am.	.....	.....	P. H.& L.Co.	20½	19½
R. Maison.	.....	191½	" Bds.	.....	.....
R. Toronto	.....	.....	Hôtel Wind.	.....	.....
R. Jacq.-C.	.....	168	War Eagle	379	377
R. Marco.	.....	170	Twin City	67½	67¾

Bourse de New-York

New-York, 26 — La bourse a recommencé à monter ce matin ; la hausse d'hier ayant amené un bon nombre d'ordres d'achat dans les maisons à commission. Le département des valeurs américaines, à Londres, a monté pour la même raison. Il est cependant devenu peu à peu évident que les haussiers n'étaient pas prêts et n'étaient pas disposés à mener une campagne de hausse très accentuée à la veille du congé de lundi et de mardi prochains et l'activité de la bourse tarde à se ralentir.

La faiblesse du gaz consolidé l'a entraîné vers la baisse, de même qu'une rumeur annonçant la possibilité de la passation du nouveau bill de taxes sur les franchises.

Les directeurs du gaz ont réduit le dividende trimestriel de 2 à 1 1-2 pour cent. En règle générale, les valeurs chères avaient tendance à être faibles. Le Sucre a beaucoup souffert par suite de la réduction du prix du sucre, ce qui semble indiquer une nouvelle et prochaine guerre entre les différentes raffineries. Le gaz est descendu de dix points dans la journée et n'a clôturé qu'un demi point au dessus du plus bas. Le sucre a perdu 6 points mais est remonté ensuite et en clôture, sa perte n'était plus que de 3 3-4 points. Le Brooklyn transit et le Metropolitan ont regagné une bonne partie de leurs pertes ; il en a été de même pour le St Paul et l'Atchison préf. On croyait que les demandes d'argent pour courrir en vue des deux jours de vacances, rendraient le marché de l'argent plus ferme, il n'en a rien été. L'échange du sterling reste facile.

Cours reçus aujourd'hui par cable privé, par M. Charles D. Monk, 15 rue St Sacrement, Montréal.

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
A. Cotton Oil	.....	.....	Mis. Pacific	61⅜	61⅜
A.C.Oil. pref.	.....	.....	Mich. Cent.	.....	.....
A. Tobac. Co.	101⅝	97⅝	Nat. Lead Co	.....	30
A.T.Co. pref.	.....	.....	Nat.L.Co.pf.	.....	.....
A.Sug.R.Co.	158	156⅜	North Am.	11⅜	11⅜
A.S.R.C. pref	117	117	N. Pac.C.	48⅜	48⅜
A.S.Mfg Co.	.....	.....	N.P.C.a. pfd	75⅜	75⅜
A.S.M.Co. pref	.....	31	N.Y.C.& H.	130⅜	131½
A.T.&S.F.p.	18½	18	N.Y.L.E.&W	12⅜	12⅜
A.T.&S.F.p.	54⅜	55⅜	" 1st pfd	.....	.....
B.&L. & Ohio	.....	.....	" 2nd pfd	.....	.....
B.State Gas.	.....	.....	N.Y.O.&W	25⅜	25
Can. Pacific	98⅝	98⅝	N.Y.C.&S.L	.....	.....
Can. South.	.....	.....	Omaha Com	.....	.....
Ches.& Ohio	23⅛	23⅛	Pacific Mail	43⅝	43
C.B.&Q.Co.	130⅜	130⅜	P.C.C.&S.L	.....	.....
Chicago Gas	119⅛	118⅝	Phil.& R.p.	.....	20
C.&N.West.	152	152	Pullman	.....	158½
C.R.I.&Pac.	120⅜	120⅜	South R. C.	11⅜	11⅜
C.M.& St P.	124	123⅜	" pfd	51	51
Con.G. N.Y.	180⅜	171	Stan.R.& T.	.....	.....
C.C.C.&St L.	.....	52	Ten. C. & I.	58	58⅜
D.Lack.&W	187	167	Texas Pac.	19¾	19¾
Del.& Hud.	119	118	U. S. L. Co.	6	6
D.&R.G. prf	.....	76	U.S. L. pfd.	70⅜	69⅜
D.&S.& Atl.	.....	.....	U.S. Rub. C.	47⅜	47⅜
" prf.	.....	.....	U.S. Rub.pfd	.....	.....
Gen. Elect.	116	117	U. Pacific R.	41⅜	42
Hock Valley	.....	.....	U. Pacific.pf	.....	75
Jers. Cent.	.....	114	Wabash	7⅛	7⅜
Lac.Gas Co.	.....	.....	Wabash pfd.	.....	.....
L.E.& W.	16¾	16¾	West. U. Tel.	.....	.....
L.E.& W.pf.	.....	.....	W.& L. Erie	.....	.....
Lake Shore	.....	.....	W.& L.E.p.	.....	.....
Louis & N.	68⅜	68⅛	Metropolit'n	226⅜	227½
Manh. Elev.	111⅜	109⅜	R. R. T.	114⅜	113⅜

Bourse de Paris

Paris, 26—Notre bourse a été faible aujourd'hui, en sympathie avec Londres qui craignait la rareté de l'argent. Il y a eu de grosses ventes de réalisation sur le Rio Tinto et le De Beers. Les Kaffirs ont baissé par suite de ventes de Londres.

LE BLE SE MAINTIENT

La sécheresse en Russie raffermit les cours

L'AVOINE ET LE MAIS SE SOUTIENNENT

Les provisions sont moins fermes sur gros arrivages de porcs

Vendredi soir.

La Bartlett Frazier Co., H. J. Coon, gérant local, 39 rue St-Sacrement, reçoit de Chicago, le rapport suivant :

Chicago, 26— BLE — Après ouverture faible et 1-4c en baisse par suite des dépêches reçues et du temps favorable, le marché est devenu plus ferme sur les rapports de sécheresse dans la Russie et la Roumanie.

Les rapports de "Snow" annoncent que malgré le beau temps, le blé d'hiver a encore baissé, spécialement dans le Michigan et l'Indiana. Liverpool a recouvré presque toutes ses pertes et à la clôture le marché était seulement 1-8d plus bas qu'hier. Les marchés du continent sont généralement en hausse. Les offres de campagne sont beaucoup meilleures tandis que la demande courante est très faible.

Si la sécheresse continue dans la Russie il est bien probable que l'étranger achètera beaucoup de ce pays. On s'attend à ce que le visible démontre une baisse sensible. Chars attendus demain 45.

MAIS — Ouverture faible par suite du beau temps et des grosses offres de la campagne les prix ont baissé de 1-4c. L'exportation était modérée à la clôture. Les affaires étaient légères et le sentiment général à la hausse. "Snow" annonce l'étendue de la nouvelle récolte à quatre-vingt-quatre millions d'acres ce qui est la plus grande étendue qui n'ait jamais été ensemencée. On annonce aussi, de la campagne, que les récoltes ont une belle apparence. Exportation 297,000 minots. Chars attendus demain 375.

AVOINE — Ouvre très faible, sur ventes à couverture, grosses offres de la campagne et la continuation des apparences splendides des récoltes. Le juillet a baissé de 3-4 et septembre 1c. La demande courante s'est améliorée à la clôture. Chars attendus demain, 490.

PROVISIONS — Ouvrent en baisse sur baisse des porcs. Sur le point faible, un gros opérateur a beaucoup vendu, mais les offres étaient rapidement acceptées et le marché a monté. Il est plus que probable que la baisse des porcs retardera les arrivages. Nous croyons que les produits sont trop bas à présent. Porcs attendus demain, 20,000.

Cours reçu aujourd'hui, par câble privé, par M. Charles D. Monk, 18 rue St Sacrement, Montréal.

		Ouverture	Plus haut	Plus bas	Fermeture
Blé	Mai	74⅜	74⅜	74⅜	74⅜
	Juil.	74⅜	75	74	74⅛
Blé-d'Inde	Mai	33⅜	33⅝	32⅞	32⅞
	Juil.	34	34⅜	33⅝	33⅝
Avoines	Mai	25⅝	25⅝	25¼	25⅜
	Juil.	23⅜	23⅝	23⅛	23⅛
Lard	Mai		7 95	7 95	7 95
	Juil.	8 10	8 12	8 05	8 07
Saindoux	Mai		4 05	4 05	4 05
	Juil.	5 00	5 02	5 00	5 00
Short Ribs	Mai		4 57	4 57	4 57
	Juil.	4 62	4 65	4 62	4 65

MARCHE DE LIVERPOOL

Liverpool, 26 — Le blé sur place était en hausse en clôture et l'on cotait : No 2 roux ouest d'hiver, 5s 10d ; No. 1, roux nord Duluth, 6s 2d ; No. 1 Californie, 6s 3d à 6s 4d. A venir les cours étaient en baisse de 1-2d. Ils ont suivi le mouvement que voici :

	Ouverture.	Clôture.
Juillet	5s 10¼	5s 10⅛
Septembre	5s 9⅛	5s 9⅛

Le maïs sur place était ferme et cotait en clôture : Américain mêlé, nouveau, 3s 6d ; vieux, 3s 6 1-4d. Les échéances à venir ont fini soutenues comme suit : Mai, 3s 5 7-8d ; juillet, 3s 5 1-2d ; septembre, 3s 5 7-8d.

Les pois canadiens cotaient en clôture 5s 6 1-2d.

Les provisions étaient faibles et mornes. Elles cotaient en clôture :

Boeuf : mess extra de l'Inde, 60s ; mess premier, 55s.

Lard, 1ère préf., ouest, 45s.

Jambon : Short cut, 14 à 16 lbs, 37s.

Bacon : Cumberland cut, 28 à 30 lbs, 30s ; demi-côtes, 18 à 20 lbs, 30s ; long, milieu, léger, 30 à 35 lbs, 28s 6d ; long, milieu, lourd, 35 à 40 lbs, 28s ; court, dos, 16 à 18 lbs, 27s 6d ; ventres, 14 à 16 lbs., 29s 6d.

Epaules : 12 à 14 lbs, 23s.

Saindoux : 1ère qual., ouest, en tierces, 26s ; américain raffiné, en seaux de 28 lbs, 26s 3d.

Suif : 1ère qual., cité, 22s ; australien, à Londres, 24s.

Fromage : Blanc, de choix, 51s ; coloré, de choix, 50s ; ordinaire, nouveaux, 49s.

Bourse des Mines

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Morrison. — 500 à 16½. 500 à 16, 5000 à 16.
Surprise. — 1000 à 40.
Rambler Cariboo. — 500 à 34, 500 à 34.
Montreal and London. — 1000 à 67.
Insurgent. — 1000 à 11, 2000 à 11.
Republic. — 500 à 81.30½.
Golden Star. — 3.500 à 61½.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Gold Fields. — 20,000 à 5½.
Iron Colt. — 5,800 à 11½ ; 1.500 à 12.
Summit. — 2,500 à 3½.
Golden Star. — 1,100 à 61.
Insurgent. — 2,000 à 11.

MM. R. Meredith et Cie, courtiers en valeurs minières, 51 rue St-François-Xavier, nous fournissent le tableau suivant des cours en clôture :

	Vendeurs	Acheteurs
Payne	3.95	3.88
War Eagle	4.00	3.75
Republic	1.30½	1.29½
Virtue	67	64
Montreal. London	67	65½
Big Three	22	21
Brandon and Golden Crown	27	26
California	10	8
Can. Gold Fields Syn.	5½	5
Cariboo Hydraulic	1.45	1.40½
City of Paris	71	63½
Evening Star	11½	10½
Fern	45	25
Gold Hills Dev.	7½	6
Iron Colt	12½	11½
Iron Mask	65	50
Knob Hill	95	92½
Monte Christo	10	9
Montreal Gold Fields	20	18
Noble Five	29	26
Novelty	5	3½
33.3 Ironsides	1.15	1.11
Virginia	21	17
Rambler Cariboo	33½	32½
Bullion	53	23
Summit	3½	2½
St-Elmo	7½	4
Burley	17½	13
Deccn	34	29
Morrison	16	15
Golden Star xd.	61½	60½
Slocan Sov.	25½	23

DANS LES THEATRES

"The Grandee"

UNE REPETITION GENERALE POUR LA PRESSE

Un événement musical, d'une grande importance, aura lieu la semaine prochaine, à Montréal. Nous voulons parler de la production de "The Grandee", opéra du Prof. Jules Hone et du capt. Forsyth. Montréal a déjà eu occasion d'avoir la primeur de quelques œuvres assez importantes, mais jamais d'opéras produits par des gens résidant dans notre ville. Comme on le conçoit, le monde musical de Montréal est joliment dans l'émoi et attend impatiemment la première représentation qui aura lieu lundi, au théâtre Her Majesty. L'un de nos reporters a assisté à la répétition de l'opéra, au Queen's, et a été absolument charmé de ce qu'il a vu et entendu. La musique ne saurait faire autrement que de plaire, car elle est absolument charmeuse. Plusieurs airs deviendront certainement très populaires. Le chœur des domestiques au commencement est très agréable et produit une excellente impression. Les danses sont bien exécutées, et tous les figurants et les choristes se meuvent facilement et aisément sur la scène. Le premier acte renferme un très joli chœur de bohémiens, qui a été, hier soir, fort apprécié par les quelques personnes qui ont eu la bonne fortune d'être admises comme spectateurs. La plus belle partie de l'œuvre, si l'on peut choisir dans une série de pièces admirables, est le grand chœur qui commence le deuxième acte. La musique un peu grave est de toute beauté, et l'exécution parfaite. Il est impossible qu'un public un peu cultivé ne puisse apprécier ce morceau. Il fera certainement sensation lundi. La représentation s'annonce très bien. Les artistes sont compétents et les premiers rôles particulièrement sont entre bonnes mains. Le dialogue est vif, animé et spirituel ; il ne peut faire autrement qu'amuser et qu'intéresser.

La prima donna est une artiste de première force, qui saura donner beaucoup de cachet à la nouvelle œuvre. Elle chante à la perfection et secondée comme elle le sera, "The Grandee" ne pourra être qu'un succès.

Les répétitions se font sous la direction de M. Blaird, de New-York, un maître habile qui fait faire de rapides progrès à ses élèves.

M. Jules Hone, fils du compositeur, un jeune homme énergique, s'est chargé de faire présenter l'œuvre de son père, et avec le concours des artistes de talent qu'il a su grouper, nous pouvons nous attendre à une superbe production.

Nous publierons sous peu le programme dans son entier ; en attendant, nous ajouterons que les entr'actes seront remplis ou ne peut mieux par les chanteurs et chanteuses habituels, plus quelques nouveaux venus, qui comptent à leur actif de multiples succès.

La vente des billets, à la Pharmacie Nationale, bat son plein, et les sièges se réservent avec hâte.

LE BENEFICE DE M. VARNEY

Le programme de la soirée au bénéfice de M. Varney qui a lieu mercredi, 31 courant, est maintenant complété comme suit :

"The Sculptor's dream", pièce en un acte avec la distribution suivante :

Gorgias . . . . . M. Charles Conrad
Alcibiades . . . . . M. Robert Holland
Phidias . . . . . M. Cortland Auburn
Diogenes . . . . . M. Edwin Varnay jr.
Straybon . . . . . M. R. O. Thicke
Thea . . . . . Mlle Wurtele
Aspasia . . . . . Mlle Irving
Lais . . . . . Mlle Davidson
Phryne . . . . . Mlle Whitney

Deux autres élèves de M. Varney, MM. Wm Kearney et Freddie Hogan, réciteront des pièces littéraires. Enfin le public entendra également MM. Quinn, Mularky, Murphy et Penfold, Mlle Sara Rubenstein, Robert Henders, etc., etc.

La vente des sièges est commencée. Elle se fait au bureau du "Star", rue Ste Catherine, et chez Shaw.

SALLE ST-PIERRE

La salle St-Pierre où se sont données tant de représentations au bénéfice d'œuvres de charité, sera encore, lundi soir, la scène d'une très jolie séance dramatique et musicale. On jouera le grand drame en cinq actes "John Walker." Tous ceux qui n'ont pas encore vu cette œuvre ne devraient pas manquer d'aller la voir interpréter par de bons et laborieux artistes. Tous les amateurs de représentations saines et honnêtes trouveront là un divertissement de premier ordre. Cette séance est au profit du Rév. P. Maguan, O. M. I., pour venir en aide à l'église de Levret (Qu'Appelle). Les acteurs sont pour la plupart membres du Cercle St-Louis et comme tels, nous pouvons nous dispenser de faire leur éloge, sachant la haute estime en laquelle ils sont tenus par le public.

AU GRAND CENTRAL THEATRE

Il y aura changement complet de programme la semaine prochaine au Grand Central Théâtre. La compagnie de vaudeville de Thomas Hefron tiendra l'affiche. Cette compagnie comprend une vingtaine d'artistes dont voici les noms : M. Thomas Hefron dans ses danses et chansons populaires. Les soubrettes Burr et Benton, dans leurs chansons "Up to date". Les artistes aériens Kenyons. Sidonia, le fameux marcheur sur le fil de fer. Cet artiste peut être appelé à juste titre le roi des marcheurs sur le fil de fer. Il exécute sur son fil d'acier des tours de forces émouvants, ses changements de costumes subits révèlent en lui une habileté insurpassable. Pendant qu'il se balance sur son fil il exécute une série de danses serpentines qui ne peuvent faire autrement que de soulever des tonnerres d'applaudissements, c'est une merveille dans son genre.

Au nombre des autres artistes qui figureront au programme mentionnons Rosley et Lee, comédiens, Marion et Dean, artiste de genre, Sadie Hart célèbre par ses chansons et danses, Doyle et Granger, dans leurs danses des temps modernes. Les "4" Burtons introduisant un acte intitulé "Fun in old Virginia" et Layo, l'acrobate.

Il ne reste maintenant qu'à dire un mot des artistes qui nous quittent et qui depuis quelques temps ont remporté de si brillants succès au Grand Central et qui par leurs talents ont su s'attirer les sympathies du public montréalais, signalons les sœurs Batchelors, ces deux artistes de talent, nous quittent. Espérons qu'elles nous reviendront avant longtemps pour que nous puissions aller les entendre et les acclamer de nouveau. Nous ne leur disons pas adieu mais "au revoir". Mlle Mabel Leslie, une des favorites du Grand Central termine aussi son engagement, elle sera manquera au public montréalais qui a su si bien l'apprécier durant son séjour au populaire théâtre de la rue St Paul.

Kent et French ces deux artistes qui ont si bien amusé leur auditoire durant leur engagement ici, méritent certainement des éloges pour la manière dont ils remplissent leur rôle ; ce sont des comédiens émérites et c'est avec regret que nous les voyons partir. Espérons que les nouveaux artistes choisis par la direction du Grand Central obtiendront autant de succès à l'avenir que ceux que nous voyons partir aujourd'hui avec regret.

Bourse de Londres

Londres, 26 — Le marché a été ferme toute la journée, par suite de l'approche du règlement de fin de mois et de la crainte que l'argent ne soit plus cher. Les valeurs américaines ont été négligées, mais sont restées fermes tout de même.

Le Central Pacific et le Southern Pacific ont été actifs. Le Tintos est à 48½, l'Anaconda 12. l'Utah 8⅝, le Boston 2⅜, le 4 pour cent espagnol 63⅜ et 62¼. L'or était coté à 77s 9d. La demande du continent pour l'or continue à être très ferme et active.

Londres, 26, 4 heures p. m. — Cours de clôture : Consolidés au comptant, 109 7-8 ; do, sur compte, 109 15-16 ; Pacifique Canadien, 101 1-4 ; Erie, 13 1-8 ; Erie, 1ère préf., 35 3-4 ; Illinois Central, 116 1-2 ; Mexican, ord., 78 1-2 ; St Paul, common, 127 1-2 ; New-York Central, 134 1-2 ; Pennsylvanie, 65 1-2 ; Reading, 10 1-8 ; Union Pacific, préf., 77 ; Atchison, 18 5-8 ; Louisville, 68 1-8.

COMPENSATIONS DES BANQUES

New-York, 26 — Les compensations des banques dans les principales villes des Etats-Unis, pour la semaine finissant le 26 mai, montrent un total de $1,883,403,598, soit une augmentation de 58.1 pour cent, comparé avec la même semaine de l'an dernier. En dehors de New-York, les compensations ont été de $598,222,918, soit une augmentation de 20 pour cent.

Pour le Canada, les compensations sont comme suit :

Montréal, $12,606,804, augmentation, 15.3 pour cent.
Toronto, $7,721,315, augmentation, 22.7 pour cent.
Winnipeg, $1,421,661, diminution, 33.0 pour cent.
Halifax, $839,789 diminution, 9.7 pour cent.
Hamilton, $674,333, augmentation, 24.1 pour cent.
St Jean, N. B., $500,531, diminution, 2.3 pour cent.
Victoria, $702,710.

Winnipeg, 28—Les compensations des banques, ici, pour la semaine finissant le 25 mai 1899 sont comme suit :

Compensations	$1,421,661
Balances	274,571
Semaine correspondante de l'année 1898 :	
Compensations	$1,702,048
Balances	321,689

Au Monument National

"LA CITERNE D'ALBI"

Au nombre des œuvres magnifiques du dramaturge Adolphe d'Ennery, figure avec avantage le grand drame au bénéfice de Mme Chapdelaine. L'auteur dans la création de ce chef-d'œuvre, a semblé y mettre toute son âme et y déployer toutes les ressources de son vaste et incontestable talent. Les scènes sont remplies de situations empoignantes et irréprochables au point de vue littéraire et à celui de la morale. Le rôle le plus saillant de la pièce, qui est celui de "Mme Delporte," est sous la responsabilité de Mme Chapdelaine, qui saura lui donner le cachet particulier de vérité, de noblesse, de sentiments qu'il comporte.

En outre de la populaire et brillante bénéficiaire, le public assidu du Monument aura la bonne fortune de revoir des artistes auxquels il a voué une admiration aussi sincère qu'elle est constante.

"Un Honneur pour son Pays et pour sa Terre Natale"
SALADA
THE DE CEYLAN
Est le plus pur et plus doux produit dans l'univers.
PAQUETS DE PLOMB SEULEMENT. 25c, 30c, 40c, 50c, 60c. CHEZ TOUS LES EPICIERS

THE ORIENTAL BATH CO.
Bains de luxe Et elegants Sous tous Rapports
443 RUE CRAIG
En face du Champ de Mars
BAINS TURCS, ROMAINS, RUSSES, ELECTRIQUES. Douches et Bains de Mer. Ouvert Jour et Nuit.
Personnel de Specialistes Experimentes a notre emploi
LES BAINS LES MIEUX POURVUS DE TOUT CE QU'IL FAUT A MONTREAL
JOUR DES DAMES : Chaque Vendredi de 9 a.m. à 5 p.m.
JUSQU'A NOUVEL ORDRE. TEL. BELL MAIN 3129.

GARTH & CO.,
536 à 542 rue Craig,
MONTREAL CANADA
Fabricants de toutes sortes de
Fournitures Pour Fournaises Eau Chaude et Engins à Vapeur.
Ecrivez pour Catalogue et Liste de Prix.

La Question Du Jour ....
VIENT DE PARAITRE
Une superbe petite brochure portant titre:
"Des Etudes Classiques"
Prix: 15c
Discours prononcé à Ste-Thérèse, le 9 Novembre 1898, par L'Hon. G. A. NANTEL, avec notes et observations. En vente chez Messieurs:
BEAUCHEMIN & FILS, CADIEUX & DEROME, GRANGER & FRERE, LIBRAIRES à Montreal.

Pharmacie Nationale
Belles Specialites de Produits Francais.

Nous avons toutes sortes de Plumes
Et Duvet, des Oreillers et tous articles de literie à plus bas prix. Toute la plume que nous achetons est nettoyée au moyen de la vapeur et de l'air chaud.
Toutes sortes de plumes nettoyées et désinfectées. Réparations aux articles de literie une spécialité.
MONTREAL FEATHER CO.,
Bell Tél. Est 200. 176 rue Saint-Lauren

PROVINCE de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure. No 1436. Dame Almais Bachand a, ce jour, institué contre son mari Nazaire Fournier dit Préfontaine, de St Bruno, une action en séparation de biens. Montréal, 9 mai 1899. Jodoin & Jodoin, Avocats de la demanderesse. dp

Chef de première classe à l'Hotel Bout de l'Ile. dp

VOUS NE POUVEZ ACHETER NULLE PART
L'Argent Sterling..
A DE MEILLEURES CONDITIONS QUE CHEZ
Simpson, Hall, Miller & Cie,
1794 RUE NOTRE-DAME MONTREAL.

TABAC À FUMER
QUALITE SUPERIEURE
5 CENTS LE PAQUET
CONSERVEZ LE COUPON IL A DE LA VALEUR

Dr J. G. A. Gendreau
Chirurgien-Dentiste . . .
22 RUE SAINT-LAURENT,
Tél. Bell 2818. MONTREAL.
Heures de consultation, de 9 a.m. à 6 p.m.

Dr H. LANTHIER,
Chirurgien-Dentiste
1724 RUE STE-CATHERINE

L. P. Bernier
DENTISTE
No. 60 rue Saint-Denis
TELEPHONE EAST 1370.

LEÇONS DE MATHEMATIQUES Physique, Chimie, etc.
Préparations aux examens. Longue expérience dans l'enseignement.
Dr A. DUVAL, 183a rue St Denis Près Sherbrooke

J. A. Alban Germain
AVOCAT
Edifice Banque du Peuple
CHAMBRE 41. MONTREAL.

J. L. CEDRAS, L.L.B
....AVOCAT....
17 rue St-Jacques. MONTREAL
Téléphone Bell Main 2776.
Bureau du soir: Hotel-de-Ville, à Maisonneuve. Tél. Bell East 1523. Marchands 1523

LeBlanc & Brossard
P. EV. LEBLANC, C.R., H.P.P.
EDMOND BROSSARD, LL. M.
AVOCATS
No 66 RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.

Téléphone BELL MAIN 2776.
Wm. E. Mount, L.L.L.
AVOCAT. 17 St-Jacques.
Bureau du soir 746 RUE NOTRE-DAME

J. A. BEAULIEU,
....AVOCAT....
20 rue Saint-Jacques, Montréal
Téléphone Main 2022.

Argent à Prêter !
GARAND & BOURGEOIS
(M.) NOTAIRES (L.C.)
97 rue Saint-Jacques
Bâtisse de la Banque du Peuple.
M. Bourgeois tient un bureau du soir à sa résidence, No 1017 rue St Denis, près de la rue Rachel.

W. J. PROULX
NOTAIRE
16 rue St-Jacques
TEL. MAIN 293. Bureau du soir 220 St-Laurent
ARGENT A PRETER

J. H. LECLAIR
ARPENTEUR
BATISSE IMPERIALE
MONTREAL.

Téléphone des Marchands 854
G. A. MONETTE,
....ARCHITECTE....
Professeur d'Architecture et Construction à l'Ecole des Arts et Manufactures.
97 rue Saint-Jacques, 151 rue Saint-Martin. ....Montréal

TELEPHONE BELL 2297.
L. Z. GAUTHIER
Architecte et Evaluateur,
Bâtisse Banque d'Epargne, Chambre No 7
180 rue Saint-Jacques,
MONTREAL.

Téléphone des Marchands 1541.
ALCIDE CHAUSSE
ARCHITECTE
Membre de l'Association des Architectes de la Province de Québec, de la Société Nationale des Architectes de France et de la Société Centrale d'Architecture de Belgique.
153 RUE SHAW, Montreal

POUR CHAPELETS DES RR. PP. Croisiers, ind. dalle et petits chapelets de St Antoine. Timbres-poste oblitérés, écrire à
Agence de l'Ecole Apostolique de Bethléem, a o 153 rue Shaw, Montréal

ETABLIE EN 1720
Compagnie d'Assurance contre le Feu
The London Assurance
Ressources totales au-delà de $18,000,000.
Risques de feu reçus au taux courant.
E. A. LILLY, Gérant de la Succursale en Canada, 1762 rue Notre-Dame, Montréal

The Lancashire Fire Insurance Co.,
D'ANGLETERRE.
Total de l'Actif plus de $20,000,000.
JOHN CARSON, Agent résident, 185 rue St-Jacques, MONTREAL

TEMPERATURE

Chaud et généralement beau

Toronto, 26 — La dépression qui était au-dessus des territoires du Nord-Ouest règne maintenant dans le Dakota. Des orages ont eu lieu aujourd'hui dans la vallée de l'Ottawa et du St Laurent et il y a eu aussi plusieurs orages dans la région du lac Supérieur. Il a plu beaucoup dans le Manitoba.

Température minima et maxima :

Victoria, 44-56; Kamloops, 46-72; Calgary, 44-62; Winnipeg, 52-56; Port Arthur, 40-56; Parry Sound, 46-74; Toronto, 52-74; Ottawa, 46-78; Montréal, 60-78; Québec, 54-74; Halifax, 42-64.

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures : Chaud et généralement beau avec averses locales.

LE PROPHETE

Il était peintre aussi

Les journaux d'hier soir ont annoncé la venue d'un nouveau prophète, le prédicateur envoyé de Dieu prêchant "l'adoption divine." Il nous souvient qu'il y a quelques semaines nous étions en visite chez un de nos artistes les plus en vue, et qui, entre parenthèse, s'occupe beaucoup des cours de solfège, lorsque le "prophète" vint lui demander de peindre sur son scapulaire particulier des figures symbolisant la mission dont il se croyait chargé, d'après les, après avoir lu des livres saints.

Malgré toute sa bonne volonté, l'artiste n'a pu saisir exactement toute la pensée de l'inspiré, et a dû renoncer à peindre le chef-d'oeuvre que voulait lui faire entrevoir le prophète.

Le plus curieux de l'affaire, c'est que le "prophète" se disait peintre lui aussi, mais admettait qu'il lui manquait le don d'exprimer ses idées par le pinceau. Nous avouons franchement, d'après la conversation que nous lui avons entendu tenir à notre ami, que la conception et l'exécution du tableau présentaient des difficultés que ce dernier a sagement refusé de surmonter.

L'ECOLE LITTERAIRE

Sa dernière séance publique au Château de Ramesay

Elle a eu lieu hier soir au Château Ramezay devant une salle comble. Au premier rang, remarqué le consul général de France, M. A. Kleczkowski, et une foule de notabilités de notre ville.

M. Louis Fréchette, retenu chez lui par la maladie, ne présidait pas cette dernière séance publique. C'est M. Wilfrid Larose qui a dû prendre sa place et le public y a perdu la conférence sur l'Education Américaine.

L'absence de M. Fréchette et le renvoi à plus tard de la conférence de M. Larose ! il y avait là de quoi désappointé bien des amateurs, mais la phalange des jeunes poètes était là, toute entière, debout, frémissante, prête à tout faire pour noyer dans un vers, ou dans des vers, ce désappointement passager. Elle y a parfaitement réussi et ce n'est pas une mince éloge lui adresser que de dire combien le succès a été complet pour tous, malgré l'absence du président d'honneur de l'Ecole Littéraire.

UN ECHEVIN MALCHANCEUX

Nous regrettons d'apprendre que M. l'échevin Roy s'est démis le pied en tombant, jeudi dernier.

L'échevin Roy avait été blessé à la tête, il y a quelque temps, et il était à peine remis de ce premier accident qu'un second est venu à nouveau le condamner à prendre un repos forcé. Nous espérons qu'avant longtemps il pourra revenir siéger à l'Hôtel de Ville et y défendre, avec son zèle et son désintéressement accoutumés, les intérêts de ses électeurs.

ADRESSE ET BANQUET

A l'occasion de son prochain mariage, les amis de M. Henri Dubois, hôtelier, lui présenteront une adresse qui sera suivie d'un banquet au Queen's Hotel, demain soir.

POUR VOIR LE "GALLIA"

Les membres de la commission du Havre s'embarqueront ce matin à dix heures à bord du remorqueur "Aberdeen" pour se rendre à Sorel, voir l'endroit où est échoué le "Gallia". On se souvient qu'après avoir entendu les divers témoignages au sujet de cet accident, les commissaires du Havre ont décidé de faire le voyage de Sorel avant de rendre jugement. Ils seront accompagnés par les représentants de la presse.

LA FETE NATIONALE

Demain, à quatre heures précises, réunion de tous les officiers de section et des autres sociétés nationales désireuses de prendre part à la célébration du vingt-deux juin prochain. Tous les commandants de section devront donner la liste complète des différentes sociétés mutuelles, athlétiques, de tempérance et autres qui feront partie de leurs sections et dans l'ordre qu'elles seront placées pour être publiées dans le programme officiel. Aussi la liste de tous les chars allégoriques, historiques ou industriels, mûs par l'électricité ou par des chevaux, les cavalcades, etc. Tous, sont instamment priés d'être présents au Monument National demain, à quatre heures.

BON VOYAGE

Tous nos bons voeux accompagnent M. J. B. Dubois, directeur musical de l'Institut, qui est parti hier soir, par le train du Délaware et Hudson, à sept heures, afin de prendre passage à bord du "Lucania", à New-York. M. Dubois avait décidé d'abord de partir à bord de l'"Armerian", de la ligne Leyland, mais un câblegramme reçu hier après-midi, de Belgique, l'a engagé de prendre un paquebot plus rapide. Des affaires de famille, où se trouvent engagées des réclamations d'héritage considérables, l'ont forcé de changer son itinéraire. Il prie ses élèves et amis de vouloir bien l'excuser, s'il est parti sans avoir eu le plaisir de leur serrer la main. Le retour, par le bonheur qui lui est inhérent, compensera le désagrément qu'a pu causer à beaucoup de ses amis son changement d'itinéraire — lequel lui abrège son voyage de près de cinq jours. M. Dubois a chargé les amis, qui l'ont accompagné à la gare, de transmettre à toutes ses connaissances l'expression de ses regrets de n'avoir pu les voir toutes, avant son départ. Près de cinquante personnes néanmoins, mises au courant durant l'après-midi d'hier, de sa décision nouvelle, étaient rendues à la gare Bonaventure pour lui souhaiter bon voyage.

M. Dubois sera de retour au commencement de septembre. Les cours de solfège recommenceront vers le quinze du même mois.

COMITE DE SANTE

La question de l'hopital civique est ajournée

ENCORE UNE DESTITUTION

Il y a eu réunion des membres du comité de santé, hier à trois heures, sous la présidence de M. Prénoveau. Présents MM. Ames, Brunet, Turner, Dufresne, Gallery.

L'échevin Roy écrit au comité pour lui annoncer qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la séance du comité et il demande que la question de l'hôpital civique et celle de la jument grise soient remises à la prochaine assemblée. Cette demande est accordée. M. Roy est retenu chez lui, s'étant foulé le pied jeudi dernier.

M. Archambault, avocat de la ville, a fait rapport que les accusations portées contre l'échevin Prénoveau, l'ex-échevin Lefebvre, le chef Hughes, M. Doré et les employés du département d'hygiène, relativement à l'affaire de la jument grise, n'ont pas du tout été prouvées dans l'enquête et qu'elles ne sont pas fondées.

Le comité spécial, ajoute-t-il, a fini sa mission et il ne peut prendre de procédures pour recouvrer la jument. D'ailleurs la ville n'aurait aucun intérêt à le faire, car le propriétaire actuel de la jument l'a achetée de bonne foi, et il pourrait prendre une action en compensation pour les dépenses qu'il a été obligé de faire depuis que la jument est en sa possession, ce qui coûterait à la ville plus cher que la valeur de la jument.

La seule chose que la ville pourrait faire ce serait de tenir pécuniairement responsables ceux qui ont condamné la jument. Mais le rapport des avocats ne mentionne le nom de personne.

Quant aux arrestations mentionnées dans le rapport de l'échevin Ames, ce n'est pas à la ville de s'en occuper. Ceux qui se croient intéressés peuvent le faire par le ministère public.

La discussion de ce rapport a été renvoyée à une prochaine assemblée, à cause de l'absence de l'échevin Roy.

Il est décidé que les membres du comité se rendront mardi à l'hôpital civique pour y étudier sur place les spécifications. Les soumissions sont toutes reçues pour les réparations à faire, mais elles ne seront ouvertes qu'à la prochaine assemblée.

M. Prenoveau annonce au comité que le surintendant a encore été obligé de suspendre un homme, qui avait brutalisé un cheval et frappé M. Pagé, qui voulait l'en empêcher.

M. Prenoveau fait remarquer que depuis que les trois charretiers ont été congédiés, le travail se fait beaucoup plus rapidement et que les charretiers font sept voyages par nuit au lieu de cinq.

M. Turner propose que l'action du président soit approuvée et que le coupable soit congédié. Adopté à l'unanimité, à condition que M. l'échevin Roy qui l'avait fait nommer, puisse nommer également son successeur.

M. Doré demande encore au comité de nommer deux inspecteurs pour l'inspection des ruelles.

Le comité, tout en reconnaissant le bien fondé de cette demande, regrette de ne pas avoir d'argent pour y faire droit, mais la question sera cependant discutée plus à fond à une autre séance.

M. R. Ouimet, représentant le Club Central Ouvrier, demande au comité que le bain public d'Hochelaga soit changé d'eau au moins une fois par jour et que les enfants soient autorisés à se baigner le matin et le soir.

Il se plaint que l'eau n'est pas changée assez souvent, parce que les hommes qui travaillent au déchargement des navires qui amènent du charbon à Montréal la salissent énormément.

L'employé de la ville qui est chargé de la surveillance de ce bain, répond qu'il faut au moins six heures pour l'emplir et qu'il est impossible de changer l'eau dès qu'elle est sale. Elle l'est quelquefois une demi-heure à peine après le remplissage.

Le Dr Laberge explique qu'il n'y a qu'un seul moyen, c'est de doucher les gens avant qu'ils ne se baignent. Le bain est changé d'eau tous les deux jours et deux bains par jour sont trop pour les enfants. Le Dr Laberge demande aussi que les femmes puissent entrer dans le bain deux matinées par semaine. Adopté.

Le comité s'ajourne ensuite.

PAUVRE FILLETTE

Elle tombe du haut d'un toit

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves est arrivé hier soir, vers cinq heures, en arrière du No 8 de la rue St-Charles Borromée. La petite fille de M. Utley, manufacturier de clôtures en fil de fer, rue Craig, près de la Côte de la Place d'Armes, était à jouer avec des petites amies sur un hangar, lorsque tout à coup elle glissa et tomba la tête la première d'une hauteur de trente pieds. La petite, en tombant, s'est infligé une blessure à la tête. L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée, mais M. Utley ne voulut pas que son enfant fut conduite à l'hôpital. La petite blessée fut transportée chez elle où elle reçut les soins du médecin de la famille. Un représentant de "La Minerve" est allé hier soir s'enquérir de son état, et aux dernières nouvelles, l'enfant qui avait repris connaissance, allait aussi bien qu'on pouvait l'espérer.

A L'HOTEL-DE-VILLE

—Lundi, à deux heures et demie, il y aura réunion des membres du comité de la charte.

—A trois heures, séance du conseil. En premier ordre du jour se trouvent les rapports suivants :

Finance et Police. — Pour un crédit de $1,500,000, pour le service secret.

Police. — Pour accorder certains montants à certains officiers.

Finance et Aqueduc. — Pour un crédit de $20,000 pour acheter du charbon mou.

Finance et Aqueduc. — Pour un crédit de $30,176, pour l'administration du département.

Finance et Aqueduc. — Pour un crédit de $500 pour dépenses imprévues.

Bienfaiteur de l'Humanité

Société Coopérative de Bienfaisance

Achetez un certificat 10c pour aider à bâtir une maison pour retirer les infirmes, les pauvres, les indigents qui n'ont aucun abri, qui sont bien souvent obligés d'aller demander aux cours de justice d'en prendre soin. Pour 10c vous aiderez à bâtir pour mettre à l'abri ces misérables sans gîte. N'oubliez pas que les certificats pour le 22 mai sont bons pour le 15 juin, puisque le tirage est remis. Hâtez-vous de vous en procurer dans tous les dépôts de la ville et de la campagne. On demande des agents. 315 St Denis. F. X. Lessard, secrétaire. 224-1

GRIEVEMENT BLESSE

Une chute de trente pieds

L'ambulance de l'hôpital Général a été appelée, hier soir, vers six heures, sur les quais, près de la rue St-Sulpice, pour un journalier du nom de Stephen Jenner qui était tombé par dessus la digue d'une hauteur de trente pieds environ. Le malheureux, en tombant, a reçu plusieurs contusions à la figure et s'est fait une plaie béante en arrière de la tête.

Les médecins de l'hôpital ont déclaré que ses blessures n'étaient pas mortelles, mais qu'il était assez sérieusement blessé.

PIEDS BRULES

A 2 heures ce matin, l'ambulance de l'hôpital Général a été appelée aux laminoirs de MM. Pillow Hersey, sur le bord du canal, pour un employé du nom de James Cox, qui demeure au No. 22 rue du Grand Tronc, et qui s'est fait brûler les deux pieds par un fer rouge, qui lui était tombé dessus.

FEU M. J. WILSON

Les funérailles du jeune Wilson qui s'est fait tuer par les chars mercredi dernier, ont eu lieu hier après-midi à l'église méthodiste de la Pointe Saint-Charles. Le défunt était franc-maçon et au-delà de trois mille de ses confrères ont escorté la dépouille mortelle jusqu'à la gare Bonaventure, où le corps a été transporté de là dans le New-Jersey où il sera inhumé.

CHRONIQUE DU FEU

Les pompiers ont fait deux courses, hier soir, la première pour un incendie qui s'était déclaré à la résidence de M. C. Dubrule, entrepreneur menuisier, au No 27½ rue St-Alexandre. A l'arrivée de la brigade les flammes avaient pris des proportions considérables et menaçaient d'envahir toute la maison. Heureusement que les pompiers se sont mis promptement à l'oeuvre et ont réussi à maîtriser les flammes. Quoiqu'il en soit, cependant, les pertes s'élèvent à près de $1,000.

—A neuf heures et demie, hier soir, les pompiers ont été appelés par l'avertisseur No 36, au coin des rues King et Colborne, par une fausse alarme.

PORT DE MONTREAL

Vendredi soir.

ARRIVAGES

Hurona, Thompson et Cie, de Newcastle.

Kildona, Thompson et Cie, de Londres.

Forrest Holme.

Cape Breton, de Sydney, charbon.

DEPARTS

Alcedes, Wm Still, R. Reford et Cie, cargaison générale.

Salasia, R. Reford et Cie, cargaison générale.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Wuatan, Grundinan, Hart Tuckwell et Cie.

Sedgemore, capt. R. Waite, W. Johnston et Cie.

Kastalia, W. Webb, R. Reford et Cie.

Malin Head, McKee, McLeod, Kennedy et Cie.

Dromore, Wm Johnston et Cie.

Escalono, F. Ralio, R. Reford et Cie.

Tiber, J. Delisle, Dobell et Cie.

Ramore Head, D. Smith, McLean, Kennedy et Cie.

Almerian, F. Parkin, F. Leyland et Cie.

Corcordia, J. Abernethy, R. Reford et Cie.

Pomeranian, J. Fairfull, Allan et Cie.

Mancheater Entreprise, J. Wright, Furness, Withy et Cie.

Monteagle, O. Jones, Elder, Dempster et Cie.

Mary Park, Allan et Cie.

Hurona, Thompson et Cie.

Kildona, Thompson et Cie.

Forrest Holme.

Cape Breton.

PERSONNEL

Hôtel St James — A. S. Bogert, New-York; H. H. Ban, L. W. Marsh, B. C. Fisk, Worcester, Mass.; M. P. Presi, Toronto, J. McCabe, Ste Marthe; Dr J. A. Fulton, Franklin Centre; M. W. C. Rolland, Boston, Mass.; M. J. H. Parker, Boulder, Colorado; M. S. B. Minnick, Landsville, Pa.; J. P. Costey, Antigonish; U. S. E. Gadoury, John L. Reeds, J. S. King, Portland; J. Murray, Josephine McPhee, Arth. Bernyès, Antigonish; Thos. Quigley, Gaspé Basin; W. A. Rougeau, Rivière du Loup; D. M. Lockhardt, Stanstead; J. A. Deguise, Farnham; J. E. Lussier, Boston; C. O. Swanson, Waterville; C.W. Johnson, Toronto; A. Younger, Ottawa.

Hôtel Jacques-Cartier — Dr Chs N. DeBlois, Trois-Rivières; A. Prévost, Ste Geneviève; Dennis Teasdale, Windsor, Ont.; Ezéar Breton, Québec; H. H. Ethier et dame, St Lin; L. P. Lazure, St Rémi; H. W. Y. Wood, L. A. Riverin, Québec; O. Gignac, Malone; E. Dufort, Malone; A. Drouin, Ottawa; Adolphe J. Pinard, Ste Monique; Lorenzo Houde, Nicolet; F. X. O. Wilson, Plantagenet; Victor Boisvert, Ottawa; H. Lahaye, Lévis; E. P. Larose, Ottawa; Mme S. Gélinas, Ottawa; P. C. Laperrière, Québec.

Hôtel Riendeau — J. B. Doré, Laprairie; A. Pinet, Québec; W. F. Vanalstine, Ottawa; A. Decabey, Ste Anne; Jos. Trudeau; Chambly; J. H. Lafond, Henryville; C. A. Loupret, Iberville; Ls Langlois, Trois-Rivières; J. B. Lemire, Nicolet; H. Gauthier, St Lin; J. Boyer, Beauharnois; S. Vessot, Joliette; J. Gauthier, Acton; P. Dorvelliers, Ste Anne; J. A. Delisle, Québec; P. Péloquin, St Ours; R. M. Mignault, Yamaska; Chas Marceux, Berthierville; J. S. Belleau, Québec; Alex. Légaré, Québec; O. Michaud, St Gabriel; P. Dubreuil, St Césaire; J. S. Pelletier, Chamblay; G. Beauchamp, Québec; A. Bourgeois, Berthier; A. Allard, St Hyacinthe; E. L'Heureux, St Hyacinthe; E. Gamache, St Hyacinthe; M. Allaire, Sherbrooke; Dr Ducharme, St Félix de Valois; A. H. Davidson, Ottawa; O. Dechesne, J. S. Marceau, D. Fontaine, Québec; C. F. Beauchemin, Farnham; G. Tassé, Gaspé; P. Auger, Gaspé; F. Bruneau, Québec; T. Bouillé, Deschambault; J. Chevigny, Joliette; D. Marchessault, St Ours; W. B. Blanchard, Bedford; capitaine Burgess, Québec; John McMahon, Sorel; Pierre Brunelle, Québec; E. Gignac, Québec; L. Beauchamp, A. Caron, Québec; John Ryan, Trois-Rivières; J. D. Leduc, Ste Scholastique; Hector Champagne, St Eustache; J. Oniel, Québec; C. Dussault, Deschambault; D. Nault, A. Perreault, Nap. Dussault, Marc Perreault, Deschambault; John Leslie, Toronto; A Blais, St Roch; A. Galipault, Maskinongé; A. E. Desilets, Trois-Rivières.

DOCUMENTS PERDUS

M. Lajeunesse, de l'hôtel de ville, a perdu avant-hier soir une liasse de papiers contenant des documents, polices d'assurances, billets promissoires, etc.

La personne qui retrouvera ces papiers est priée de les remettre au bureau central de la police.

PROCLAMATION

Du président sur l'administration des nouvelles conquêtes américaines

Washington, D. C., 26— Le président McKinley vient d'ordonner une proclamation concernant l'administration des îles qui sont actuellement sous le contrôle du gouvernement américain, et qui sont les résultats de la guerre hispano-américaine. Le président ordonne que durant le temps qu'il existera un gouvernement militaire dans Cuba et les îles aux environs, il serait nommé un auditeur des îles, un assistant auditeur pour le département des douanes et le département des postes. Il devra aussi auditer tous les comptes des îles. Toutes les mesures nécessaires pour faire respecter ces règles seront exécutées par le secrétaire de la guerre. Ce document est signé par le président lui-même.

DEUX MEDECINS

Qui tuaient leurs patients pour les arracher à l'enrolement

Cologne, 26 — Deux médecins ont été arrêtés, aujourd'hui, sur l'accusation d'avoir aidé à entraver l'enrôlement dans l'armée, en administrant des pilules à de certains sujets qui causaient la palpitation du coeur. Quatre de ces hommes qui ont pris de ces pilules sont morts. On a eu des soupçons et institué une enquête ; c'est par ce moyen qu'on a découvert les coupables.

JEUNES CHINOISES

Vendues comme des bêtes de somme

Vancouver, C. A., 26— M. E. Odlum a reçu de nouveaux développements dans la cause des jeunes chinoises à Cariboo. Il appert qu'un Chinois a vendu deux jeunes filles qu'il avait amenées avec lui et qu'il aurait vendu aux Chinois à Soda Creek pour $250. La plus jeunes des deux jeunes filles a rapporté $500. Un blanc est entré en négociations avec les Chinois et a réussi à racheter la jeune fille pour $225. La dépêche ajoute que les Chinois vont jusqu'à mutiler les pieds de ces enfants, selon les caprices de leur nouveaux maîtres.

SEANCE ORAGEUSE

A la chambre italienne

Rome, 26—M. Crispi, en voulant donner, aujourd'hui, certaines explications à la Chambre a soulevé un tumulte tel que la séance a dû être forcément suspendue.

A la reprise de la séance, signor Ferry, socialiste, a accusé le général Baratieri, qui commandait l'armée Italienne en Afrique, d'avoir abandonné ses troupes. M. Ferry a refusé de retirer cette grave accusation et la Chambre s'est ajournée au milieu d'une indescriptible confusion.

ENCOURAGEMENT DE L'EMPEREUR

Berlin, 26 — L'empereur Guillaume, répondant à un membre du conseil privé, Busley, qui a annoncé la fondation de l'association de construction technique de bateaux, a télégraphié qu'il prenait un vif intérêt et dit que l'association sera appelée à "favoriser le progrès de cette grande industrie qui exerce tant d'influence sur le succès et le développement de la nation."

MANUFACTURE EN FEU

Cleveland, Ohio, 26 — Ce n'est qu'à l'aurore, ce matin, que les pompiers ont pu contrôler le feu de la grosse manufacture de la compagnie de pertes et chassis d'Ohio, qui a pris à minuit. Les pertes totales sont d'environ $100,000, partiellement couvertes par les assurances.

LES ALLEMANDS SONT SATISFAITS

Berlin, 26—Les journaux sont très heureux, ici, de ce qu'ils appellent le rappel de l'amiral Kautz de Samoa. Cela montre, disent-ils, que le gouvernement Américain est décidé à tout faire pour que la paix soit rétablie au plus vite.

PENDUS CE MATIN

Winnipeg, 26 — Les deux meurtriers galiciens seront pendus demain matin à huit heures.

LA PESTE

Alexandrie, 26 — La peste a causé quatre nouveaux décès ici, aujourd'hui.

GROS INCENDIE

Staples, 25

Plus de un tiers de la partie d'affaires de Staples a été brûlé la nuit dernière, au-dessus de 25 bâtisses ayant été détruites. Le feu fut mis par une lampe renversée dans une boutique de tailleur. Les pertes sont estimées à $50,000.

UN GROS VOL

Dresde, Saxe, 26— Herr Hopffe, trésorier de la société "Albert" a été arrêté. Il est accusé d'avoir volé 200,000 marks appartenant à la Société. Celle-ci est une société de bienfaisance sous le patronage de la Reine de Saxe.

TOUJOURS DANS LA MEME POSITION

Coverack, Cornwall, 26 — Un suprême effort a été tenté aujourd'hui pour mettre le "Paris" à flot.

Le bruit des machines a pu être entendu de bien loin.

Une faible brise est-sud-est s'est élevée et l'on a attendu le flux de la marée pour tenter l'essai.

Lorsque les machines du "Paris" allèrent correctement, le vaisseau parut contourner quelque peu, mais les voies d'eau dans la chambre de l'engin s'accrurent.

Coverack, 26 — Le "Paris" est toujours dans la même position, qui est regardée maintenant comme très critique.

La Fille du Tambour Major

Cette semaine "La Fille du Tambour Major", au Parc Sohmer, ainsi que des attractions l'après-midi à 3 heures, le soir à 8 heures. La semaine prochaine, "Fragments des Huguenots", le 4ème acte de "La Favorite" et "Mignon", aussi des attractions, acrobates, etc.

224-1

CONEY ISLAND

Les flammes y exercent de terribles ravages

New-Fork, 26 — De bonne heure ce matin, le feu éclatait dans le pavillon Bushman, Coney Island, et eût bientôt fait de détruire sept pâtés de maisons de charpente sèche, et se prêtant à l'incendie.

L'agent de police Thomas Lynch et les pompiers Geo. Taggart et Wm Aldrich ont été légèrement brulés en sauvant les gens qui étaient endormis. Richard Downs et Wm Durkin, âgés de 18 et 15 ans respectivement, ont été gravement brûlés par tout le corps. On croit que l'incendie est l'oeuvre d'un incendiaire. Les maisons brûlées se composaient d'ateliers de photographie, de buvettes, salles à dîner, salles de danse, théâtres, etc.

New-York, 26 — Plus tard — Deux cents maisons en tout ont été détruites. La police estime les pertes à $750,000, mais cet estimé est probablement exagéré, les maisons étant des plus simples. Il n'y a eu aucune perte de vie. Peu d'assurance sur la propriété détruite.

DON EMILIO CASTELAR

Ses funérailles auront lieu lundi

Madrid, 26 — Les journaux démocratiques sont parus en deuil ce matin, par rapport à la mort de Senor Don Emilio Castelar, le grand orateur et homme d'Etat, qui est mort hier à Murcie. Le corps restera exposé dimanche et les funérailles auront lieu lundi.

L'Académie Espagnole a décidé de tenir une séance spéciale en mémoire de Senor Castelar. L'oraison funèbre sera faite par un célèbre académicien.

Le cabinet a résolu de rendre des honneurs d'Etat aux dépouilles de Senor Castelar. Toutes les autorités iront au-devant du corps à la gare.

LA GUERRE

Aux produits canadiens

Washington, 26 — Le département d'état a référé au département du trésor le projet pour protéger les intérêts des Etats-Unis et une décision du secrétaire Gage est attendue avant longtemps.

Le département du trésor a le choix entre deux moyens. Le premier est de préparer un amendement au tarif en augmentant les droits sur le madrier et les produits des forêts exportés du Canada aux Etats-Unis.

Le gouvernement Canadien, en prohibant l'exportation des billots, tombe sous le coup d'une section du bill Dingley qui autorise le gouvernement Américain, dans le cas où un pays quelconque impose un droit d'exportation, à ajouter l'équivalent de ce droit sur le droit d'importation du même article entrant aux Etats-Unis. C'est là le deuxième moyen qui est à la disposition de M. Gage. Quelque soit celui qu'il choisira, le Canada, et particulièrement la Province d'Ontario, en seront directement atteints.

Les Martyrs de Morgoff

C'est le titre du roman, sensationnel s'il en fût, en cours de publication, dans le journal le "Samedi." Ce journal, humoristique et littéraire illustré, à 32 pages, publie, outre des extraits de nos meilleurs auteurs français, prose et vers, des morceaux de musique vocale et instrumentale et un grand nombre de gravures d'art et vignettes comiques, les matières suivantes : Gerbes de pensées, Mots d'esprit, Récolte littéraire, Causerie parisienne, Chronique mensuelle illustrée, Revue scientifique de la quinzaine, Instantanés littéraires, Nouvelles, Contes, Monologues, etc., Revue des Théâtres, consultations graphologiques gratuites, Modes parisiennes et américaines, Recette hebdomadaire, Casse-tête chinois avec primes en argent.

Le plus complet, le mieux fait et le moins cher de tous les journaux illustrés du Canada. 5 cents seulement, Canada et Etats-Unis.

Abonnement d'un an, $2.50 ; 6 mois, $1.25 ; strictement payable d'avance.

Poirier, Bessette et Cie., 516 Craig, Montréal.

Malaise — Symptômes, mal de tête, perte d'appétit, langue chargée, et indisposition générale. Ces symptômes, si on les néglige, se développeront en une maladie aiguë. Il y a un dicton populaire qui dit "qu'une once de prévention vaut une livre de guérison", et il suffit d'un peu d'attention sur ce point pour épargner des mois de maladie et de grosses notes de médecin. Pour cette maladie, prenez en vous couchant, deux ou trois Pilules Végétales de Parmelee, et une ou deux pendant trois soirs consécutifs et vous serez guéri.

Le grand guérisseur des affections pulmonaires est cet excellent remède vendu sous le nom de Sirop Anti-Consomptif de Bickle. Il soulage et diminue la sensibilité des tissus de la gorge et des poumons et constitue un remède souverain contre la toux, le rhume, l'enrouement, les douleurs et la sensibilité de la poitrine, la bronchite, etc. A guéri nombre de personnes que l'on croyait dans les périodes avancées de la consomption.

Le grand Remede pour les Femmes

PILULES DE JOB MOSES

CETTE MEDECINE INAPPRECIABLE est infaillible pour la guérison de tous ces désordres douloureux et dangereux auxquels les femmes sont sujettes par leur constitution. Elles donnent de la vigueur aux faibles et aux délicates, et en régularisant et en renforçant le système, fortifient la jeune constitution pour les devoirs de la vie. Prises à l'âge mur ou dans la vieillesse, elles deviennent un véritable bienfait, et à l'approche de l'accouchement, donnent une force puissante les deux ou trois semaines qui précèdent; les bienfaits qu'on en retire sont incalculables elles fortifient la constitution, elles préviennent la faiblesse des organes, et procurent du confort à la mère et à l'enfant.

Dans tous les cas d'affections nerveuses ou spéciales de douleurs dans les reins ou les membres, d'épuisement, de battement de coeur, d'hystérie et de désordonnances, ces pilules opèrent une guérison quand tous les autres moyens auront failli, et quoique elles soient un remède puissant, elles ne contiennent néanmoins rien de fer, de calomel, d'antimoine ou d'autre chose nuisible à la constitution.

Vendues par tous les marchands de médecines.

Directions complètes dans un pamphlet qui sera d'enveloppes aux paquets.

JOB MOSES, NEW YORK, seul propriétaire.

$1.00 et 12½ cents pour frais de port : adressez à Northrop et Lyman, Toronto, Ont., agents généraux pour le Canada, vous procureront par le retour de la malle une bouteille contenant au-dessus 50 pilules Nommées LE MONDE CANADIEN.

Pour introduire les Pilules Roses de Fer Tonique pour enrichir le sang, pour les personnes pâles, la faiblesse chez les femmes, les maladies de foie et de reins, la nervosité, la débilité générale, les maux de tête, les douleurs dorsales, etc., nous donnons GRATUITEMENT une montre en nickel pour dames ou messieurs, soigneusement garnie, sûre, à boîte, fil et pivots d'acier, avec verre pour porter à la boîte. Si désiré, deux montres seront données. Adressez ce coupon et vous recevrez 8 boîtes et la montre, ou écrivez pour particularités. C'est une offre de bonne foi. The Dr. Weston Pill Co., 360 rue Yonge, Toronto, Ont.

Un gros paquet POUR peu d'argent

CONSERVEZ LE COUPON IL A DE LA VALEUR

Banque de Montréal

Avis est par le présent donné qu'un dividende de cinq pour cent, pour la demi-année courante, (formant une distribution totale pour l'année de dix pour cent.) sur le Capital payé de cette Institution a été déclaré, et que ce dividende sera payable à la Banque principale en cette ville, et à ses succursales, jeudi le premier juin prochain, et les jours suivants.

Le régistre des transferts sera fermé du 17 au 31 Mai prochain, inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires aura lieu à la Banque principale de l'Institution lundi, le 5 juin prochain. Elle s'ouvrira à une heure.

Par ordre du Bureau,

E. S. CLOUSTON,
Gérant Général.

Montréal, 18 Avril, 1899. dp

BANQUE VILLE-MARIE

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois pour cent (3 p.c.) pour les six mois courants, égal au taux de six pour cent par an, a été déclaré sur le capital payé de cette institution, et qu'il sera payable au bureau-chef, ou à ses succursales, le ou après jeudi, le 1er jour de juin prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 17 au 31 mai prochain, ces deux jours inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau chef de la Banque, mardi le 20e jour de juin prochain, à midi.

Par ordre du bureau de direction,

D. P. W. WEIR, Président.

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demie pour cent (3½) pour les six mois courants, égal au taux de sept pour cent par an, a été déclaré sur le capital payé de cette institution, et qu'il sera payable au bureau-chef, ou à ses succursales, le ou après jeudi, le 1er jour de juin prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 17 au 31 mai prochain, ces deux jours inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau-chef de la banque, jeudi le 15ème jour de juin prochain, à midi.

Par ordre du bureau de direction,

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant-Général.

Montréal, le 18 Avril 1899. 3aw

Restaurateur de Robson

PLUS DE CHEVEUX GRIS

Voulez-vous donner à vos cheveux gris le NOIR de leurs jeunes années, faites usage du RESTAURATEUR de Robson, préparation par excellence.

En vente partout où la bouteille.

Propriétaire: J. T. GAUDET, Pharmacien
3aw JOLIETTE, P.Q.

Ligne Courte pour la Grande Bretagne

SERVICE D'HIVER

DE LA

CANADIAN S. S. CO.,

Entre Milford Haven, Passpebiac, St-Jean de Terreneuve.

"DORSET"

Connaissements directs pour et à partir de tous les endroits du Canada et des Etats de l'Ouest, délivrés par M. G. H. Pugh agent pour le fret étranger A. & L. S. R. R. Co., chambre 16, édifice du Board of Trade, Montréal.

Le paquebot "Dorset" partira de Milford Haven, ou vers le 22 mars, et de Passpébiac pour Milford Haven le ou vers le 25 avril.

1ère cabine ..... $40.00 et plus
2ème cabine $30.00
Entrepont $20.00
(Accommodation et attention supérieures)

Pour plus amples détails et renseignements aux offres passagers et de fret s'adresser à nos agents locaux ou service de l'Extérieur, W. Keating, 72 rue York, Toronto.

MONTAGUE YATES,
111-1aa Gens S.-Jean, Montréal.

PACIFIQUE CANADIEN

SERVICE AMELIORE

(De la rue Windsor)

TORONTO, DETROIT, TOLEDO, CHICAGO

Endroits Ouest et Sud-Ouest.

Partant à 8.55 a.m. les jours de semaine Wagon-lit jusqu'à Chicago.

Partant à 9.00 p.m. tous les jours. Wagon-lit jusqu'à Chicago. Wagons de jour, jusqu'à Détroit.

Bureau des Billets et du Télégraphe de la Ville,

129 RUE SAINT-JACQUES,
Voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

2½ HEURES EN CHAQUE SENS

Entre Montréal et Ottawa

Part de Montréal à 7.30 a.m. Arrive à Ottawa à 11.20 a.m.

Part de Montréal à 9.40 a.m. Arrive à Ottawa à 12.10 p.m.

Part de Montréal à 4.05 p.m. Arrive à Ottawa à 8.55 p.m.

Part de Montréal à 5.30 p.m. Arrive à Ottawa à 9.00 p.m.

Part de Ottawa à 8.25 a.m. Arrive à Montréal à 10.50 a.m.

Part de Ottawa à 8.45 a.m. Arrive à Montréal à 11.15 a.m.

Part de Ottawa à 4.20 p.m. Arrive à Montréal à 8.00 p.m.

Part de Ottawa à 6.35 p.m. Arrive à Montréal à 9.45 p.m.

Tous les jours.

Tous les jours excepté le dimanche.

Billets d'Excursion à Bon Marché

Par les convois du dimanche

En rapport avec le service de convois du dimanche, entre Montréal et Vaudreuil et Montréal et St-Hyacinthe, des billets d'aller et retour seront vendus au prix d'un billet simple de première classe, plus dix cents entre Montréal et St-Hyacinthe ou Montréal et Vaudreuil, et vice versa, ou entre n'importe laquelle des deux gares intermédiaires du district susmentionné. Les billets seront bons pour aller et revenir le dimanche seulement.

Les passagers pourront obtenir gratis l'horaire des trains de la semaine et du dimanche au Bureau des Billets de la ville, 137 rue St-Jacques et à la gare Bonaventure.

THEATRE ROYAL | Chaque après-midi et soir.

Cette semaine—22 Mai.

"Little Egypt Burlesquers"

Et tout le pot-pourri comprenant la PETITE EGYPT ORIGINALE.

Prix—10c, 20c et 30c. La semaine prochaine—American Burlesquers.

THEATRE DES VARIETES

1866 rue Sainte-Catherine.

Seul théâtre français à Montréal

Semaine commençant le 22 Mai 1899.

LE DOMPTEUR

Tous les jours l'après-midi et le soir, dimanche compris (excepté vendredi).

Prix—10c, 20c, 25c. Matinée 10c.

Bureau ouvert tous les jours, de 10 hrs a.m. à 11 hrs p.m.

ELDORADO

Café-Concert Français

Coin des rues Ste-Catherine et Cadieux

Semaine commençant le 22 mai,

REPRISE DE

L'ONCLE DU KLONDIKE

Vaudeville canadien en un acte.

L'AMOUR QUE QUERST QUCA ?

Opérette en un acte.

Chaque jour : Matinée à 2½ hrs ; Soirée à 8 hrs. Entrée : 10c ; place aux loges, 25c, loge entière, $1.00. Tél